Feuilleton : la Très Grande Guerre

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE - Nº 15390 - 7 F

JEUDI 21 JUILLET 1994

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY - DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

L'Europe de la communication en panne

NUL n'acquiert des pouvoirs impunément. Mardi 19 juillet, à la surprise générale, le premier vote du nouveau Parlement européen réuni à Strasbourg a bloqué le plan de déréglementation des télécommunications élaboré en famille par le conseil des ministres européen et la Commission de Bruxelles. Ce veto est doublement significatif. Tout d'abord, il signe l'arrivée d'un nouvel acteur dans le jeu communautaire. Partenaire mineur et quelque peu méprisé du processus de décision européen (commission-conseil des ministres), le Parlement est doté, depuis le traité de Maastricht, de nouveaux pouvoirs.

S'IL estime que ses avis sont méprisés, le Parlement peut – c'est là, la nouveauté – bloquer tout processus de décision. En disant non à la déréglementation des télécommunications, les élus européens ont donc fait acte de présence sur un dossier majeur pour l'industrie européenne. La privatisation progressive des télécommunications est en effet le préalable à la mise en place des « autoroutes de l'information ». Le raccordement des particuliers et des entreprises à ces voies électroniques à grande vitesse, l'accès direct des citoyens et des chefs d'entreprise à une foule de nouveaux services (télétravail, services financiers, programmes de télévision et films de cinéma...) est l'un des chantiers majeurs destiné à modeler l'Europe du XXIe siècle.

Les gouvernements ne manqueront pas de faire remarquer que par ce veto le Parlement s'est moins prononcé sur le fond que sur la forme. Il est vrai que les élus ont d'abord voulu protester contre les anciennes habitudes de fonctionnement qui amenaient le conseil des ministres et la Commission de Bruxelles à se passer de lui. Toute la procédure est donc à reprendre. Avec les délais lourds que l'on connaît. Le premier marri en a été le commissaire européen chargé de l'industrie, Martin Bangemann, qui préconisait une déréglementation rapide du marché des télécommunications.

LE blocage du Parlement européen est cependant significatif à un second titre. Il prépare à l'idée que les décideurs européens ne peuvent plus se conduire comme ces architectes qui bâtissent des maisons sans se soucier des besoins des futurs locataires. La volonté de la Commission de Bruxelles de penser le dossier « autoroutes de l'information » uniquement sous l'angle des infrastructures et son refus, tout au long du printemps 1994, d'intégrer à sa réflexion les services, les producteurs audiovisuels et les consommateurs, a fait l'objet d'un avertissement. Les « retards », les contraintes de « la concurrence internationale » – arguments traditionnels des partisans de la déréglementation rapide – comptent finalement peu face à la nécessité pour les Etats membres d'avoir une vision globale sur ce dossier essentiel à l'avenir de l'Europe.

M 0147-0721-7,00 F

Alors qu'à Kigali le nouveau gouvernement a prêté serment

Les réfugiés rwandais continuent d'affluer au Zaïre

Tandis qu'à Kigali un nouveau gouvernement consacrant la victoire politique du Front patriotique rwandais (FPR) a prêté serment, mardi 19 juillet, les populations réfugiées dans l'ouest du pays ont continué de quitter le Rwanda à destination du Zaïre. Un million deux cent mille Rwandais, incités à fuir par la Radio des Mille Collines, seraient sur les routes dans la zone de sécurité sous contrôle français. A Paris, le ministère des affaires étrangères a rappelé que l'opération « Turquoise » ne serait pas prolongée au-delà de l'échéance prévue. La France envisage de laisser au Zaïre, après le retrait de son dispositif, un soutien logistique de 200 à 300 hommes qui assisteraient les contingents africains présents.

Sans abris, sans eau, sans soins...

CYANGUGU (RWANDA)

de notre envoyé spécial

L'agréable senteur des eucalyptus et des pins enveloppe les collines de Cyangugu, la ville de l'extrême sud-ouest rwandais qui fait face, sur le lac Kivu, à Bukavu, l'ancien lieu de villégiature des colons belges au Zaïre. Des centaines de personnes se laissent glisser au gré des pentes vers le poste-frontière. Elles se dirigent vers le Zaïre et l'exil. Trois cent mille sont déjà à Bukavu.

Selon le porte-parole du Haut-Commissariat aux réfugiés des Nations unies (HCR), Panos Mountzis, six cent mille personnes descendent de Kibuyé vers Cyangugu et six cent mille autres ont quitté Gikongoro pour la même destination. Un million deux cent mille Rwandais seraient donc sur les routes dans la zone de sécurité et d'exclusion militaire sous contrôle français.

« Nous ne savons pas combien de personnes seront encore au Rwanda à la fin de cette semaine », remarque M. Mountzis en rappelant que déjà plus d'un million de réfugiés sont autour de Goma. *« Il nous faudrait un vol humanitaire par minute pour venir en aide convenablement à chaque exilé »*, ironise-t-il, avant d'annoncer que quatorze avions ont déchargé, mardi 19 juillet, leur cargaison de nourriture et de matériel logistique.

La situation est catastrophique. Les réfugiés sont pour la plupart sans abri, sans nourriture, sans eau et sans soins depuis plusieurs jours. Des dizaines d'entre eux, parmi les plus affaiblis, sont déjà morts, emportés par des maladies contre lesquelles ils ne pouvaient plus lutter. Des corps enroulés dans des couvertures jalonnent la route qui mène de Goma à l'aéroport, où les troupes françaises sont installées. L'âcre fumée bleuâtre de milliers de petits feux de bois vert rend l'atmosphère irrespirable et oblige les voitures à rouler tous phares allumés avant même que la nuit ne soit tombée.

Au Sud, le pire pourrait être évité si les agences de l'ONU et les organisations non gouvernementales (ONG) trouvaient les moyens d'organiser les secours avant que le drame annoncé n'éclate. Plusieurs centaines de militaires des forces armées rwandaises (FAR) patientent en bourrant leurs véhicules de nourriture et d'effets personnels. Ils n'ont plus ni armes ni galons. Certains ne portent plus leur béret.

FRÉDÉRIC FRITSCHER

Lire la suite et nos informations page 3

La polémique sur la justice en Italie

M. Berlusconi a subi un grave échec

Face aux protestations et aux divisions de sa majorité, le président du conseil italien, Silvio Berlusconi, a dû renoncer, mardi 19 juillet, au décret restreignant le recours à la détention préventive présenté la semaine dernière par son gouvernement. Ce texte sera remplacé par un projet de loi qui devra être adopté par le Parlement. La reculade de M. Berlusconi permet à l'opposition de gauche de reprendre l'initiative, comme nous l'explique, dans un entretien, le secrétaire du PDS, Massimo D'Alema, en visite à Paris mercredi.



Lire nos informations pages 6 et 7

Radios de guerre

Au milieu des combats, les ondes peuvent servir au meilleur comme au pire

Elles portent des noms étranges qui sonnent comme des messageries roses. Radio-Link (« Radio-Lien »), qui émet depuis trois dimanches, en ex-Yougoslavie, Yemeni Contact Line, lancée au mois de juin dernier, Missing persons (« Personnes disparues »), en Somalie, Gulf-Link (« Le lien du Golfe »), diffusée le temps d'une guerre, au Koweït et en Irak... Difficile pourtant de croire au gadget, quand on sait que ces émissions sont émises sur les ondes du très respectable World Service de la BBC, avec le soutien d'organisations non gouvernementales anglaises réputées (Oxfam, Concern), le tout sous le contrôle du CICR (Comité international de la Croix-Rouge). Impossible de croire à la farce, quand on prend connaissance de la teneur des messages. *« Mon chéri, tu sais sans doute que notre fils a été tué. Notre détresse est indescriptible. Nous n'avons pas pu organiser un enterrement convenable. Ici, la situation est très difficile (...) La source d'eau la plus proche est à 1 kilomètre d'ici, et il faut faire queue pendant trois ou quatre heures. Nous avons tous l'air de mendiants, surtout les enfants. Ecris-nous, s'il te plaît. »* Tous les dimanches, depuis le 3 juillet, Radio-Link transmet dans presque toute l'Europe, en ondes courtes ou moyennes, quatre-vingts messages – en serbe, en slovène, et en croate – aux quelque trois millions de personnes que le conflit yougoslave a jetées sur les routes. Dernière-née des *life line radios* de la BBC – radios « fil de vie » – Radio-Link pratique, à l'antenne, ce que, en langage humanitaire, on appelle couramment le *tracing* – la recherche de familles.

Depuis la fin du second conflit mondial, l'Agence centrale de recherches, département de la Croix-Rouge, a fait du « tracing » sa spécialité. Entre 1945 et 1948, Radio-Inter-Croix-Rouge a diffusé en dix-sept langues le nom de six cent mille prisonniers de guerre, internés civils et personnes déportées. Depuis, l'agence centralise à Genève des millions et des millions de petits papiers, les MCR (« messages Croix-Rouge »), qui sont autant de bouteilles lancées sur la mer des conflits. Neuf millions de messages en provenance de l'ex-Yougoslavie ont transité par l'agence : *« Jamais encore, depuis la seconde guerre mondiale, le nombre de messages échangés entre les victimes d'un conflit n'a été aussi élevé qu'en ex-Yougoslavie »*, précise-t-on au CICR. Pour améliorer ce funeste jeu de piste, et malgré un taux de « retrouvailles » estimé à 95 %, la Croix-Rouge a laissé Radio-Link prendre le relais des petits papiers.

« Nous avons pensé ces radios comme un service », explique Sam Younger, directeur de la diffusion du BBC World Service. *« La radio donne une seconde chance aux familles, et rétablit des contacts entre des personnes qui ne peuvent plus communiquer. »* En Irak, au Koweït, en Somalie, la BBC est animée du même souci d'efficacité... mais aussi de confidentialité. Car ces émissions publiques, si on n'y prend garde, représentent pour les belligérants un fantastique réseau de renseignements sur les familles dispersées. C'est pour cette raison que personne ne croit, dans l'immédiat, à des « radios-retrouvailles » au Rwanda.

ARIANE CHEMIN

Lire la suite page 17

La mémoire des résistants allemands

Cinquante ans après l'attentat contre Hitler le rôle des communistes dans la lutte antinazie est contesté

BERLIN

de notre correspondant

Le cinquantième anniversaire de l'attentat tenté contre Hitler, le 20 juillet 1944, par le colonel comte Schenk von Stauffenberg est l'occasion, pour l'Allemagne, de rendre hommage à ceux de ses ressortissants qui ont lutté contre le nazisme. Une manifestation du souvenir, où le chancelier Kohl devait prendre la parole, était prévue mercredi à Berlin au Bendlerblock, l'ancien quartier général de l'armée de terre, où se trouve le mémorial de la résistance allemande. Cette commémoration a pourtant été entachée ces dernières semaines par une vive polémique sur le sens de cette résistance.

Au défilé du 14 juillet à Paris, auquel participaient pour la première fois des unités allemandes de l'Eurocorps, le chancelier Kohl s'était fait accompagner des descendants de trois victimes du nazisme. Il avait à ses côtés Klaus von Dohnanyi, ancien maire de Hambourg, et Ewald-Heinrich von Kleist, les fils de deux notables exécutés en 1945, ainsi que Manfred Rommel, maire de Stuttgart, fils du célèbre maréchal Rommel, contraint de se suicider en octobre 1944 bien qu'il n'ait figuré qu'en marge de la conjuration du 20 juillet. Il avait été question un moment d'élargir ce cercle, notamment en invitant des représentants de ces Allemands qui avaient rejoint la Résistance en France. L'idée, apparemment gênante, a cependant été abandonnée. Plusieurs de ces anciens résistants, venus quand même sur les Champs-Elysés, à Paris, où ils ont été interrogés par les télévisions allemandes, ne se cachaient pas d'avoir été ou d'être communistes.

Un autre nom manquait dans la délégation du chancelier : Franz Ludwig comte Schenk von Stauffenberg, fils du héros du 20 juillet. Député de la CSU bavaroise, il n'est pas dans les meilleurs termes avec Helmut Kohl. Il est surtout au centre de la dernière polémique qui a éclaté à propos de la résistance. Franz Ludwig von Stauffenberg avait violemment pris à partie, au début de l'année, la direction du mémorial de la résistance. Il lui reproche, dans l'exposition permanente qui se trouve au Bendlerblock, d'avoir mêlé le souvenir de son père à celui des anciens dirigeants communistes allemands Walter Ulbricht et Wilhelm Pieck, qui ont passé la guerre à Moscou. L'exposition n'est pas récente, puisqu'elle a été inaugurée en 1989. Mais cinq ans après la réunification, l'Allemagne est toujours plongée dans un débat sur son identité nationale.

HENRI DE BRESSON

Lire la suite page 6

Edouard Balladur exige la restitution de la « Gabrielle »

Au cours du conseil des ministres qu'il présidait exceptionnellement, Edouard Balladur a indiqué, mercredi 20 juillet, que le gouvernement exigeait la restitution *« immédiate »* du thonier vendéen la *Gabrielle* retenu à Burela (Galice). Il a jugé l'affaire *« extrêmement importante »* et a réclamé des *« indemnisations »* pour les dommages provoqués par les pêcheurs espagnols.

page 18

Le peintre Paul Delvaux est mort

Figure majeure du surréalisme, tout comme son compatriote René Magritte, le peintre belge Paul Delvaux est mort mercredi 20 juillet à son domicile de Furnes en Belgique. Il avait quatre-vingt-seize ans. Son œuvre lui avait valu le qualificatif de « peintre-poète de la femme et du mystère ». Il se définissait comme « le peintre des wagons ».

Il y a vingt-cinq ans le premier pas sur la Lune

Le 21 juillet 1969, avec une maîtrise stupéfiante, la NASA permettait à Neil Armstrong de poser le pied sur la Lune. Mars devait être l'étape suivante de la conquête spatiale. Mais atteindre la planète rouge apparaît aujourd'hui comme un rêve trop cher.

page 9

A L'ÉTRANGER : Allemagne, 3 DM; Antilles, 9 F; Autriche, 25 ATS; Belgique, 46 FB; Canada, 2,25 $ CAN; Côte-d'Ivoire, 580 F CFA; Danemark, 14 KRD; Espagne, 200 PTA; Grande-Bretagne, 95 p; Grèce, 300 DR; Irlande, 1,30 £; Italie, 2 400 L; Liban, 1,20 US$; Luxembourg, 46 FL; Maroc, 8 DH; Norvège, 14 KRN; Pays-Bas, 3 FL; Portugal Cont., 200 PTE; Réunion, 9 F; Sénégal, 550 F CFA; Suède, 15 KRS; Suisse, 2 FS; Tunisie, 850 m; USA, 2,50 $ (N Y, 2 $)

3. « Voilà le glas de nos gars qui sonne... »

Soudainement, des millions d'hommes partent au combat. Mus par quelle résolution ? Pour la France, on a trop souvent invoqué la volonté de revanche ou de reprise de l'Alsace-Lorraine. Phénomènes marginaux, en réalité ; une autre explication prévaut : la réponse à un sentiment d'injustifiable agression par les Allemands.

IL y a trente-cinq jours que les coups de feu de Princip ont sèchement percé les vivats qui accompagnaient le passage de la voiture de l'archiduc à Sarajevo. C'est le samedi 1er août 1914, à Saint-Lormel, une petite bourgade bretonne de 816 habitants, dans les Côtes-du-Nord. Il est 17 heures. Un gendarme de la brigade de Plancoët descend en hâte d'une automobile et s'engouffre dans la mairie. Quelques instants plus tard, les cloches de l'église sonnent. Elles annoncent la mobilisation générale.

Pour la première fois de sa longue histoire, la nation française appelle au même moment, avec une précision d'horlogerie, tous ses enfants au combat pour sa défense. L'institutrice de Saint-Lormel, Mme Le Mée, entend une vieille femme murmurer : *« Voilà le glas de nos gars qui sonne* [...] »

Dans les 36 000 communes, les mêmes scènes se déroulent. Dans les villages et dans les hameaux, partout où il y a une église, les cloches se sont mises à sonner. Dans le massif montagneux du Champsaur, au nord des Hautes-Alpes, l'instituteur d'un des hameaux de Forest-Saint-Julien raconte : *« J'entendis sonner d'abord à Saint-Laurent, Saint-Julien répondit par le branle-bas de toutes ses cloches. Le timbre grêle de la Plaine arriva jusqu'à nous. Buissard, Chaliol, Saint-Bonnet vinrent combler les vides. Enfin, notre petite cloche de Manse, qui a le don de chasser le diable de la grêle, se mit à son tour à danser. Ce n'était pas la première fois que je les entendais toutes ensemble. C'était la première fois qu'elles prenaient une voix. »*

Dans un très grand nombre de communes rurales, à cette époque des grands travaux, on ne lisait pas beaucoup les journaux, on ne les recevait même pas et on n'était guère au courant de la crise qui, depuis bientôt une semaine, secouait l'Europe. Quand le tocsin a retenti, on a cru souvent à un incendie. Ainsi à Gaudissard, près de Guillestre, pas très loin de Briançon : *« Dans ce pauvre pays reculé, personne ne reçoit de journaux. Depuis quelques jours seulement, on parle de guerre. En allant au marché, à Guillestre, les hommes ont appris qu'il y avait « quelques troubles » en Europe. Ils ne savent pas au juste ce que c'est* [...] *Le 1er août* [...], *tout à coup, à cinq heures, le tocsin* [...]. *« Le feu ? » On ne le voit nulle part. « Non, c'est la guerre », disent les vieillards. La terrible nouvelle court de bouche en bouche* [...]. »

La méprise a quelquefois été plus longue. A Montvendre – 762 habitants – près de Valence, dans la Drôme, *« lorsque le tocsin sonne, les pompiers croient à un incendie et la plupart accourent revêtus de leur costume* [...] ».

La crise qui précéda la mobilisation générale fut extrêmement brève. Il n'y avait que quelques jours que les journaux avaient commencé à alerter l'opinion, du moins l'opinion urbaine. L'ultimatum autrichien à la Serbie avait été remis le jeudi 23 juillet en fin de journée, ce n'est donc que le 24 que la crise prit un tour public et que les journaux purent s'en faire l'écho.

La surprise de l'ordre de mobilisation générale fut atténuée en ville par la lecture de plus en plus inquiétante des journaux au cours de la semaine suivante, mais les campagnes n'avaient guère été atteintes. L'instituteur de Feuillade – 536 habitants –, à proximité d'Angoulême, raconte sa journée du 1er août : *« Nous avons demain* [dimanche 2 août] *la distribution solennelle des prix offerte, comme tous les ans, par un propriétaire de la commune. Il est trois heures ; la cour est recouverte d'un immense velum, les tables et les bancs sont sortis par les élèves et les invités du lendemain, la classe se fait dehors, on répète les morceaux choisis et la saynète* [...]. »

La surprise était d'autant plus légitime que le gouvernement français ne savait pas encore ce qu'il allait faire. Le 1er août au matin, le conseil des ministres est réuni à l'Elysée. Le ministre de la guerre, Adolphe Messimy, donne lecture d'une note du général Joffre réclamant avec insistance la mobilisation générale. Le général Joffre en personne est introduit au conseil, où il renouvelle ses objurgations. En fait, il met sa démission dans la balance.

Les ministres se laissent convaincre. L'ordre de mobilisation est transmis au central télégraphique de la rue de Grenelle à 15 h 30, pour que les affiches portant ordre de mobilisation puissent être apposées à partir de 16 heures. Ce fut d'ailleurs exactement à ce moment que l'ordre de mobilisation générale fut lancé en Allemagne...

D'après une légende forgée après coup, l'opinion française accueillit l'ordre de mobilisation avec enthousiasme, voyant là l'occasion de la revanche et de la reprise de l'Alsace-Lorraine. Il n'en fut rien. Il y a déjà longtemps que des historiens se sont émus de cette altération de la réalité. Ainsi, en 1964, André Latreille écrivait : *« Il est temps de s'élever contre la version d'une sorte d'ivresse patriotique s'emparant des Français à la nouvelle d'une mobilisation trop facilement consentie par les dirigeants. Certes, il y eut quelques manifestations bruyantes à Paris sur les boulevards ; et peut-être dans certains trains de mobilisés. Il y eut dans la grande presse des articles sur le mode héroïque dont l'insupportable optimisme nous frappe aujourd'hui. Avec quelques photos empruntées au* Miroir, *quelques extraits du* Matin *et de* l'Echo de Paris, *on peut être tenté de définir les réactions de l'opinion et brosser un tableau absolument fallacieux. Dans l'ensemble du pays, pour l'immense masse des Français qu'atteignait et que séparait la mobilisation, la tonalité dominante fut tout autre : résignation grave et angoisse diffuse.* (1) »

Bien des sources le confirment, en particulier les notes prises par les instituteurs dans leurs communes d'exercice à l'instigation des autorités académiques et du ministre de l'instruction publique, Albert Sarraut. Elles ont été conservées dans un certain nombre de départements. L'émotion qui n'a rien d'une émotion joyeuse, la consternation, les pleurs, le chagrin, l'angoisse, l'abattement ont été les réactions les plus fréquentes, du moins dans les communes rurales. Comme le conte l'instituteur de Benest (1 266 habitants), en Charente : *« C'est au son des cloches et du tambour que cette triste nouvelle fut connue du public. En moins d'une heure, tous les habitants de la commune étaient massés devant la porte de la mairie. Quelle consternation ! »* Le départ la fleur au fusil n'est-il donc qu'invention inlassablement répétée par la suite ? Pas totalement. Quand les régiments ont quitté leurs garnisons et ont défilé en ville pour gagner la gare, ils ont souvent été acclamés et on a lancé des fleurs aux soldats. Ces scènes ont bien existé. Sur les wagons emmenant les mobilisés, des slogans vengeurs : *« A Berlin ! », « Mort à Guillaume ! »* ont été peints, photographiés et fixés dans l'imaginaire collectif ultérieur. Il faut faire aussi la part de l'excitation provoquée par le départ, excitation pas toujours naturelle d'ailleurs. Très souvent, dans les gares où les mobilisés se concentraient, d'importantes libations ont donné du « cœur au ventre ». Certains instituteurs, dans leurs récits, ont clairement souligné qu'il ne fallait pas se laisser prendre aux apparences. Tel celui d'Aubeterre-sur-Dronne, en Charente (635 habitants) : *« Il m'a semblé que les chants de ceux qui voulaient « crâner » sonnaient faux et que pour cacher leur émotion ceux-là s'étaient donné du cœur en buvant* [...] », ou de son collègue de Mansle (1 587 habitants), dans le même département : *« Les soldats chantent, plaisantent, s'interpellent et cherchent surtout à s'étourdir. On devine tout ce qu'il y a de factice dans cette gaîté bruyante* [...]. »

« On devine tout ce qu'il y a de factice dans cette gaîté bruyante... »

La réalité n'est pas, non plus, que les mobilisés sont partis désespérés. Entre le moment de l'annonce de la mobilisation et celui du départ, il y eut un incontestable raidissement, ressaisissement de l'opinion. Il est même arrivé que les soldats partent avec enthousiasme. Le plus souvent, ils sont partis avec résolution et pas seulement avec résignation. Les témoignages en sont innombrables.

Les mêmes instituteurs qui avaient fait état de la stupeur qui avait accueilli l'ordre de mobilisation soulignent la façon dont le départ a eu lieu. Comme le dit un instituteur de Glomel, une grosse bourgade bretonne, à proximité de Guingamp : *« Les hommes de toutes les classes, de tous les métiers et de toutes les opinions s'en allaient graves, mais fermes* [...]. »

Comment peut-on expliquer cette résolution à aller combattre de millions d'hommes, alors qu'ils avaient été totalement surpris par l'événement et qu'ils étaient brutalement arrachés à leur vie de tous les jours ? Comment une population qui, dans sa masse, n'avait souhaité, ni n'avait attendu une guerre, acceptait-elle une si brutale rupture ? Il est arrivé que des hommes aient dû partir sans avoir le temps de revoir les leurs.

Les explications traditionnelles sur la volonté de revanche ou de reprise de l'Alsace-Lorraine sont dépourvues de toute valeur. Ces sentiments étaient tout à fait estompés, sauf dans des fractions très marginales de la population.

Certes, il existait dans le pays des courants nationalistes, mais le plus actif de ces mouvements, l'Action française, en avait surtout après « la gueuse » (la République).

Une enquête à succès signée de deux jeunes écrivains, Henri Massis et Alfred de Tarde, réunis sous le pseudonyme d'Agathon, avait cru détecter dans la population des signes d'une volonté d'action, d'un renouveau nationaliste, mais la jeunesse interrogée n'était qu'une très faible fraction de la jeunesse. Uniquement les étudiants, très peu nombreux à l'époque, et encore certaines catégories d'entre eux, plus par exemple les étudiants en droit que les étudiants en lettres.

La crise internationale qui précéda la mobilisation générale fut très brève

Il avait été demandé aux instituteurs de rapporter les propos entendus dans leurs communes au moment de la mobilisation : les allusions à la revanche ou à l'Alsace-Lorraine sont tout à fait rares, sinon absentes.

La détermination des mobilisés a une explication simple : les Français, dans leur masse, ont eu le sentiment d'être victimes d'une agression que rien ne justifiait. Un instituteur d'une petite localité charentaise, Saint-Gervais (532 habitants), le dit : *« La France n'avait pas voulu la guerre ; elle était attaquée, on ferait son devoir. »* Dans tous les coins de France, la même formule est déclinée. Le pasteur Wilfred Monod attribue, dès le mois d'août, la levée des Français à *« l'esprit d'indignation ». « On sentait bien combien l'attitude eût été différente si la France avait déclaré une guerre de provocation et de conquête »*, a écrit un autre instituteur charentais.

De cette conviction très forte de la responsabilité allemande, on est très rapidement passé à l'idée d'une provocation allemande et d'une menace permanente. D'où d'ailleurs le télescopage des souvenirs. La rapidité avec laquelle ces sentiments sont apparus a fait croire par la suite qu'ils étaient déjà là, évidents, avant que la guerre n'éclate. Il est certain que, même s'ils ne se manifestaient guère, ils étaient tapis dans beaucoup de consciences françaises. La volonté pacifique n'empêchait pas l'antigermanisme.

Les conditions mentales dans lesquelles les Français ont abordé la guerre, non pas l'enthousiasme belliqueux, mais la volonté pratiquement unanime d'avoir à faire leur devoir, expliquent que, pour l'essentiel, cette attitude résista à tous les aléas de la guerre. Ce peuple, volontiers réputé léger et surtout profondément divisé, troque brutalement une culture de la division pour une culture d'union.

En France, en Grande-Bretagne, en Allemagne, partout ce fut l'union sacrée

Le président de la République, Raymond Poincaré, sut le comprendre et surtout le traduire dans une formule qui devait connaître une étonnante postérité. Après que le projet de message au Parlement préparé par le président de la République eut été discuté par le conseil des ministres, il revenait au président du conseil, René Viviani, de le lire à la Chambre des députés : *« Dans la guerre qui s'engage, la France* [...] *sera héroïquement défendue par tous ses fils, dont rien ne brisera devant l'ennemi l'union sacrée* [...]. » C'est ce qui se produisit.

Cette situation ne fut pas spécifique à la France. Les autres grandes nations européennes, Grande-Bretagne et Allemagne, connurent la même.

Jean-Jacques Becker
Historial de la Grande Guerre

(1) « 1914. Réflexions sur un anniversaire », *le Monde* du 31 décembre 1964.



Les mobilisés de province arrivent gare du Nord. Ni exaltés ni résignés, mais résolus. *(Photo Roger-Viollet.)*

LIRE

- Jean-Jacques Becker
  1914, comment les Français sont entrés dans la guerre. Contribution à l'étude de l'opinion publique. Printemps-été 1914
  Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1977
- Raymond Poincaré
  Au service de la France
  t. IV : l'Union sacrée, 1914
  Plon, 1927

PROCHAIN ÉPISODE : FRÉNÉSIES ALLEMANDES

RWANDA

Le nouveau gouvernement consacre la victoire politique du FPR

Le gouvernement d'unité nationale formé, mardi 19 juillet, par le nouveau premier ministre, Faustin Twagiramungu, consacre la victoire politique du Front patriotique rwandais (FPR), qui dispose de huit ministres sur un total de dix-sept. Quatre partis d'opposition à l'ancien président Juvénal Habyarimana se partagent les ministères restants. Mais le plus significatif est, à la fois, l'importance des ministères attribués au FPR et la personnalité des hommes qui les occupent.

L'homme fort du FPR, le général Paul Kagamé, chef d'état-major du mouvement, est devenu non seulement ministre de la défense, mais aussi vice-président de la République, poste nouvellement créé. Le président du FPR, le colonel Alexis Kanyarengwé, a été nommé vice-premier ministre et ministre de la fonction publique. Le FPR détient également les portefeuilles de l'intérieur, de la réhabilitation des déplacés de guerre, de la jeunesse et des mouvements associatifs, de la santé, de la famille et de la condition féminine, et des transports et télécommunications, ces deux derniers portefeuilles étant détenus par deux femmes.

Le Mouvement démocrate républicain (MDR), dont Faustin Twagiramungu est président, détient trois portefeuilles, dont ceux des affaires étrangères et de la justice, attribués respectivement à Jean-Marie Ndagijimana, ambassadeur en France, et Alphonse-Marie Nkubito, ancien procureur de Kigali, proche de mouvements de défense des droits de l'homme. Le Parti libéral (PL) a également obtenu trois ministères, le Parti social-démocratique (PSD) deux, le Parti démocrate-chrétien (PDC) un seul. Trois postes restent à pourvoir.

Dans un discours-programme, prononcé à l'occasion de la prestation de serment du nouveau président de la République, Pasteur Bizimungu (également FPR), le premier ministre s'est fixé huit objectifs, dont la restauration de l'unité nationale et de la démocratie et la relance de l'économie. Comme première mesure significative, il a annoncé la suppression de la carte d'identité nationale faisant état de l'appartenance ethnique. M. Twagiramungu a été chaleureusement applaudi par les deux mille Rwandais qui assistaient à la cérémonie d'investiture lorsqu'il a annoncé que le gouvernement allait *«dédommager les victimes des massacres»*.

Le nouveau président a, pour sa part, averti qu'*«il n'y aura pas d'impunité au Rwanda sous le fallacieux prétexte de l'unité nationale»*. *«Toutes les personnes qui seront reconnues responsables de pogroms devront répondre de leurs actes devant une justice reconstruite et crédible»*, a-t-il ajouté avant sa prestation de serment.

«Une bombe à retardement»

A New-York, le secrétaire général des Nations unies a lancé un appel au nouveau gouvernement pour qu'il rassure la population et encourage les personnes déplacées à retourner chez elles. A Paris, la porte-parole adjoint du ministère des affaires étrangères a indiqué que la France n'a *«pas l'intention de demander au Conseil de sécurité de l'ONU une prolongation»* de sa mission au Rwanda. Elle a ajouté que Paris allait dépêcher *«dans les tout prochains jours»* une mission auprès du nouveau gouvernement afin *«d'entreprendre un dialogue»* avec lui et d'étudier notamment *«les conditions dans lesquelles le relais pourra être pris sur les plans militaire et humanitaire, et dans les relations avec l'ONU»*.

L'émissaire du président américain Bill Clinton au Rwanda, Brian Atwood, a déclaré mardi qu'il craignait une contre-attaque des soldats du gouvernement hutu depuis le Zaïre. *«C'est une bombe à retardement. Les militaires rwandais sont partout* (à Goma), *ils préparent l'invasion du pays»*, a-t-il dit en arrivant à Nairobi depuis Goma, ville zaïroise à la frontière rwandaise.

Les organisations Action internationale contre la faim (AICF) et Médecins sans frontières-Belgique ont explicitement accusé la Radio des Mille Collines d'être le principal obstacle à l'assistance humanitaire, lors de deux conférences de presse, à Paris et à Bruxelles. *«L'établissement de points fixes, où l'aide humanitaire peut se déployer, est impossible*, a déclaré José Bidegain, président de l'AICF, *les rations alimentaires distribuées sont cause d'émeutes de par l'arrivée continue de nouveaux réfugiés.»* L'AICF a lancé un appel à l'ONU – et aux Etats-Unis en particulier – pour que des forces logistiques identiques à celles déployées lors de la guerre du Golfe soient mises en œuvre. L'organisation française aurait besoin de trente volontaires (nutritionistes, infirmiers) et estime à trois cents les effectifs nécessaires pour l'ensemble des ONG. – *(AFP.)*

EN BREF

COLOMBIE : un général assassiné par la guérilla d'extrême gauche. – Le général Carlos Gil Colorado a été tué, mardi 19 juillet, dans un attentat commis par la guérilla d'extrême gauche à Villavicencio, à 105 kilomètres à l'est de Bogota. Des guérilleros des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC, marxistes) ont dynamité la route que devait emprunter le général, le contraignant à s'arrêter. Les agresseurs ont ensuite ouvert le feu. Le général est décédé à l'hôpital des suites de ses blessures. – *(AFP.)*

MAROC : remaniement ministériel. – Le ministre marocain du commerce et de l'industrie, Driss Jettou, s'est vu adjoindre à ses attributions, mardi 19 juillet, les départements du commerce extérieur et de l'artisanat dont Mourad Chérif avait la charge. Celui-ci a, en effet, été nommé, vendredi 15 juillet, ministre des finances en remplacement de M'hamed Sagou, qui a été démis de ses fonctions pour des raisons encore inexpliquées. – *(AFP.)*

PANAMA : un accident d'avion qui a fait vingt et un morts pourrait être dû à un attentat. – L'accident d'avion qui a fait vingt et un morts au Panama, mardi 19 juillet, pourrait avoir pour origine un attentat, et *«une enquête sera ouverte»*, a annoncé le directeur de l'aviation civile, M. Sosimo Guardia. L'appareil de la compagnie Alas, avec dix-neuf passagers et deux membres d'équipage à bord, a explosé en vol avant de s'écraser dans la province de Colon, à quelque 70 kilomètres au nord-est de la capitale. – *(AFP.)*

SÉNÉGAL : non-lieu pour Mᵉ Wade et 141 personnes impliquées dans les événements sanglants du 16 février. – Mᵉ Abdoulaye Wade, principal dirigeant de l'opposition, et 141 autres personnes, dont deux députés, poursuivies après les événements sanglants du 16 février dernier à Dakar, où six policiers avaient trouvé la mort, ont bénéficié d'un non-lieu, a-t-on appris, mardi 19 juillet, de source officielle. Mᵉ Wade et cinq autres opposants avaient été mis en liberté provisoire le 28 juin à la suite d'une grève de la faim ; 34 personnes restent poursuivies pour ces événements. – *(AFP.)*

SOUDAN : plus de mille morts et des milliers de déplacés dans le Sud. – Les combats dans le sud du pays entre les factions rivales de l'Armée populaire de libération du Soudan (SPLA) ont fait plus de mille morts, depuis le début du mois de juillet, et provoqué le déplacement de milliers de personnes, a affirmé, mardi 19 juillet, l'évêque Caesar Mazzolari, prélat du Sud soudanais. La troisième session des pourparlers de paix entre le gouvernement militaire islamique soudanais et la rébellion sudiste s'est ouverte mardi à Nairobi. – *(AFP.)*

L'ambassadeur du Rwanda à l'ONU a décidé de ne plus siéger au Conseil de sécurité

NEW-YORK (Nations unies)

de notre correspondante

Le Conseil de sécurité a esquissé un soupir de soulagement : l'ambassadeur du Rwanda aux Nations unies a décidé, mardi 19 juillet, *«de son propre gré»*, de ne plus siéger. Ayant compris que sa position était intenable, M. Bizimana, l'ambassadeur hutu du Rwanda, resté jusque-là membre du Conseil alors qu'il ne représentait plus personne, a choisi de prendre la porte de sortie que lui montraient certains membres *«avec insistance»*.

Il n'était pas question, pour eux, que M. Bizimana préside le Conseil en septembre, au moment de l'Assemblée générale, comme l'aurait voulu l'ordre alphabétique. Or le Conseil ne peut entamer de consultations sur la représentativité de l'un de ses membres que si celle-ci est revendiquée par un gouvernement légitime. Le précédent remonte à juillet 1958, lorsque, après la révolution irakienne, le siège de l'Irak monarchique a été contesté par les militaires au pouvoir.

Depuis le début de la guerre au Rwanda et les crimes de guerre perpétrés par les représentants du gouvernement hutu, les membres du Conseil étaient dans l'embarras, ne sachant quel sort réserver à M. Bizimana. Car, non seulement il siégait quotidiennement, mais il tenait aussi à faire des déclarations publiques. Il avait souvent provoqué la gêne des diplomates français en remerciant Paris de son initiative.

Le siège rwandais est donc resté vide mardi. Selon les membres du Conseil, il *«risque de le rester pendant un certain temps»*, malgré la formation d'un nouveau gouvernement à Kigali, puisqu'il faut que celui-ci établisse des relations diplomatiques *«au moins»* avec les organisations régionales et les pays voisins. Selon le département des affaires juridiques de l'ONU, il existe trois précédents dans la pratique du «siège vide» : l'absence de l'Union soviétique au moment du vote sur la guerre en Corée en 1950 ; le fonctionnement du Conseil à onze, au lieu de quinze, pendant quatre mois, en 1966, lorsque l'Assemblée générale a élargi le nombre de pays membres du Conseil ; l'incapacité de l'Assemblée générale à décider du choix d'un membre non permanent, en 1980. Légalement, le Conseil peut donc continuer de fonctionner à quatorze.

AFSANÉ BASSIR POUR

Après le retrait de «Turquoise»

La France laisserait un «soutien logistique de transition» au Zaïre

La France pourrait laisser au Zaïre, après le retrait de son dispositif «Turquoise» du Rwanda, un soutien logistique de quelque 200 à 300 militaires, auxquels serait confiée la mission d'assister les différents contingents africains venus épauler son action humanitaire. C'est l'une des hypothèses à l'étude, aujourd'hui, dans les états-majors français, qui n'en préparent pas moins le retour, sur ses bases de départ, en France ou en Afrique, du dispositif «Turquoise» entre la fin juillet et la mi-août, comme il a été annoncé précédemment.

A côté du contingent français proprement dit, qui ne compte pas moins de 2 500 hommes, «Turquoise» a rassemblé quelque 240 soldats sénégalais, une compagnie tchadienne, une section composée de militaires venus du Niger et du Congo, une dizaine de médecins et d'infirmiers issus de Mauritanie et, depuis peu, une demi-douzaine d'observateurs dépêchés par l'Egypte.

Selon les plans à l'étude, il s'agirait de laisser sur place, notamment à Goma et à Bukavu, au Zaïre, un soutien de 200 à 300 militaires français qui seraient prélevés sur le dispositif «Turquoise» et qui assureraient la logistique des éléments africains, le temps que l'ONU les prenne à son tour en charge. Les conditions de ce maintien, c'est-à-dire la durée et le volume du dispositif impliqué, devront être négociées avec le gouvernement zaïrois. Dans les états-majors, on parle d'un *«soutien logistique de transition»*, notamment pour ce qui concerne le service de santé qui a installé ses antennes à Cyangugu, dans l'actuelle *«zone humanitaire sûre»* rwandaise, et qui pourrait être replié en face, à Bukavu, au Zaïre.

Dans cette seule zone, on dénombrait au début de la semaine, selon les estimations, des états-majors, environ 2,5 millions de Rwandais, parmi lesquels 1 million d'habitants qui y étaient à demeure et 1,5 million de réfugiés. Depuis, cette zone tend à se vider, les Rwandais cherchant probablement l'eau, la nourriture et la sécurité au Zaïre. La crainte des militaires français est que, dans les faits, se reconstitue l'équivalent d'une zone humanitaire au Zaïre, là où il n'avait pas été prévu, à l'origine, d'en instituer.

Nombreux sont les militaires français qui se disent déçus des hésitations marquées, sur le terrain, par la plupart des organisations humanitaires. Le problème, expliquent-ils, est qu'on n'a pas prioritairement instauré des *«pôles»* d'action humanitaire là où se trouvaient les populations en difficulté et, donc, les besoins à satisfaire.

Cette solution aurait eu l'avantage de permettre de *«fixer»* les Rwandais, au lieu de les laisser errer au gré des mouvements militaires du FPR.

J. I.

Sans abris, sans eau sans soins...

Suite de la première page

En treillis de combat, Emmanuel hésite à parler. Les autres soldats lui jettent des regards désapprobateurs. Mais il finit par lâcher : *«Je pars, j'obéis aux ordres de mes supérieurs.»*

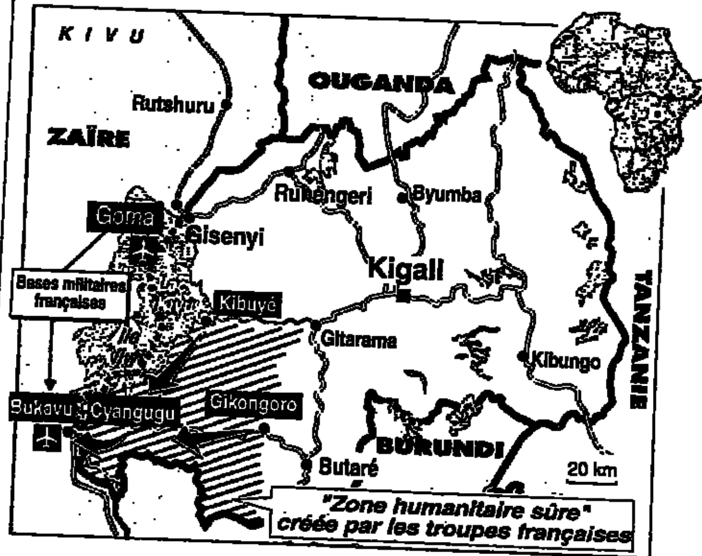
Avant de quitter Cyangugu dimanche, le président et les ministres du gouvernement intérimaire rwandais (GIR) ont lancé des appels à la population pour qu'elle les suive dans leur exil. Le chef d'état-major des FAR, le général Augustin Bizimungu, a suivi le même chemin, donnant des instructions similaires à ses troupes.

La Radio des Mille Collines, la voix des extrémistes hutus – qui avait incité les milices à massacrer Tutsis et Hutus modérés – a suivi l'état-major des FAR dans ses retraites successives *(lire l'article d'Ariane Chemin, page 17)*. Militants acharnés, les «journalistes-animateurs» qui se pavanaient, il y a trois semaines, dans Kigali avec des vestes de combat bariolées n'ont pas perdu leur verve. Retranchés à Gisenyi, puis à Cyangugu, ils étaient toujours la voix du GIR et des FAR en déroute, intimant aux populations de prendre la route du Zaïre. Dans leurs propos violemment antifrançais, ils menaçaient de représailles et de mort ceux qui ne partiraient pas.

Le lieutenant-colonel Jacques Hogard, commandant de la partie sud de la zone de sécurité française, a fait preuve de fermeté. En même temps qu'il notifiait dimanche au président et aux ministres du GIR sa décision de les voir quitter Cyangugu, il insistait pour que la Radio des Mille Collines parte aussi. Coupables d'incitation aux massacres, les journalistes de la station ont leur part de responsabilité dans les malheurs qui frappent maintenant les réfugiés. Le lieutenant-colonel a eu gain de cause. La Radio des Mille Collines – qui lançait lundi matin : *«Le FPR a mis quatre ans pour rentrer au Rwanda avec deux cent mille personnes. Nous mettrons un mois pour revenir avec cinq millions»* – est maintenant à Bukavu, avec le GIR.

Les légionnaires de Jacques Hogard ont évité le pire à Cyangugu. Ils ont mis fin aux pillages, aux meurtres et aux réquisitions intempestives de véhicules. Ils ont arrêté lundi une vingtaine de soldats des FAR qui pillaient les magasins de l'avenue centrale de Kamembé, dans les faubourgs de Cyangugu. Ils sont arrivés à temps pour éviter qu'un entrepôt du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) ne soit complètement dévalisé. Ses hommes ont pris sur le fait cinquante soldats qui s'emparaient de sacs de grain : 115 tonnes s'étaient déjà évaporées. Ils ont contraint les militaires à remettre en place 150 tonnes de maïs, après les avoir désarmés. Une ONG suédoise a eu moins de chance, qui s'est fait voler 30 tonnes de nourriture.

Les parachutistes du 2ᵉ RPIMa font régner l'ordre en ville. Ils désarment systématiquement les militaires et les civils. Seuls les gendarmes, qui continuent d'assumer leurs fonctions, sont autorisés à porter leurs armes. Un véritable arsenal pris aux FAR est entreposé au quartier général de l'opération «Turquoise», à Cyangugu. Une mitrailleuse 12,7 millimètres voisine avec des fusils d'assaut sud-africains R4, des AK-47 de l'ancien bloc de l'Est, des FAL belges et des G3 allemands. Des obus de mortier de 82 millimètres chinois sont stockés près de caisses de grenades et de munitions de calibres divers.



Freiner l'exode des populations

D'autres armes sont empilées près de la frontière. A proximité, un soldat rwandais, Jean-Didier Habymana, gesticule à la vue des bérets verts de la légion. *«Il y a un mois, on a accueilli les Français avec des fleurs. Maintenant, on le regrette. Ils ne nous ont pas aidés contre le FPR»*, dit-il. La tâche des militaires français dans le Sud est d'autant plus délicate qu'elle inclut maintenant le maintien de l'ordre, des missions humanitaires et certaines tâches abandonnées par l'administration. *«Il faut que je rétablisse l'eau courante, que je veille au bon fonctionnement de la centrale électrique, que je m'occupe des contrôleurs aériens. Et tous me demandent : qui va nous payer maintenant ?»*, dit le lieutenant-colonel Hogard, en déplorant le départ du préfet de Cyangugu.

Mais sa préoccupation principale est de freiner l'exode des populations. Les hélicoptères français ont lâché des dizaines de milliers de tracts sur la région de Cyangugu, expliquant aux Rwandais que les troupes françaises assuraient leur sécurité, l'approvisionnement et les soins médicaux, pour les inciter à rester sur place. Des arguments qui ne pèsent cependant pas lourd devant les menaces de représailles et de mort proférées par le GIR et Radio Mille Collines à l'encontre de ceux qui ne choisiraient pas l'exode.

FRÉDÉRIC FRITSCHER

DIPLOMATIE

Obtenant le soutien massif des socialistes et des chrétiens-démocrates

Klaus Hänsch a été élu président du Parlement européen

Jacques Santer, choisi par les gouvernements des Douze pour succéder à Jacques Delors à la présidence de la Commission européenne, s'est présenté mardi 19 juillet à Strasbourg aux deux principaux groupes du Parlement européen, les socialistes et les sociaux-démocrates. Le Parlement doit se prononcer jeudi sur le choix de M. Santer. Il a procédé mardi à l'élection de son président, Klaus Hänsch, et des quatorze vice-présidents.

STRASBOURG (Union européenne)

de notre correspondant

L'élection de Klaus Hänsch (social-démocrate allemand) s'est déroulée selon le scénario prévu par les groupes socialiste et chrétien-démocrate, dont peu de voix ont fait défaut au candidat du SPD (365 suffrages sur 452 exprimés au premier tour). Les communistes réunis au sein de la Gauche unitaire européenne (GUE) se sont aussi exprimés en sa faveur, ainsi que les Verts.

De son côté, Yves Galland (UDF, radical) a recueilli 87 voix provenant du groupe libéral auquel il appartient et du Rassemblement des démocrates européens (RDE), où siègent les représentants du RPR. Les bulletins nuls (82) sont venus des rangs de l'Alliance radicale européenne (ARE) de Jean-François Hory, ainsi que de la droite (Europe des nations de Philippe de Villiers, Forza Europa du mouvement de Silvio Berlusconi) et de l'extrême droite (les élus de la liste Le Pen et ceux de l'Alliance nationale de Gianfranco Fini).

Les petits groupes se sont exprimés avec plus ou moins de véhémence contre la dérive à laquelle pourrait conduire selon eux l'entente entre socialistes et chrétiens-démocrates. Pour Claudia Roth (Verts, Allemagne), elle ne doit pas empêcher la *« nécessaire démocratisation de l'Assemblée »*. Jean-Claude Pasty (RPR), président du RDE, lui, a dénoncé *« l'abus de position dominante »*. De son côté, M. Hory a persiflé en parlant de *« désignation »* de M. Hänsch plutôt que d'élection.

Après l'élection du président, l'Assemblée a consacré ses travaux à la désignation des quatorze vice-présidents, qui devait être suivie le lendemain de celle des présidents des dix-neuf commissions. *« Le Parlement est un fromage : on se partage chauffeurs, petits-fours et secrétaires »*, résumait Bernard Tapie à l'issue de sa première journée strasbourgeoise. Nicole Fontaine (UDF-CDS) et Nicole Péry (PS) ont été reconduites à leur poste de vice-présidentes, mais les Français perdent leur troisième vice-présidence, qui était détenue dans l'Assemblée précédente par Marie-Anne Isler-Béguin (Verts). Ils devraient perdre également une présidence de commission sur trois. On s'attendait que l'une (agriculture) revienne à Christian Jacob, RPR, et l'autre (coopération et développement) à Bernard Kouchner. L'ancien ministre a annoncé la constitution d'un intergroupe, dénommé Ingérence, destiné à conduire une *« action politique et humanitaire préventive »*.

MARCEL SCOTTO

Après s'être rendu en Israël et en Syrie

M. Christopher poursuit en Jordanie une mission de paix

Au terme de deux jours de pourparlers, Israël et la Jordanie se sont entendus, mardi 19 juillet, pour reprendre leurs négociations bilatérales le 8 août, alternativement des côtés israélien et jordanien de la ligne d'armistice.

Les deux pays ont *« reconnu leurs droits mutuels en allocations d'eau du Jourdain et du Yarmouk, en accord avec les principes des négociations »*, indique un communiqué commun, dont la publication a été retardée de quelques heures, précisément parce que les négociateurs butaient sur la question des ressources aquifères.

Les deux parties ont par ailleurs décidé la formation d'une équipe d'experts pour délimiter leur frontière, tout en constatant une *« large entente »* sur les questions de sécurité mutuelle. *« Des discussions seront tenues pour établir des mesures de confiance »*, indique également le communiqué. Mercredi, le premier ministre jordanien Abdel Salam Majali devait s'entretenir en territoire jordanien avec le chef de la diplomatie israélienne Shimon Pérès et le secrétaire d'Etat américain Warren Christopher. Après des entretiens, lundi 18 juillet, en Israël, ce dernier s'était rendu à Damas, où il avait rencontré le président Hafez El Assad. *« Nous examinons les aspects fondamentaux qui permettront aux deux parties de faire la paix. Cela est un très bon signe »*, s'était-il contenté de déclarer. Il a annoncé qu'il reviendrait vendredi 22 juillet en Syrie. Au Caire, les négociations israélo-palestiniennes sur l'extension de l'autonomie palestinienne à l'ensemble de la Cisjordanie ont été assombries mardi par le meurtre d'un officier israélien, tué dans une embuscade tendue par des intégristes, à Rafah, à la frontière entre l'Egypte et la bande de Gaza.

Le Mouvement de la résistance islamique Hamas a renvendiqué l'opération, affirmant qu'elle était une riposte au *« massacre d'Erez »* – allusion à l'affrontement sanglant qui a eu lieu dimanche 17 juillet entre Israéliens et Palestiniens au principal point de passage entre la bande de Gaza et Israël *(le Monde* du 19 juillet*)*. *« Nous sommes opposés à tout acte de violence dans les territoires libérés »*, a commenté le principal négociateur palestinien, Nabil Chaath. – *(AFP.)*

ASIE

CORÉE DU NORD

Les responsables politiques et militaires ont fait allégeance à Kim Jong-il

SÉOUL

de notre envoyé spécial

Les cérémonies à la mémoire de Kim Il-sung qui ont réuni à Pyongyang, mercredi 20 juillet, des centaines de milliers de personnes ont confirmé que son fils prenait les rênes du pays.

Dans leur discours, les représentants de l'Etat, du Parti des travailleurs (PC) et de l'armée ont fait de manière explicite allégeance à Kim Jong-il.

« Le cher dirigeant Kim Jong-il sera au centre de notre système de gouvernement. C'est ainsi que nous assumerons notre dette envers le Grand dirigeant et que nous respecterons sa volonté en poursuivant les objectifs révolutionnaires de génération en génération », a déclaré le ministre des affaires étrangères, Kim Yong-nam.

Le « Cher dirigeant » (Kim Jong-il) est en tout cas investi de la poursuite de la mission révolutionnaire de son père. Kim Jong-il, que l'on a vu, défait et amaigri, à la tribune dominant la Place Kim Il-sung, noire de monde, flanqué du ministre de la défense, O Jin-u, n'a pas pris la parole.

Mercredi, il n'y avait plus de manifestation collective de chagrin : c'est une population calme, alignée au coude à coude, s'épongeant non les yeux mais le front en raison de la chaleur et écoutant recueillie les discours à la mémoire du chef défunt qu'a montrée la télévision nord-coréenne.

Place Kim Il-sung, dans les avenues adjacentes ainsi que sur les nombreuses esplanades étaient massés une foule compacte et des détachements de l'armée.

Dans son allocution au nom de l'armée, le général Kim Gwang-jin a déclaré : *« C'était la volonté du Grand dirigeant que nous obéissions à notre commandant-en-chef* (Kim Jong-il) *et sa volonté doit être notre principe de vie. Nous nous battrons comme un seul homme pour la révolution et le protégerons de nos armes. Nous assurons le chef de l'Etat, du Parti et de l'armée de notre fidélité. »* Le général s'est lancé ensuite dans une attaque contre la Corée du Sud, dénonçant le *« manque de sens moral et de simple éducation »* des autorités de Séoul, qui ont fait *« arrêter les étudiants patriotes »* et *« ne cessent de nous provoquer »*.

A Séoul, où la télévision n'a diffusé que quelques images des deux jours de funérailles, on s'attend à une persistance du raidissement de l'attitude de Pyongyang contre le Sud.

En revanche, l'absence de rhétorique anti-américaine dans les discours donne à penser que le dialogue avec Washington devrait reprendre rapidement. Le sous-secrétaire d'État américain, Robert Galluci, est arrivé à Séoul afin d'arrêter un position commune envers la RPDC.

PHILIPPE PONS

« Marxisme », tradition et chamanisme

SÉOUL

de notre envoyé spécial

Les débordements émotionnels collectifs auxquels a donné lieu la mort de Kim Il-sung confirment la dimension mythico-religieuse d'un régime fondé, en théorie, sur le matérialisme historique marxiste. *« Même les montagnes et les rivières ont pleuré »*, disait, mardi 19 juillet, d'une voix larmoyante, le commentateur de la télévision nord-coréenne tandis que passait le cortège funèbre du « Grand Dirigeant ». Le caractère mystique des liens unissant celui-ci à la population est mis en relief par Pyongyang.

Tout en trouvant *« un peu ridicules »* ces expressions spectaculaires de chagrin, les Sud-Coréens les replacent dans leur contexte culturel, rappelant que les funérailles du président Park Chung-hee (1979), et auparavant celles de sa femme (assassinée), avaient donné lieu à des scènes semblables. Ce fut le cas également en Chine lors de la mort de Mao Zedong. Ce qui est spécifique à la Corée du Nord, c'est l'ampleur et l'orchestration, à l'échelle d'une nation, de ces démonstrations d'affliction : seules les funérailles du dernier roi de Corée, au début du siècle, avaient été marquées par des manifestations comparables.

Contrairement aux Japonais, qui contiennent leur émotion, les Coréens sont un peuple extraverti. Lors de funérailles d'un parent, ils *« crient »* leur chagrin. Exprimer ses condoléances par des larmes relève de l'étiquette sociale. S'il n'y a pas assez de parents pour pousser ce « cri de la mort » *(kok)*, la famille embauche, moyennant finances, pleureurs et pleureuses. Cet extrémisme dans l'expression des sentiments se conjugue à l'influence du chamanisme, croyance première et encore fortement enracinée dans les mentalités, qui encourage les comportements magico-religieux (exorcismes) et se traduit par des scènes d'auto- excitation au cours desquelles les chamanes *(mudang)* en transe parlent au nom d'un esprit. Lorsque la propagande nord-coréenne évoque les réactions des forces de la nature à la mort du « Grand Dirigeant » (le mont Paektu, lieu mythique du culte de Kim Il-sung, aurait *« exprimé son deuil par des phénomènes surnaturels »*), elle fait implicitement référence aux croyances animistes du chamanisme.

Si l'endoctrinement et la pression collective ne doivent pas être négligés, les spécialistes pensent que le désarroi provoqué par la mort de Kim Il-sung chez les Nord-Coréens était en partie sincère. Les funérailles ont surtout visé à entretenir l'image d'un « Père de la nation ». Elles ont donné lieu à la plus grande migration que le pays ait connue depuis la guerre de Corée (1950-1953) : dix-huit millions de personnes sur un total de vingt-deux ont rendu hommage au disparu. Dans une société fortement influencée par l'éthique confucéenne, les funérailles sont l'occasion d'exprimer avec une force inégalée la solidité du lien social, dont l'attache au défunt est le point fort. Aujourd'hui, la propagande souligne l'unité spirituelle entre le père et le fils, jouant sur la piété filiale, valeur confucéenne respectée en Corée, dont Kim Jong-il serait un exemple.

Ph. P.

EUROPE

BOSNIE-HERZÉGOVINE

Les Serbes entretiennent le mystère sur leur réponse au plan de paix

Musulmans, Serbes et Croates de Bosnie-Herzégovine devaient remettre, mercredi 20 juillet à Genève, leur réaction au plan de paix élaboré par les grandes puissances. Les ministres des affaires étrangères de ces dernières doivent se réunir dans une dizaine de jours pour évaluer ces réponses. Si les Musulmans et les Croates ont approuvé ce projet de règlement, les Serbes bosniaques n'ont pas fait connaître leur position, qui s'apparente apparemment à un « oui mais ».

PALE

de notre envoyé spécial

« Le Parlement serbe vient de prendre une grande décision ! » Un par un, protégés par une haie de soldats nerveux, les parlementaires serbes quittent la salle du Parlement sans prononcer un mot. La seule déclaration est signée Biljana Plavcic, vice-présidente de la « République serbe » (autoproclamée) de Bosnie, qui refuse cependant de divulguer la nature de la *« grande décision »*. Les parlementaires fuient les micros et les caméras. Le « ministre de l'information », Miroslav Toholj, est chargé de communiquer à la presse les résultats du vote qui vient d'avoir lieu à Pale, le fief des Serbes bosniaques. Ont-il adopté ou rejeté le plan de paix élaboré par les grandes puissances ?

« L'Assemblée, au cours de cette 42e session, a adopté une déclaration », annonce M. Toholj. Ménageant ses effets, il sourit à l'assistance, conscient du poids des mots qu'il prononce. Chacun attend de connaître la « décision historique ». Miroslav Toholj brandit alors une enveloppe rose : *« La déclaration est dans cette enveloppe, qui sera transmise à Genève au « groupe de contact ». Je vous remercie de votre attention. »* Sur ce, le ministre disparaît.

Réunis durant vingt-quatre heures, les représentants serbes ne sont pas parvenus à un résultat satisfaisant pour tous. La belle union affichée la veille par des députés reprenant fièrement la devise « Seule l'union sauve les Serbes » pour affirmer leur opposition au plan de paix du « groupe de contact » (Etats-Unis, Russie, Allemagne, France et Grande-Bretagne) s'est effritée au fil des heures, pour mourir finalement dans une bataille d'orateurs, mardi matin.

Querelles intestines

Par une fenêtre entrebâillée de la salle qui abritait le huis clos des parlementaires, on saisissait distinctement un changement d'atmosphère, l'assistance étant passée des proclamations guerrières aux querelles intestines. *« Nous nous battons sur chaque mot, chaque virgule de la déclaration finale »*, confiait un député. Puisqu'il semblerait que le camp des « diplomates » l'ait emporté sur celui des « guerriers », les parlementaires ont dû rédiger une acceptation du plan de paix assortie de multiples conditions. Un « oui mais » censé amadouer la communauté internationale, sans pour autant forcer les Serbes à renoncer à leur combat.

La formule trouvée serait donc proche des prévisions de Slavisa Rakovic, conseiller du gouvernement. *« Nous allons accepter le principe de ce plan, accepter de ne conserver que 49 % du pays, alors que la Fédération croato-musulmane contrôlera 51 % du territoire*, prévoyait-il à la veille de l'arrivée des parlementaires. *Mais un « oui » inconditionnel nous causerait trop de problèmes intérieurs, notamment avec les centaines de milliers de personnes vivant sur les terres que nous devrions rendre. Nous risquerions de plonger dans une guerre civile au sein de la République serbe. »*

Selon M. Rakovic, trois points essentiels font problème et exigent une renégociation : la Constitution de la Bosnie-Herzégovine (les Serbes voudraient que leur « République » soit reconnue internationalement) ; la question de Sarajevo et l'accès à la mer pour les Serbes (ce qui suppose une nouvelle discussion sur les cartes présentées par le « groupe de contact ») ; l'obtention de garanties sur une levée progressive des sanctions économiques qui frappent la Serbie. Or ces requêtes rentrent tout à fait dans le cadre des *« conditions inacceptables »* évoquées à l'avance par les négociateurs occidentaux.

« Non diplomatique »

Au « groupe de contact » de se prononcer à présent, au vu des conditions exactes posées à Genève par la délégation serbe. Si, lorsque la mystérieuse enveloppe rose sera ouverte, le « oui mais » se confirme, il devrait logiquement être interprété comme un refus du plan de paix par la communauté internationale, comme un *« non diplomatique »*, selon l'expression de Mme Plavcic. Les parlementaires serbes ont néanmoins dû changer de style entre leurs discours publics et le texte qu'ils sont supposés avoir glissé dans la fameuse enveloppe. *« S'ils* [les Occidentaux] *veulent la guerre, ils l'auront. Les Serbes sont prêts à se battre seuls contre tous »* : ce cri d'un représentant serbe résumait bien l'atmosphère qui régnait lundi, avant l'ouverture de la session. Vingt-quatre heures plus tard, les préoccupations étaient plutôt d'ordre technique, puisqu'il s'agissait de choisir les termes d'une déclaration destinée à ne choquer personne, tout en ne faisant aucune concession majeure.

Que s'est-il donc passé à Pale ? La première hypothèse est celle de pressions exercées par la Serbie et son président, Slobodan Milosevic. A chaque interruption de séance, M. Karadzic est soupçonné d'avoir pris contact par téléphone avec Belgrade afin de s'assurer du soutien du « grand frère ». Le président Milosevic, tenant de la « Grande Serbie », a pu insister auprès des Serbes bosniaques pour que leur réponse au « groupe de contact » ne représente pas un rejet fracassant. Les sanctions contre la Serbie auraient alors été immédiatement renforcées. La seconde hypothèse est celle d'une comédie programmée depuis longtemps. Les Serbes, refusant de signer un plan de paix qui, estiment-ils, leur est défavorable, auraient prévu de se prononcer pour un « oui mais » ambigu. Les appels à voter « non » et les déclarations guerrières n'auraient alors relevé que rodomontade.

Que cette session du parlement ait été une mise en scène ou, au contraire, une véritable lutte entre deux tendances opposées, elle aura été riche en mystères. Nul ne connaît avec certitude la véritable position de Slobodan Milosevic et de la Serbie. Nul n'a pu expliquer la rumeur, mardi, qui annonçait l'arrivée soudaine d'un émissaire américain demeuré invisible. Nul n'a pu expliquer non plus l'étrange absence de Ratko Mladic, le chef d'état-major des Serbes de Bosnie, habituellement très impliqué dans les décisions politiques. Dès mardi après-midi, les émissaires du Parlement ont pris la route de Genève, où le « groupe de contact » devrait prendre connaissance du message serbe.

RÉMY OURDAN

RUSSIE : démission du premier ministre du Bachkortostan. – Anatoli Kopsov, premier ministre depuis novembre 1992 de la République semi-autonome du Bachkortostan, dans le sud de l'Oural russe, a présenté, mardi 19 juillet, sa démission au Parlement, qui l'a acceptée, a indiqué l'agence ITAR-TASS. Cette démission intervient une semaine après la diffusion d'un reportage sur la construction de villas luxueuses destinées aux membres du gouvernement. Le Parlement a fait savoir que cette démission n'entraînerait pas la dissolution du gouvernement, contrairement à ce que prévoit la Constitution de cette République. – *(Reuter, AFP.)*

Le Monde

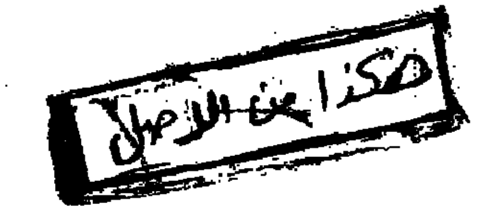
Édité par la SARL le Monde

Comité exécutif :
Jean-Marie Colombani
gérant, directeur de la publication
Dominique Alduy
directeur général
Noël-Jean Bergeroux
directeur de la rédaction
Eric Pialloux
directeur financier
Anne Chaussebourg
directeur délégué

Directeur de l'information :
Philippe Labarde
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
adjoints au directeur de la rédaction
Bruno de Camas, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Edwy Plenel, Luc Rosenzweig
Manuel Lucbert
directeur du « Monde des débats »
Alain Rollat, Michel Tatu
conseillers de la direction
Daniel Vernet
directeur des relations internationales
Alain Fourment
secrétaire général de la rédaction
Médiateur :
André Laurens

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)
Jacques Lesourne (1991-1994)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
ADMINISTRATION
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10



Serbes entretiennent le mystère
leur réponse au plan de paix

Toutes les femmes
ne rêvent pas
de perdre 3 kilos
avant l'été.

AICF
ACTION INTERNATIONALE
CONTRE LA FAIM
rue Dareau
75014 Paris

ITALIE

Le mythe Berlusconi est ébranlé par la reculade gouvernementale sur la détention préventive

La commission des affaires constitutionnelles de la Chambre des députés italiens a jugé, mardi soir, à une large majorité, que le décret-loi du gouvernement sur la limitation de la détention préventive, n'est pas constitutionnel. Face à la crise politique qui prenait de l'ampleur, le président du conseil, Silvio Berlusconi, a décidé de renoncer à ce décret et de soumettre un projet de loi qui sera débattu par le Parlement.

ROME

de notre correspondante

« Ce n'est pas une marche arrière, mais un pas en avant dans l'intérêt du pays ! J'ai eu plusieurs fois l'intention de tout envoyer promener, mais je me suis accroché à mon devoir. En fait je suis un héros de la patience... » Les boutades viennent mal, ce mardi soir 19 juillet, dans la bouche du président du conseil Silvio Berlusconi. Le sourire, – le fameux sourire – est figé, irréel. Son porte-parole, lui, n'hésite pas à parler de Caporetto, le Waterloo italien. Pis, à la sortie du conseil des ministres, une centaine de personnes ont lancé des insultes aux héros d'hier, paraphrasant l'incantation magique qui avait servi de programme et de cri de ralliement à des millions d'électeurs transformés en *tifosi* sportifs : *« Forza Italia ! »* est devenu *« Forza ladri ! »* (en avant les voleurs !).

Le *cavaliere* serait-il provisoirement désarçonné ? Après cette étonnante chevauchée populo-médiatique, pilotée sur ordinateur, façonnée par des sondages quotidiens, et charpentée surtout par un sens politique que n'avait pas eu l'opposition progressiste et qui lui avait permis en trois mois de campagne électorale de mettre la main sur le pouvoir et de faire rêver les Italiens, Silvio Berlusconi accuse le coup. Deux mois de gouvernement auraient-ils suffi à dissiper le rêve ? Ce rêve qui, célébré encore au début du mois dans les fastes napolitains du G7, l'avaient porté, lui le nouveau venu en politique, au niveau des plus grands.

Entre la caméra, ses trucages et ses lumières tamisées, et la vie réelle, il y a l'attente bien concrète de ces millions d'électeurs. Après deux mois de pouvoir, peut-être s'attendait-on à ce que l'homme-providence se transforme tout simplement en homme d'Etat. Après tout, le président du conseil avait demandé lui-même qu'on le *« juge sur ses actes »*.

Qu'en a-t-il été ? Alors que l'état de l'économie est plutôt en souffrance, on a surtout vu des décrets d'urgence et des coups de force, dans des domaines qui auraient demandé, pour le moins, plus de réflexion et de doigté. Qu'un vrai service public de télévision soit nécessaire dans une Italie qui n'a connu jusqu'ici que le pillage télévisuel des grands partis est une évidence. Mais cette attaque frontale, une véritable OPA, menée par un président du conseil-entrepreneur, qui n'a toujours clarifié sa position de monopole en ce domaine, était assez mal venue. Comme l'était aussi sans doute, cette urgence à vouloir mettre hors de prison les détenus en souffrance, parmi lesquels les peu glorieux personnages de « l'ancien régime », convaincus de corruption. Car si la justice doit revenir à plus de sérénité, mettant fin légitimement au scandale de détentions préventives qui s'éternisent faute de procès, l'acharnement du gouvernement à défendre le décret Biondi a surtout paru suspect.

L'opposition revigorée

A qui la faute ? Dans un miracle qui laisse voir sa trame, il y a place pour le soupçon. Et, à la faveur de cet épisode navrant, où finalement, sous prétexte de défendre leurs droits, les détenus libérés – et pour certains, demain reincarcérés – auront été traités comme des quartiers de viande congelés et décongelés à plaisir, nombre se souviennent tout à coup des zones d'ombres de leur nouvel homme providentiel. Ses amitiés avec Bettino Craxi, le flamboyant leader socialiste qui fut en son temps un autre « roi Midas » ; son irruption dans les médias grâce à une loi plutôt complaisante ; son entourage, auquel s'intéressent bien des juges.

Faute d'avoir, d'entrée de jeu, cherché clarté et transparence, Silvio Berlusconi, quelles que puissent être ses bonnes intentions, pourrait bien être à présent condamné au soupçon. Un soupçon qui n'épargnera pas non plus, entre elles, au vu des récentes polémiques les différentes composantes d'une majorité déjà hétéroclite et fondée plus sur la rivalité que sur la cohésion. En témoigne le dernier imbroglio de cette épique journée de mardi, où Silvio Berlusconi avait prévu de parler sur toutes les chaînes de télévision à la fois. S'agissait-il d'un dernier « forcing » face à une caméra qu'il maîtrise mieux que les commissions parlementaires ? Quoi qu'il en soit, avec une belle unanimité, Gianfranco Fini, coordinateur de l'Alliance nationale et Umberto Bossi, chef de la Ligue, méfiants, ont fait du chantage : attention aux alliances s'il tentait son appel télévisé. Et tout fut annulé.

Alors, de la lune de miel à la lune de fiel ? Ce serait sinon injuste, du moins excessif et prématuré. Mais à présent que le mythe s'est quelque peu redimensionné, les électeurs seront peut-être plus prudents dans leurs emballements. Gouverner dans une Italie exacerbée par cinquante ans de corruption, de toute façon ne serait évident pour personne, car les débats en sortent faussés.

Il faut en tout cas reconnaître à M. Berlusconi que si son premier miracle s'est un peu écorné, il vient à son corps défendant d'en opérer un second, tout aussi éclatant. Remplissant le vide laissé par la démocratie-chrétienne, il avait réussi à créer contre toute attente une majorité. Il vient, faisant cette fois le vide autour de lui, de ressusciter – et c'est un tout autre exploit -une opposition, jusque-là inexistante.

M.-C. D.

« Le président du Conseil qu'il peut gouverner mais

nous déclare Massimo D'Alema,

Grand perdant des élections législatives de mars dernier, le secrétaire du Parti de la gauche (PDS) italien, Achille Occhetto, a laissé la place à celui qui fut son dauphin : Massimo D'Alema. Petit retour en arrière ou affirmation d'une nouvelle identité pour les héritiers du vieux PCI ? Dans un entretien au « Monde », le nouveau patron du PDS s'explique sur l'identité mouvante de son parti, ses futures alliances, son intérêt pour l'expérience catholique. Le gouvernement Berlusconi a dû retirer un décret sur la restriction de l'incarcération préventive qui avait fait scandale (« le Monde » du 20 juillet). Un épisode inespéré pour l'opposition divisée et affaiblie, qui lui a permis de relever la tête.

ROME

de nos envoyés spéciaux

« En déclenchant une polémique avec le décret Biondi sur la détention préventive, le premier ministre Silvio Berlusconi a fait un beau cadeau à l'opposition...

– Disons plutôt, qu'à travers cet épisode, M. Berlusconi a peut-être appris qu'il peut gouverner, mais ne peut prétendre commander ! S'il y avait vraiment eu une crise au sein du gouvernement, ou même sa démission, cela aurait été un suicide, non dépourvu d'ailleurs de ridicule : on ne met pas la capacité de gouverner un pays en question pour le seul plaisir de remettre en liberté ceux qui ont volé l'Etat. Quant à la menace d'élections anticipées, cela relevait d'un délire de puissance !

A présent, M. Berlusconi a fait un pas en arrière : bien, nous en prenons acte, mais il faudrait aussi que le président du conseil expose clairement aux Italiens ce qui s'est passé ; que le ministre de l'intérieur s'explique, lui, sur certaines de ses inquiétantes déclarations, notamment pour quelles raisons *« inconfessables »* selon lui, le gouvernement s'est cru obligé d'agir par décret, et quel est ce *« gros gibier »* si gênant dont il a parlé et que les juges s'apprêtaient à prendre dans leurs filets. Pour le reste, c'est-à-dire le problème de la justice lui-même, le PDS n'a jamais fait l'apologie des menottes faciles.

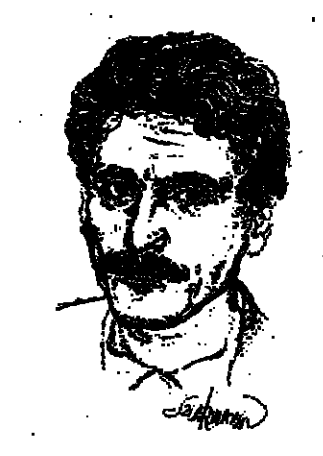
Une fois retiré ce décret, qui était un piège inacceptable et une gifle à l'opinion publique et au Parlement, nous sommes pleinement ouverts à la définition et l'approbation, dans les plus brefs délais, d'un projet de loi, discuté justement au Parlement. Un projet de loi qui introduirait de nouvelles normes en faveur des droits de la défense et des garanties pour tous les prévenus, et pas seulement les cols blancs et les gros bonnets. Et ce, sans incidence négative sur la lutte contre la criminalité organisée et la corruption. Car c'est vrai aussi qu'il faut en sortir de toutes ces affaires de corruption, et accélérer le processus on ne peut avoir des procès pendant dix ans !

– Comment se mesure-t-on à un homme aussi populaire et médiatique que M. Berlusconi ?

– En ce moment, c'est plus facile car il est en train de perdre de sa popularité, et il en perdra encore s'il continue à n'affronter vraiment aucun problème et à accumuler les erreurs et les coups de force, comme dans le cas de ce décret sur la réduction de la préventive, ou comme l'assaut qu'il a livré contre la RAI. Mais c'est certain qu'il a eu un énorme avantage, celui de se présenter dans un pays où la politique et les partis étaient très discrédités, avec l'image d'un homme neuf hostile aux partis, d'un grand entrepreneur au style « manager » qui prétendait résoudre tous les problèmes.

C'est aussi un extraordinaire professionnel de la télévision ; de plus il a trois chaînes à son service, ce qui n'existe dans aucun autre pays démocratique. Alors comment lutte-t-on contre cela ? Personnellement, par exemple, je ne pense pas avoir une trop mauvaise image, quand je passe à l'écran. Mais le problème, bientôt, ne sera même plus de savoir si l'image est bonne ou mauvaise mais où la faire passer : car Berlusconi, par l'entremise de la RAI, risque de contrôler toutes les télévisions ! Et ce sera à mon sens une des grandes batailles de l'opposition.

En formant son gouvernement, Berlusconi a nommé une commission de « sages », qui doivent trouver des solutions pour résoudre ce problème. Mais qui en parle encore ? On les a oubliés : qu'il compte sur nous pour le lui rappeler. Nous avons une proposition de loi, calquée sur la législation américaine. Il se dit libéral-démocrate, alors on le défie sur son propre terrain : ce projet stipule que quelqu'un qui accède à une position telle que celle qu'il occupe en ce moment devra perdre tout bonnement le contrôle de ses intérêts. A cela on ajouterait une loi réglementant les entrées publicitaires et une réglementation anti-trust, et on y verrait plus clair. Au lieu de cela, M. Berlusconi entend choisir le Conseil d'administration de l'entreprise qui fait concurrence à la sienne : dans quel autre pays serait-ce possible ?



Le président du conseil essaie toujours de faire passer cette idée que l'opposition l'empêche de gouverner. Il m'avait demandé de le rencontrer. Après ce qui vient de se passer avec le décret Biondi, je n'ai pas jugé opportun d'accepter, mais je continue à penser que le pays a besoin qu'un rapport correct s'établisse entre le gouvernement et l'opposition. D'ailleurs, nous n'arrêtons pas de l'aider nous avons déposé déjà 50 propositions de loi. Lui, qu'a-t-il fait jusqu'à présent ? Adopter des décrets et reconduire, souvent d'ailleurs, des propositions du gouvernement précédent. Mais on ne gouverne pas avec des promesses et des incantations miraculeuses. En revanche, il s'est beaucoup occupé de problèmes qui ne relevaient pas de ses compétences, comme les nominations à la tête de la RAI ou de la Banque centrale.

Des alliances tactiques avec la Ligue sont possibles

– Dans la campagne pour les dernières législatives, le PDS a fait des erreurs. Le congrès de janvier prochain sera-t-il celui de l'autocritique ?

– C'est certain, nous devrons revenir sur les raisons de notre défaite. En deux mots, notre proposition de gouvernement n'a pas paru suffisamment crédible, ou elle a semblé trop axée sur une logique purement de gauche. Alors que Berlusconi est arrivé à attirer vers la droite une bonne part des électeurs socialistes et démocrates-chrétiens qui étaient avec la vieille majorité, nous nous n'avons pas réussi à nous entendre avec la partie, disons la plus démocratique de l'ancien monde politique.

Résultat : face à l'alliance centre-droite de Berlusconi, le centre démocratique et la gauche se sont présentés en ordre dispersé. Eux ont recueilli 16,5 millions de voix, nous 20 millions, mais en plusieurs morceaux, et nous avons perdu : c'est la loi du système majoritaire. Quelles alliances ? Ce sera une des questions à débattre au Congrès. Nous l'avons dit clairement, les progressistes doivent s'allier avec les forces démocratiques du centre,

La mémoire des résistants allemands

Suite de la première page

Le responsable scientifique du mémorial, le professeur berlinois Peter Steinbach, directement mis en cause par les amis du fils Stauffenberg, n'hésite pas à évoquer une nouvelle *« querelle des historiens »*, en référence au vif débat déclenché dans les années 80 par l'aile conservatrice de l'école historique allemande. Celle-ci avait lancé la thèse selon laquelle le nazisme n'aurait pas été concevable sans le stalinisme.

La Rose blanche et l'Orchestre rouge

Renvoyant dos à dos les deux totalitarismes, elle avait pris le risque de justifier ceux qui récusent le caractère singulier de l'Holocauste. Dans le quotidien *die Welt*, le conservateur Herbert Kremp protestait, le 18 juillet, contre la présentation, dans la même exposition, de la lutte des communistes pro-soviétiques en exil et de celle de Stauffenberg. Mettant en parallèle la résistance contre les nazis et *« la révolution de 1989 en RDA »*, il estimait que *« ce serait faire preuve de sens national que de lier ces deux exemples de lutte contre le totalitarisme et pour la liberté nationale »*.

Dès 1933, l'année de sa prise du pouvoir avec la bénédiction des milieux conservateurs, Hitler déclenche une violente répression contre les communistes, puis les sociaux-démocrates et le mouvement syndical. Leurs organisations sont démantelées. Des milliers de personnes sont arrêtées, internées. D'autres partent en exil, à Moscou pour une partie de la direction communiste, mais surtout dans tous les pays voisins, dont la France. Malgré la férocité de la répression, un environnement hostile, des groupes de résistance continueront la lutte en Allemagne, même pendant toute la guerre, essayant de réunir des informations, de les diffuser, de les communiquer à l'extérieur.

Certains sont issus des organisations de la gauche, comme les groupes communistes qui opèrent dans certaines grandes villes, ou les réseaux issus du syndicalisme, notamment chez les cheminots. D'autres se rassemblent autour de cercles d'intellectuels, comme le groupe d'étudiants munichois de La Rose blanche, animé par Hans et Sophie Scholl, frère et sœur qui seront exécutés le même jour en 1943. D'autres encore travaillent pour l'Orchestre rouge, le réseau de renseignement lié à l'URSS et animé par Leopold Trepper qui recrutera des intellectuels berlinois, dont plus d'une cinquantaine seront exécutés entre 1942 et 1943. La résistance prend des formes très diverses, certaines très individuelles comme celle de l'industriel Oskar Schindler, popularisée cette année par le film de Steven Spielberg.

La conjuration des officiers

La plus dangereuse cependant pour le régime hitlérien, mais aussi la plus controversée, est incontestablement la résistance qui s'organise plus tardivement, dans l'aristocratie et la haute bourgeoisie, quand ces milieux prennent progressivement conscience que Hitler, soutenu à ses débuts par la plupart d'entre eux, conduit l'Allemagne à sa perte. Elle réunit elle aussi plusieurs groupes, dont les visions politiques diffèrent. Le plus ancien s'articule autour de deux personnalités de tendance national-conservatrice, l'ancien maire de Leipzig, Carl Goederler, pressenti pour être le nouveau chancelier si l'attentat contre Hitler avait réussi, et l'ancien chef d'état-major de l'armée de terre, le général Ludwig Beck. Opposants de longue date, ils avaient dès avant la guerre pris contact avec les Occidentaux pour tenter de négocier la promesse d'une action contre Hitler en échange de garanties pour l'Allemagne. Le Kreisauer Kreis, autour du comte Helmuth James von Moltke, réunit des personnalités d'horizons divers, résistants chrétiens, libéraux, socialistes, qui tentent en commun de définir ce que pourrait être une Allemagne démocratique intégrée dans le paysage européen.

Mais il faudra attendre le début de l'enlisement en Russie pour que des militaires de carrière, à l'instar du colonel comte von Stauffenberg et de ses amis, finissent par sauter le pas. Beaucoup sont depuis longtemps conscients des atrocités qu'ils cautionnent. Ce ne sont pas précisément des démocrates, mais ils veulent sauver l'honneur de l'Allemagne. On leur reprocha d'avoir trop tergiversé, de n'avoir agi que quand tout était perdu. Un ami de Stauffenberg, Henning von Tresckow, lui fait dire : *« L'important n'est plus le résultat pratique, mais de montrer au monde, pour l'Histoire, que la résistance allemande a tenté le geste décisif en acceptant de payer le prix fort. Tout le reste est indifférent. »*

L'attentat a lieu plus d'un mois après le débarquement de Normandie, dans la « tanière du loup », le centre de commandement de Hitler en Prusse orientale, dans la région des lacs de Mazurie, aujourd'hui à l'est de la Pologne. Hitler échappera une fois de plus miraculeusement à l'engin explosif déposé près de lui par le comte Stauffenberg. La riposte des nazis est foudroyante. Tous les conjurés sont arrêtés les uns après les autres et exécutés. La résistance intérieure à l'hitlérisme est décapitée. La prémonition de von Tresckow est pourtant vérifiée.

La tentation de réécrire l'Histoire

Depuis qu'il est arrivé au pouvoir en 1982, le chancelier Kohl a fait de cette résistance un symbole et insiste sur la filiation de l'Allemagne démocratique avec elle. La polémique qui s'est réveillée ces dernières semaines témoigne cependant des diverses tentatives de l'utiliser à des fins qui n'ont plus rien à voir avec l'esprit qui l'animait. Certes, pendant des années, les dirigeants communistes d'Allemagne de l'Est, venus au pouvoir dans les fourgons de l'armée rouge, ont tenté de justifier leur régime en revendiquant pour eux seuls l'héritage de la lutte antifasciste. Mais ceux qui, sous prétexte de la tragique politique menée par Staline et Honecker, voudraient nier aujourd'hui l'existence de toute résistance communiste au nazisme s'exposent à leur tour à ce qu'on s'interroge sur leurs véritables intentions.

Le professeur Steinbach, qui s'est efforcé, dans son exposition au mémorial, de présenter une vue aussi complète que possible de ce qu'étaient les résistants allemands au nazisme, a recu l'appui de l'ancien président von Weizsäcker. Du sénateur de Berlin pour la culture, M. Roloff-Momin, à des personnalités proches de la résistance, comme Freya von Moltke, la veuve de l'ancien dirigeant du Kreisauer Kreis, de très nombreuses voix se sont élevées pour dénoncer les tentatives de réécrire l'Histoire. *« Malgré toutes les différences de convictions politiques, malgré les différents projets pour le futur de l'Allemagne, il n'est pas tolérable de laisser rabaisser l'objectif commun des hommes et des femmes de la résistance, la lutte contre l'iniquité »*, a ainsi déclaré la présidente du Bundestag, Rita Süssmuth, qui participait mardi avec son homologue polonais Jozef Oleksy à une cérémonie sur les lieux de l'attentat, à Kostrzyn.

HENRI DE BRESSON

«Le président du Conseil
qu'il peut gouverner mais

EUROPE

a peut-être appris ne peut prétendre commander»

secrétaire du PDS

quitte à définir ensuite contenus et modalités.

Que faire de Rifondazione Comunista *[les nostalgiques de l'ex-PCI]*. C'est à eux de décider, de faire leurs estimations. Pas d'exclusion, bien sûr a priori, mais s'ils ne veulent pas suivre notre route vers une alliance plus large, nous irons sans eux. L'idée est de réussir un grand regroupement de forces progressistes et de proposer un candidat pour le gouvernement qui ne soit pas seulement l'expression des forces de gauche, et certainement pas le secrétaire d'un parti, une erreur que nous avons commise et payée aux législatives. Ce pourrait être une personnalité plus large choisie par exemple après des «primaires». Car au congrès, au-delà de l'autocritique, nous devrons préparer la revanche contre Berlusconi, nous projeter vers l'avenir en tant que force de gouvernement.

Comment y arriver? En s'appuyant sur les valeurs communes de certains partis, parmi lesquelles, les unes viennent de la tradition démocratique italienne antifasciste, d'autres d'une tradition nationale non exacerbée, les dernières enfin d'une vocation résolument européenne, attentive aux droits de l'homme et à une certaine solidarité. En cela, je pense au Parti populaire italien (PPI), l'ancienne minorité de la démocratie-chrétienne, tandis que Forza Italia est le véritable héritier du bloc de pouvoir qu'avait la DC; je pense aussi au Pacte de Mario Segni *[le leader référendaire]*, et à tous ces intellectuels et laïcs catholiques.

Nous voulons gouverner

– Justement, vous avez récemment évoqué l'avortement, l'école privée, étaient-ce des appels du pied aux catholiques?

– Ces problèmes doivent être envisagés si l'on veut débloquer la situation avec le monde catholique, tout comme il faut parler de la bioéthique, de l'insémination artificielle et de toutes les questions qui touchent profondément à la morale catholique. J'estime que, là-dessus, la politique atteint ses limites et doit céder le pas à la conscience individuelle.

Bien qu'étant personnellement laïque et non-croyant, j'ai toujours regardé avec grand respect ce monde catholique, réalité importante de ce pays et dont l'attention portée à la condition humaine dans une société déshumanisée fait partie de notre patrimoine. C'est pourquoi je pense que notre Parlement, moins représentatif puisque élu au système majoritaire, devrait, avant de légiférer sur des sujets pareils, consulter les Italiens au moyen de référendums consultatifs.

– La Ligue, bien qu'appartenant à la majorité, n'est-elle pas un allié, peut-être contre-nature, mais possible pour la gauche?

– La Ligue est une des composantes de la majorité, qui tolère cette dernière de moins en moins bien, car elle se rend compte qu'en fait de nouveauté, Berlusconi est en train de réintroduire des éléments du vieux système. Ce qu'elle va devenir, je n'en sais rien. Ces derniers temps, son influence ne grandit plus. C'est un mouvement compliqué, avec des éléments de programme qui la rapprochent de la droite, mais une forte capacité d'innovation – sur le fédéralisme par exemple – qui la rapproche de la gauche.

Des alliances stratégiques avec elle sont impossibles dans la situation actuelle, mais des ententes tactiques sont possibles avec la Ligue, à l'occasion – pourquoi pas? –, si les règles du jeu nous conviennent. De toute façon, nous recherchons une ample convergence parlementaire, alors nous devons prêter une attention toute particulière à l'évolution de la Ligue.

– Avant même toute alliance, il faudrait que le PDS ait résolu ses problèmes d'identité. Votre arrivée à la direction, vous qui vous définissiez comme un «vieux bolchevik» brouille encore les cartes.

– Comme tous les dirigeants de ce parti, je viens du PCI. Qu'y faire? C'est indéniablement notre matrice. Suis-je un vieux communiste? On me jugera à mes actes, mais j'ai quarante-cinq ans, pour la politique italienne c'est jeune. Quant au communisme, presque toutes les forces de gauche de cette génération en proviennent. C'est un parti qui a eu jusqu'à 34 % des suffrages. Ce n'était pas cette secte extrémiste à laquelle on voulait la réduire. Aujourd'hui, le PDS qu'est-ce que c'est? Un parti qui veut aller au-delà de l'idéologie, en gardant la partie démocratique de l'héritage du PCI. Car le PCI n'a jamais été honteux, ce n'était pas le PC bulgare! Aussi le grand changement lié à la création du PDS a-t-il été très douloureux.

C'est un parti qui se veut moderne, démocratique, européen, et surtout crédible: nous voulons gouverner. Nous sommes aussi membres de l'Internationale socialiste, de la grande famille de la gauche européenne. Nous nous voudrions axés sur le neuf, désireux de dépasser une vision étatiste et bureaucratique, ouverts même à la culture néolibérale. Mais ce désir d'ouverture culturelle a ses revers il contribue à nous donner une image mouvante, une image qui n'accroche pas bien.

Mon arrivée brouille-t-elle les cartes? En donnant sa démission, Achille Occhetto a fait un choix très digne: il avait perdu l'élection, il est parti. C'est un homme qui a fait des choses extraordinaires, et je le dis avec conviction: on lui doit le changement, la création du PDS. Mais aujourd'hui, s'il a sa juste place dans notre réflexion, nous devons aussi tourner la page. Nous sommes le PCI, pas le PCUS, et nous n'enterrons pas nos dirigeants le long des murs du Kremlin!

A la tête de notre parti, ce doit être comme dans n'importe quel autre parti démocratique, les saisons de la politique changent. Le parti aussi a bien changé. Nous n'avons plus cet énorme appareil du passé, de 5000 employés nous sommes passés à 600, un système remplacé par la participation et le volontariat. Nos groupes parlementaires et nos élus sont très autonomes, le parti n'est plus qu'un instrument dans nos rapports avec les citoyens.

On nous demande souvent, expression que je n'aime pas, si nous avons des modèles. Evidemment non, mais l'expérience du SPD allemand nous intéresse, car ils ont connu une expérience de parti de masse, de parti relié au monde du travail. Nous sommes aussi dans un pays méditerranéen. A ce titre nous nous sentons proches de certains débats de votre Parti socialiste. Nous sommes un morceau de cette famille de gauche européenne qui, avec tous ses problèmes, reste une réalité fondamentale, car la droite n'a résolu aucun des grands problèmes.»

– Elle est bien malade, cette gauche européenne...

– C'est vrai. Je suis persuadé que nous aurions intérêt à une réflexion commune approfondie. Les problèmes sont les mêmes pour tous, à nous de trouver les réponses. Et des réponses concrètes. En Italie, nous avons en main la plupart des grandes mairies, la «reconquête» contre Berlusconi peut partir de là: montrer que là où nous gouvernons, nous le faisons sans sacrifier nos valeurs, mieux que la droite.

Qu'est, finalement, le nouveau défi de la gauche? Trouver le point d'équilibre entre l'exigence d'un nouveau développement et les lois de la compétitivité, sans sacrifier la solidarité et les libertés individuelles. Il y a beaucoup d'approches et de concepts à réinventer, trouver par exemple un modèle de «Welfare society» et non plus de «Welfare state». La dimension européenne est absolument indispensable à la gauche pour que celle-ci reprenne l'initiative.

Propos recueillis par
MARIE-CLAUDE DECAMPS
et JEAN-PIERRE LANGELLIER

UKRAINE

Le nouveau président prône une «normalisation» des relations avec la Russie

MOSCOU
de notre correspondant

«L'esprit concret et le réalisme doivent prendre le pas sur le romantisme politique.» Dans son discours d'investiture, mardi 19 juillet, devant le Parlement de Kiev, Leonid Koutchma n'a pas démenti sa réputation d'homme pragmatique. Le nouveau chef de l'Etat ukrainien, vainqueur de l'élection présidentielle du 10 juillet, a fait du redressement économique du pays la priorité absolue de son mandat. Cet ancien directeur d'une usine de missiles a défendu la nécessité de *«réformes progressives»* et préconisé certaines mesures concrètes, comme la libéralisation du commerce extérieur, un allégement des impôts ou encore la réduction des dépenses budgétaires.

Leonid Koutchma entend surtout mettre un terme à *«l'auto-isolement de l'Ukraine»*. Sans remettre en question l'indépendance du pays, il faut bien admettre, dit-il, que c'est essentiellement avec la Communauté des Etats indépendants (CEI) et, en premier lieu, la Russie que Kiev doit établir d'étroites relations économiques. D'autant plus que les pays occidentaux n'ont guère ouvert leurs marchés à la production ukrainienne. La première étape d'une *«normalisation»* des rapports avec Moscou pourrait être la signature d'un accord de coopération économique entre les deux pays, a estimé Leonid Koutchma.

Prenant acte de la forte polarisation régionale entre l'Est russophone et l'Ouest nationaliste, le président élu a également rappelé que l'Ukraine *«est un pays multinational»* et a proposé, après avoir lu son discours dans un ukrainien hésitant, de donner au russe le statut de langue officielle à côté de l'ukrainien, qui resterait la langue d'Etat. Une proposition que le Parlement a saluée par une salve d'applaudissements.

En lutte ouverte depuis des mois avec l'ancien président Leonid Kravtchouk, la «République autonome de Crimée» a par ailleurs mis en veilleuse ses aspirations séparatistes. Il est vrai que les habitants de la péninsule, majoritairement russophones, avaient plébiscité M. Koutchma sur la foi de ses promesses de réformes économiques et de rapprochement avec la Russie. *«Les tensions avec Kiev vont désormais s'apaiser»*, a même affirmé le président de Crimée, Iouri Mechkov.

Le dossier nucléaire n'a fait l'objet d'aucune mention dans le discours de M. Koutchma. Il avait d'ailleurs indiqué, la semaine dernière, qu'il n'y avait pas urgence en la matière. Il avait alors souligné que le traité de non-prolifération nucléaire (TNP) arrivait à expiration en 1995 et que, probablement, Kiev attendrait que ce document soit renégocié avant de le parapher. Pour les pays occidentaux, en revanche, il s'agit d'un dossier primordial, et ils n'ont pas manqué de le signaler à Kiev ces derniers jours, évoquant un moyen de pression supplémentaire: l'accord de partenariat signé le 14 juin entre l'Union européenne et l'Ukraine ne sera ratifié et n'entrera donc en vigueur que lorsque Kiev aura adhéré au TNP.

Si les diverses forces politiques ukrainiennes semblent vouloir accorder une période de répit à Leonid Koutchma, ce dernier devra toutefois compter avec un Parlement nouvellement élu et dominé par les conservateurs. Et les prérogatives respectives du législatif et de l'exécutif pourraient être l'enjeu de débats assez vifs, Leonid Koutchma, à l'image de son homologue russe Boris Eltsine, s'étant prononcé pour un pouvoir présidentiel fort. – *(Intérim.)*

EN BREF

ARGENTINE: l'attentat antisémite de Buenos-Aires a détruit des archives irremplaçables. – Un homme a été retrouvé vivant, mardi 19 juillet, sous les décombres de l'immeuble qui abritait l'Association mutuelle israélite argentine, principale organisation juive du pays, qui a été détruit, lundi 18, par un attentat à la bombe. Il s'agit du concierge de l'association. Ce dernier, blessé aux jambes, est *«dans un bon état général»*. L'attentat a fait 28 morts, selon un bilan encore provisoire. La Délégation des associations israélites argentines (DAIA) a estimé à 70 le nombre des personnes disparues après cette explosion, qui a endommagé six immeubles outre le siège de l'association visée. Le bilan des blessés oscillait entre 130 et 150 personnes. L'explosion a détruit des archives irremplaçables, concernant notamment les nazis qui avaient fui en Argentine après la deuxième guerre mondiale. – *(AFP, Reuter.)*

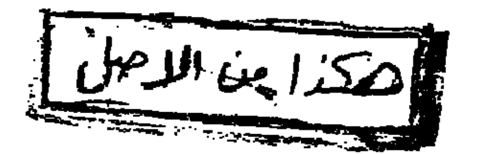
BANGLADESH: les Douze demandent à Dacca d'assurer la protection de l'écrivain Taslima Nasreen. – Les Douze ont chargé, mardi 19 juillet, leurs ambassadeurs de demander aux autorités de Dacca d'assurer la protection de la romancière bangladaise Taslima Nasreen, dont les intégristes locaux réclament la mort pour son dernier roman. Dans un communiqué, le ministre allemand des affaires étrangères a déclaré que les ministres *«ont décidé d'appeler le gouvernement du Bangladesh à prendre toutes les mesures nécessaires à la protection de Mme Nasreen et à lui permettre de quitter le pays si elle le souhaite»*. Klaus Kinkel a ajouté que l'Union européenne se proposait d'accueillir l'auteur, passée dans la clandestinité. Dacca, qui estime que cette dernière doit se rendre à la justice pour être protégée, a qualifié l'initiative des Douze d'*«immorale»*. – *(AFP.)*

GÉORGIE: les Etats de la CEI refusent d'aider au maintien de la paix en Abkhazie. – Les Etats de la Communauté des Etats indépendants (CEI) ont refusé de participer à l'opération de maintien de la paix menée par la Russie en République autonome d'Abkhazie (nord de la Géorgie), lors d'une réunion, mardi 19 juillet, des ministres de la défense et des affaires étrangères de la CEI. Seul le Tadjikistan s'est déclaré prêt à envoyer une compagnie à Soukhoumi (en Abkhazie). Le Kirghizstan et l'Arménie ont proposé d'envoyer des observateurs. – *(AFP.)*

GRANDE-BRETAGNE: remaniement imminent. – Un remaniement du gouvernement britannique est imminent, ont annoncé, mercredi 20 juillet dans la matinée, les services de John Major. *«Je peux confirmer que le premier ministre fait des changements au sein de son gouvernement. Les détails seront annoncés le moment venu»*, a précisé le porte-parole du 10 Downing Street. Selon les milieux proches du gouvernement, le remaniement devrait concerner trois ou quatre ministres et plusieurs secrétaires d'Etat, mais aucun des trois portefeuilles les plus prestigieux (finances, affaires étrangères et intérieur). – *(Reuter, AFP.)*

POLOGNE: un nouveau président pour l'agence PAP. – Wlodzimierz Gogolek, professeur en sciences informatiques, a été nommé, mardi 19 juillet, par le premier ministre Waldemar Pawlak aux fonctions de président de l'Agence polonaise de presse (PAP). M. Gogolek, quarante-cinq ans, qui n'est affilié à aucun parti, remplace Ignacy Rutkiewicz, nommé en septembre 1990 par Tadeusz Mazowiecki, alors premier ministre. – *(AFP.)*

TURQUIE: accrochages dans le Sud-Est anatolien. – Vingt-deux rebelles kurdes du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) et sept soldats turcs ont été tués, lors d'accrochages entre forces de l'ordre et maquisards kurdes, près de Cukurca, à la frontière turco-irako-iranienne, ont indiqué, mardi 19 juillet, les autorités de la région de Diyarbakir. Ces mêmes sources ont également fait état d'opérations des forces de l'ordre dans les régions de Diyarbakir, Mus, Sirnak et Tunceli (Sud-Est anatolien) qui auraient fait quinze victimes parmi les militants du PKK. – *(AFP.)*



Le Parlement anesthésié

En reportant les choix décisifs, le gouvernement a traversé sans encombre une session qui s'annonçait délicate

Ni trop ni trop peu. C'est entre ces deux écueils que le gouvernement devait naviguer pour traverser sans dommage la session parlementaire *qui vient de s'achever. Une* session piège, à l'évidence. Tout incitait, en effet, le premier ministre à la prudence, tant les nuages s'étaient amoncelés durant l'hiver. Les mésaventures de la révision de *la loi Falloux, puis la révolte des* marins-pêcheurs, enfin la fronde de la jeunesse contre le contrat d'insertion professionnelle (CIP) et les résultats décevants des élections cantonales, au mois de mars, avaient fini par éroder la popularité d'Edouard Balladur et par faire douter la majorité. La tentation ne pouvait qu'être grande d'écarter de l'ordre du jour du Parlement tous les projets susceptibles de faire des vagues. D'autant que la perspective de l'élection présidentielle jouait dans le même sens et invitait à reporter à plus tard – quand on aurait les coudées franches – les choix les plus controversés.

Pour autant, le gouvernement ne pouvait se résigner à l'inaction et tirer un trait sur la session parlementaire de printemps, dernière session non budgétaire avant l'élection présidentielle. Trop de réformes d'envergure – concernant la politique familiale, la police, la justice et l'aménagement du territoire, notamment – avaient été promises pendant la campagne électo*rale de 1993, puis confirmées par* le premier ministre, pour ne pas s'y atteler. Le gouvernement était, en outre, pressé par une partie de sa majorité, les boutefeux du RPR qui soutiennent bruyamment la candi*dature élyséenne de Jacques Chirac.* Il fallait bien, aussi, apaiser ces impatiences. La session parlementaire en fournissait l'occasion naturelle.

La marge de manœuvre était donc étroite. Trois mois et demi plus tard, le gouvernement est, moins que jamais, à l'abri des coups de vent, mais il a indéniablement franchi, sans gros dégâts, cette passe délicate. Maître de l'ordre du jour du Parlement, il a su *godiller en douceur et gagner du* temps, bien aidé en cela par le calendrier électoral. L'approche du scrutin européen du 12 juin et le choix d'une liste commune de la majorité ont, en effet, imposé à *l'UDF, et surtout au RPR, un devoir* de réserve particulièrement bien venu pour le gouvernement.

Gages préélectoraux

C'est ainsi que députés et sénateurs ont eu tout loisir d'examiner, jusqu'à la mi-juin, des textes qui, sans être négligeables, ne risquaient guère de mettre le feu aux poudres. Ce fut le cas, à l'évidence, en avril et en mai, des trois projets de loi sur la bioéthique ; puis du texte sur la défense de la langue française, propice aux emballements cocardiers, de celui sur la participation des salariés dans l'entreprise, figure imposée du gaullisme, ou encore de la loi de programmation militaire, consensuelle par nécessité et dont chacun admet qu'elle sera remise en chantier après le départ de François Mitterrand.

Une deuxième fournée de textes, *déjà moins commodes, aura occupé* l'essentiel du mois de juin. Trop attendu pour ne pas être jugé décevant par une partie de la majorité, le projet de loi sur la famille est ainsi sorti, sans trop d'encombres, de son examen par le Parlement. Il est vrai que, pour amadouer les grincheux, Simone Veil, ministre des affaires sociales, a su multiplier attentions et concessions ; et accompagner ce texte d'une première réforme de la Sécurité sociale, destinée à séparer la gestion des branches du régime général, instaurant ainsi l'autonomie financière de la Caisse nationale d'allocations familiales, réclamée de longue date par les associations familiales.

Le projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier visait, quant à lui, d'autres groupes de pression : les viticulteurs, qui ont obtenu l'autorisation de l'affichage publicitaire sur *les boissons alcooliques, interdit* depuis 1990 par la loi Evin, ou encore les élus locaux, satisfaits de l'assouplissement des dispositions de la loi Sapin de 1993 sur les délégations de service public. Seule ombre *au tableau : le projet de loi* promis aux anciens combattants d'Afrique du Nord pour améliorer leurs pensions est resté en rade à l'Assemblée nationale, les associations d'anciens combattants l'ayant *jugé notoirement insuffisant.*

Au total, gages et cadeaux préélectoraux auront permis au gouvernement d'atteindre la fin de la session ordinaire sans escarmouche sérieuse. Et pour répondre à ceux qui jugeaient ces textes bien timorés, le gouvernement a fait miroiter, non sans succès, la perspective de réformes plus ambitieuses après l'élection présidentielle.

Cette politique d'annonce et d'affichage, qui trace, en pointillé, un possible programme présidentiel, a franchi un palier supplémentaire à l'occasion de la session extraordinaire du début juillet. En une douzaine de jours, les parlementaires ont été appelés à débattre, à marche forcée, de trois des textes les plus significatifs promis en 1993 : les projets sur la justice, le projet de loi d'orientation sur la sécurité, enfin celui sur l'aménagement et le développement du territoire. Dans les trois cas, le gouvernement est resté volontairement au milieu du gué, fidèle à sa démarche : ni trop ni trop peu. Une première lecture à *l'Assemblée ou au Sénat aura* permis de ne pas prêter le flanc au soupçon d'immobilisme. Mais cette discussion tardive, en session extraordinaire – qui reporte *ipso facto* l'adoption définitive de ces textes à *la fin de l'année, après la discussion* du projet de loi de finances –, aura également évité de bousculer l'électorat conservateur par des réformes intempestives.

Soubresauts à l'UDF, effervescence au RPR

L'ouverture du grand chantier de l'aménagement du territoire en a fourni la plus éloquente illustration. Précédé, pendant des mois, d'un tour de France du ministre de l'intérieur, Charles Pasqua, fréquemment accompagné du premier ministre, mobilisant le ban et l'arrière-ban des provinces françaises, et destiné – rien de moins – à préparer l'an 2015, ce projet est déjà arrivé *sérieusement édulcoré sur le bureau* de l'Assemblée nationale. Mais il est sorti plus affadi encore du débat au Palais-Bourbon. Trop d'intérêts concurrents, trop d'enjeux locaux étaient en cause pour que les vrais choix ne soient éludés, qu'il s'agisse du schéma national d'aménagement, concocté par le ministre de l'intérieur, ou de la nécessaire péréquation des ressources, sinon des richesses.

Trois mois durant, l'anesthésie du Parlement a donc *été presque* totale, grâce, notamment, à cet usage intensif de la *« législation à crédit »* que n'a pas hésité à dénoncer René Monory, président (UDF-CDS) du Sénat (*le Monde* du 1er juin). Et il aura fallu attendre la fin du mois de juin, la clôture du scrutin européen et l'ouverture de la pré-campagne présidentielle pour que les groupes sortent un tant soit peu de leur léthargie.

Ce furent d'abord les soubresauts de l'UDF, partagée entre l'allégeance au premier ministre et l'espoir qu'un candidat issu de ses rangs puisse la représenter à l'élec*tion présidentielle. Le Parti répu*blicain avait mal digéré d'avoir vu son candidat, Jean-François Deniau, évincé par le centriste Dominique Baudis pour conduire la liste de la majorité aux européennes. La révolte avait avorté début avril. Au grand dam de Charles Millon, président du groupe UDF à l'Assemblée, elle a rebondi dès le surlendemain du scrutin européen, avec la création impromptue d'un groupe autonome de vingt-sept députés. Tout ce petit monde, moyennant quelques assurances de Gérard Longuet, président du PR, a regagné, quelques jours plus tard, le giron de l'UDF.

Ce fut ensuite l'effervescence au RPR, également tiraillé entre ses deux présidentiables, Jacques Chirac et Edouard Balladur. Déjà, fin juin, Bernard Pons, président du groupe à l'Assemblée et fidèle partisan du maire de Paris, faisait part de son inquiétude devant la *« situation économique préoccupante »*. Mais c'est Pierre Méhaignerie, ministre de la justice et centriste de surcroît, qui a fait les frais du premier véritable accroc dans le pacte majoritaire. Début juillet, la grande majorité du groupe RPR rejetait, sans crier gare, l'une des principales dispositions de son texte sur la justice, récusant même les tentatives de conciliation menées par l'un des leurs, Pierre Mazeaud, président de la commission des lois. Même le groupe socialiste, dominé par les fabiusiens, semble avoir repris du poil de la bête, comme *dopé par le changement de patron à* la tête du PS.

Habile à contourner l'obstacle, Edouard Balladur a traversé sans encombre majeur cette session piège. Mais si les rivalités continuent de s'aiguiser au sein de la majorité à l'approche de l'échéance présidentielle, la navigation parlementaire deviendra plus risquée. Jean-Louis Debré, secrétaire général adjoint et porte-parole du RPR, a déjà prévenu qu'à l'automne l'examen du projet de budget pour 1995 *« permettra, certainement, de discuter des propositions, des orientations et, finalement, des choix qui s'imposeront pour la France »* (*le Monde* daté 17-18 juillet). Le rendez-vous est pris. Il ne fait de doute pour personne qu'il n'est pas seulement parlementaire.

FRÉDÉRIC BOBIN, CÉCILE CHAMBRAUD et GÉRARD COURTOIS

La mise en cause de ministres par la justice

L'image de M. Carignon est ternie à Grenoble

Depuis quatre ans, Alain Carignon, maire (RPR) de Grenoble, est confronté à une série d'affaires. Seule celle concernant le groupe Dauphiné News est *actuellement en mesure de* l'inquiéter (« le Monde » du 19 juillet). Mais celles-ci ont entamé quelque peu son crédit auprès de la population grenobloise. Les élections législatives de 1993, puis le scrutin cantonal de 1994, ont traduit les difficultés politiques que rencontre désormais cet élu.

GRENOBLE

de notre correspondant

Le 29 juillet 1989, le maire de Grenoble convoque précipitamment la presse. Il entend révéler *« des faits sérieux »* concernant l'office public d'HLM de sa ville (OPALE) et annoncer la démission d'une conseillère municipale RPR, Christiane d'Ornano, également présidente de la commission d'appel d'offres de cet organisme. Installée à ses côtés, cette dernière *réclame son inculpation*, pour, expliquera-t-elle, *« prouver sa bonne foi »*. Alain Carignon et son conseil municipal entendent ainsi, en jouant la transparence, étouffer dans l'œuf une rumeur qui, depuis quelques jours, prenait de l'ampleur dans la cité dauphinoise.

Cette affaire sera une première alerte sérieuse pour M. Carignon. Même s'il ne préside pas aux destinées de l'OPALE, les problèmes *que traverse alors cet organisme* le touchent directement. En effet, c'est à l'occasion des investigations menées par la police judiciaire de Grenoble et le juge Régis Vanhasbrouck, à la suite de l'inculpation et de l'incarcération, pour faux bilans, abus de biens sociaux et escroquerie, d'un de ses amis politiques, *le* promoteur Vincent Rivier, également proche conseiller du maire, que sont mises au jour un certain nombre d'opérations douteuses au sein de l'OPALE.

L'enquête révélera, notamment, que le maire de Grenoble avait pris l'habitude de donner des instructions manuscrites et précises au directeur de l'office. Il avait vivement souhaité, par exemple, que l'OPALE prenne le bureau d'études GLITEC, dont le PDG était M. Rivier, pour coordonner les travaux de réhabilitation de cent quatre-vingt-dix-huit logements sociaux. Une enquête administrative réalisée au même moment par la mission d'inspection spécialisée des HLM, portant sur la gestion de l'OPALE, fit apparaître un nombre de faits graves et illégaux, notamment des surfacturations et des prestations *payées deux fois, des factures* gonflées au profit du GLITEC. L'engagement supplémentaire de dépenses fut estimé à 16,9 millions de francs.

La mission d'inspection conclura son rapport en ces termes : *« L'ensemble des faits évoqués, ou même simplement certains d'entre eux, justifieraient l'ouverture d'une information judiciaire. »* Presque au même moment, les services de police *transmettaient au ministère de* l'intérieur une note dans laquelle ils indiquaient : *« C'est notamment par GLITEC que l'OPALE a renfloué, au début 1989, le groupe SDE* (également présidé par M. Rivier), *sous forme d'une avance sur travaux d'environ 8 millions de francs. »*

Le parquet de *Grenoble* devait, le 10 janvier 1990, présenter une requête auprès de la chambre criminelle de la Cour de cassation, dans laquelle figuraient les noms de Christiane d'Ornano et d'Alain *Carignon. Finalement la chambre* ne jugera pas utile de désigner une cour d'appel pour poursuivre l'instruction, et elle refermera ainsi le dossier.

Journaux de promotion

Quelques mois plus tard, une nouvelle affaire éclatait. Cette fois, à l'initiative de la chambre régionale des comptes de Rhône-*Alpes. Ses magistrats révélèrent* des détournements de fonds au sein de l'Association sociale grenobloise (ASG). De l'argent destiné à l'achat des colis de Noël des personnes âgées était, en réalité, utilisé pour financer des journaux électoraux de quartier, ou bien encore pour régler des factures totalement étrangères aux objectifs de l'ASG. C'est ainsi que furent payés, grâce aux comptes et sous-comptes de l'ASG, des collaborateurs d'un journal du RPR ; mais l'association finança également une plaquette de présentation du projet de voie sur berge le long de l'Isère. La chambre régionale des comptes fit enfin observer que si le maire de Grenoble *« n'a pas participé directement à la gestion irrégulière* (...) *il y a trouvé un intérêt de fait, direct ou indirect, par la promotion de son image »*.

Au cours de l'année 1991, ce dossier fut transmis, comme celui de l'OPALE, à la chambre criminelle de la cour d'appel de Paris. Mais aucune suite ne lui fut donnée. Dans un arrêt rendu le 14 janvier 1992, pourtant, le président de la troisième chambre, Guy Joly, estimait que *« des faits de détournements de fonds publics, par dépositaire ou comptable public, dont la chambre d'accusation n'est pas saisie, paraissent avoir été commis »*. Quelques semaines plus tard, les magistrats du siège recevaient du parquet général une fin de non-recevoir à leur demande. Ils mettaient ainsi brutalement fin à toute demande d'instruction.

Une autre affaire, survenue également en 1990, mais à laquelle M. Carignon était totalement étranger, devait malmener l'image du maire de Grenoble. Sa sœur, Marie-Jo Carignon, qui était depuis plusieurs années sa secrétaire particulière, utilisait, à son insu, son compte de campagne pour venir en aide à son ami Roger Charpenne, un commerçant, inculpé par la suite d'abus de biens sociaux et de banqueroute. Ce compte, parfois abondamment *pourvu en liquidités, faisait partie* d'un dispositif d'escroquerie d'une grande ampleur qu'avait mis au point M. Charpenne. Grâce à des « comptes taxis », il parvenait à récupérer les actifs de ses sociétés avant leur dépôt de bilan.

Plusieurs millions de francs ont ainsi transité par le compte de campagne de M. Carignon. Ce compte a, en outre, été vidé d'une somme de 300 000 francs par la sœur du maire de Grenoble, sans que, naturellement, celui-ci en ait été informé. Marie-Jo Carignon a été inculpée d'escroquerie, d'abus de biens sociaux et de recel de biens sociaux. Son frère, qui a congédié de son poste son *ancienne secrétaire, n'a cependant* pas porté plainte, jugeant suffisante la sanction qu'il lui avait infligée. Cette affaire sera évoquée prochainement devant le tribunal correctionnel de Grenoble. Toutefois, les faits relatifs à l'utilisation du compte de campagne du maire n'ont pas été retenus dans la procédure.

CLAUDE FRANCILLON

L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE : deux députés RPR lancent un appel pour M. Chirac. – Estimant que *« l'actualité politique est à présent entièrement tournée vers l'élection présidentielle »*, deux députés RPR, Jean Ueberschlag (Haut-Rhin) et Marc Fraysse (Rhône), viennent d'envoyer aux membres de leur groupe, une lettre les engageant à *« serrer les rangs autour »* du fondateur du RPR. *« Sous le signe du rassemblement et de la fidélité,* écrivent-ils, *nous sommes nombreux à nous battre depuis si longtemps aux côtés de Jacques Chirac que ce n'est pas maintenant que nous allons lever le pied »*. *« Depuis dix-huit ans* (...), *nous avons avec lui, tout partage, enthousiasme et doutes, succès et déceptions. Et lorsque tout allait mal, il a toujours su dire et faire ce qu'il fallait pour que cela reparte »*, affirment MM. Ueberschlag et Fraysse. Par ailleurs, Philippe Vasseur, vice-président du PR, s'est déclaré en accord avec Jean-Louis Debré, secrétaire général adjoint du RPR, qui avait critiqué la politique économique du gouvernement (*le Monde* daté 16-17 juillet).

Le décret de démission de M. Carignon publié au JO. – Le *Journal officiel* a publié, mercredi 20 juillet, le décret qui met fin, *« sur sa demande »*, aux fonctions de M. Carignon comme ministre de la communication. Signé par François Mitterrand, dans sa chambre de l'hôpital Cochin, et contre-signé par le premier ministre, Edouard Balladur, ce décret du 19 juillet stipule que Nicolas Sarkozy, ministre du budget et porte-parole du gouvernement, est *« chargé, à titre provisoire, d'exercer les fonctions du ministre de la communication »*.

L'exception Longuet

Depuis le mois de mars, Alain Carignon n'est pas le seul ministre du gouvernement Balladur susceptible d'être visé par une procédure judiciaire. Instruite par le conseiller Renaud Van Ruymbeke, l'enquête sur le financement du Parti républicain a abouti à la mise en cause, directe et indirecte, de Gérard Longuet. Le *ministre de l'industrie*, des postes et télécommunications et du commerce extérieur, qui est aussi président du PR, a été nommément cité par le magistrat dans deux rapports adressés au parquet général de Rennes et consacrés l'un aux finances du parti proprement dites, l'autre aux activités des sociétés privées Avenir 55 et Investel, créées par lui en 1987 et 1989, pendant et après son premier passage au ministère des PTT, durant la première cohabitation.

« Pompe à finances »

Parti des comptes occultes de l'industriel nantais René Trager, déjà impliqué dans certains financements illicites du PS, le conseiller Van Ruymbeke évoquait, dans le premier rapport, daté du 24 mars, l'existence d'une « pompe à finances » du PR et, plus généralement, de *« faits qui apparaissent en l'état constitutifs de faux, voire d'abus de biens sociaux, recel et trafic d'influence »*. Surtout, le magistrat concluait : *« Seules des investigations approfondies sur le PR sont de nature à élucider l'origine particulièrement suspecte de l'argent liquide dont a bénéficié le PR de 1987 à 1991 : 28 millions de francs »* (*le Monde* du 29 mars).

La chancellerie n'avait que partiellement donné satisfaction au magistrat, optant pour une enquête préliminaire – donc sous le contrôle du parquet – sur les faits signalés par le juge. Qui plus est, cette enquête a été ouverte à Paris, ce qui semble exclure une saisine ultérieure du magistrat rennais, au cas où une information judiciaire serait finalement ouverte. *« Le garde des sceaux renoue avec les détestables pratiques de ses prédécesseurs,* avait alors protesté le Syndicat de la magistrature (SM, gauche). *Une telle attitude est d'autant plus grave qu'elle concerne une procédure impliquant un parti dont plusieurs ministres sont membres »* (*le Monde* du 11 mai). Les demandes réitérées d'*« investigations approfondies »* portant cette fois sur le patrimoine et le financement personnel de Gérard Longuet, formulées par Renaud Van Ruymbeke dans son second rapport, daté du 24 mai, ont été suivies du même effet. Un complément d'enquête a été ordonné le 7 juin, toujours par le parquet de Paris, à propos de la société Avenir 55, dont le conseiller rennais estimait par écrit qu'elle pouvait avoir été le cadre d'infractions *« pouvant constituer des délits d'abus de biens sociaux, voire de trafic d'influence et de corruption »* imputables à M. Longuet (*le Monde* du 27 mai).

N'ayant pas reçu le feu vert espéré de la chancellerie, dessaisi *de facto* des faits qu'il avait mis au jour sur les finances du PR et celles de son président, le *magistrat n'a donc jamais été* en mesure de mener le « dossier Longuet », comme son collègue lyonnais Philippe Courroye l'a fait avec le « dossier Carignon », en faisant connaître son souhait de mettre en examen le ministre concerné. Ainsi M. Longuet pouvait-il affirmer, dans les colonnes du *Monde*, le 14 juin : *« Ni les responsables nationaux du PR, ni* a fortiori *moi-même, nous ne sommes – ni de près ni de loin – mêlés à cette affaire. Depuis près d'un an que nous sommes cités presque chaque semaine, rien n'a été établi, personne n'a été mis en examen. Et pour cause, il n'y a pas de lien entre cette affaire et nous. »*

Le 25e anniversaire de la conquête de notre satellite

Le premier pas de l'homme sur la Lune : un exploit qui n'est pas près de se renouveler

Le 21 juillet 1969, à 3 h 56 (heure française), l'astronaute américain Neil Armstrong était le premier homme à poser le pied sur la Lune. Six cents millions de téléspectateurs l'accompagnaient, soulagés, dans sa promenade un peu gauche, tandis que l'Amérique relevait enfin la tête. Après des années d'une course menée à un train d'enfer, elle lavait le « Pearl Harbour scientifique » que l'Union soviétique lui avait infligé en 1957 et en 1961 avec le lancement du premier Spoutnik, puis celui du premier homme dans l'espace, Youri Gagarine.

■ Neil Armstrong, soixante-quatre ans, premier homme à poser le pied sur notre satellite, est toujours aussi discret. Après un long passage à l'université de Cincinnati (Ohio), il s'est lancé dans les affaires et préside aujourd'hui une société de systèmes électroniques, AIL Systems.

■ Edwin Aldrin, soixante-quatre ans, est le plus médiatique des trois. Il a subi une difficile cure de désintoxication et un séjour en hôpital psychiatrique dans les mois qui ont suivi sa mission. Il a longtemps parcouru le monde pour donner des conférences et dirige une petite société spécialisée dans la promotion de l'espace. Il prépare aujourd'hui un livre de science-fiction.

■ Michael Collins, soixante-quatre ans, est devenu, après sa mission, porte-parole du département d'Etat, puis directeur du Musée de l'air et de l'espace de Washington avant d'être sous-directeur de la Smithsonian Institution. Aujourd'hui, il écrit et pêche en Caroline du Nord.

En troquant l'utile contre l'imaginaire, l'espace a perdu ce qui lui avait donné son élan : le rêve. Rien d'étonnant à cela. Les pionniers, pour lesquels rien n'était inaccessible, sont aujourd'hui des hiérarques trop occupés ou des retraités plein de souvenirs, qui ont laissé la place à des maniaques de la calculette et de la rigueur budgétaire. A la veille de la commémoration du vingt-cinquième anniversaire de la conquête de la Lune, rares sont ceux qui espèrent encore retrouver l'adolescence bruyante et inventive de cette période où l'argent coulait à flots.

Même les plus enthousiastes, comme le directeur scientifique de l'Agence spatiale européenne, Roger Bonnet, pourtant prêt à débarquer à nouveau sur la Lune ou à conquérir Mars, reconnaît sans peine qu'*« après avoir atteint les limites de l'utopie, il semble que le rythme des trente dernières années doive se ralentir »*. La conquête de la nouvelle frontière promise par John Kennedy lorsqu'il était président des États-Unis semble devoir être plus longue que prévu car beaucoup sont prêts, à leur manière, à suivre le président de la Russie, Boris Eltsine, qui n'hésitait pas récemment dans une déclaration électoraliste à critiquer l'espace, *« ce monde budgétaire qui* [a] *ruiné le pays»*.

Et pourtant rappelez-vous, notre émotion devant ce premier pas sur la Lune. C'était il y a vingt-cinq ans. Le 21 juillet 1969, à 3 h 56 du matin (heure française), Neil Armstrong, commandant de bord de la mission Apollo-11, devenait le premier homme à fouler le sol d'une planète autre que la sienne. Devant nos yeux émerveillés, l'astronaute américain, engoncé dans son lourd scaphandre blanc, gauche comme un enfant qui fait ses premiers pas, cherchait avec précaution le premier barreau de l'échelle de son véhicule de descente, le Lem. Une dernière hésitation et Armstrong posa le pied dans la poussière du sol lunaire. La Mer de la Tranquillité résista et l'astronaute, rassuré, y alla de son couplet désormais célèbre : *« C'est un petit pas pour l'homme, mais un grand bond pour l'humanité. »* Et, il ajouta, plus naturel : *« C'est beau, beau, beau. Une magnifique désolation. »* Alors, en bon professionnel de l'espace qu'il était, il fit le tour de son véhicule de descente, le « Lem » (Lunar Module), pour en vérifier le bon état marquant le sol vierge de l'empreinte de ses « Moon-Boots ». Sécurité d'abord. Car les consignes étaient strictes. Prélever sans retard un échantillon de sol lunaire pour le cas où un départ précipité aurait été nécessaire.

Un étonnant pas de deux

L'homme fit sa cueillette, sans précipitation excessive, et comme tout allait bien, son compagnon de route, Edwin Aldrin, le rejoignit pour un étonnant pas de deux. Balourd et aérien. Ce n'était pas les Dupont-Dupond des aventures de Tintin dans *On a marché sur la Lune*, mais ça y ressemblait beaucoup. Solennité en plus. On planta donc le drapeau américain. On établit, politique oblige, une liaison spéciale avec le président des Etats-Unis pour échanger quelques banalités sur l'exploit, l'humanité, la paix sur Terre et la grandeur des Etats-unis.

Deux heures et demi plus tard, l'aventure prenait fin et avec elle celle des six cents millions de téléspectateurs qui en avaient rêvé. Neil Armstrong et « Buzz » Aldrin réintégraient alors la cabine du Lem pour rejoindre, en orbite, l'infortuné Michael Collins cloîtré dans la capsule Apollo chargée de ramener les trois hommes sur Terre. Ce ne fut pas sans une intense émotion que, les yeux écarquillés à déchiffrer l'image troublée du téléviseur, on attendit la mise à feu du moteur du Lem et son décollage de la Lune. A bien regarder cette étrange araignée avec ses drôles de hublots triangulaires et ses couvertures thermiques semblables à du papier doré, on se demande encore comment elle pouvait voler.

Il fallait avoir l'âme chevillée au corps pour confier sa vie à un tel engin et un humour, ou un sang froid, sans faille pour avoir annoncé quelques heures auparavant, lors de l'atterrissage du Lem : *« Ici, Base de la Tranquillité, l'Aigle s'est posé. »* L'Aigle ! L'aigle à tête blanche choisi pour cette mission car il était le symbole des Etats-Unis. Pourtant, il s'en fallut de peu que le roi des airs ne manque son atterrissage.

Huit minutes avant de toucher le sol, le calculateur de bord refusa tout service et il fallut toute l'habileté d'un jeune ingénieur de vingt-sept ans, Stephen Bales, pour sauver en un temps record la mission. Mais les ordinateurs les plus sophistiqués ne peuvent pas tout. Neil Armstrong dut reprendre les commandes de l'engin dans les toutes dernières secondes du vol pour éviter que le pilote automatique ne les mène droit *« dans un cratère de la taille d'un terrain de football »* couvert *« de nombreux rochers »* de la taille d'une voiture.

Mais il faut croire que le Lem, en dépit de sa laideur et de son aspect contourné, était « bien né». Par douze fois, il prouva ses qualités en déposant en douceur hommes et matériel. Douze missions réussies. Vingt-quatre hommes transportés sur le sol de la Lune entre juillet 1969 et décembre 1972. Vingt-quatre hommes dont les noms sont pour la plupart oubliés. Que reste-t-il de tout cela ? Que reste-t-il de cette aventure qui coûta aux contribuables américains la bagatelle de 21 milliards de dollars de l'époque jusqu'à Apollo-11 et 25 milliards de dollars (1) de plus pour financer un budget déjà frappé par la rigueur ?

L'Amérique avait la tête ailleurs. Au Vietnam où s'enlisait une guerre qui coûtait toujours plus. L'horreur des combats prenait alors le pas sur le rêve lunaire et la Nasa, pourtant couverte de gloire à cette époque, dut se résoudre à supprimer les dernières missions du programme Apollo (2).

Un Pearl Harbour scientifique

L'aventure n'avait peut-être pas de prix, mais le rêve avait ses limites. Pourtant, en cette période d'austérité où les spécialistes des budgets deviennent souvent des maîtres à penser, il serait faux de réduire la conquête de la Lune à un simple exploit bon à redonner confiance à une Amérique mortifiée par les premières spatiales soviétiques : lancement du Spoutnik, vol en orbite de Youri Gagarine, *« véritable Pearl Harbour scientifique »* pour les États-Unis. C'est vrai que la Lune fut un fantastique moyen de promotion vis-à-vis des autres pays dans la lutte que les deux grands se livraient pour étendre leur influence politique sur la planète.

C'est vrai aussi que cette aventure permit à Washington de rappeler à une Union soviétique relativement arrogante que les Etats-Unis maîtrisaient eux aussi les technologies utilisées dans les missiles. C'est vrai encore que les données recueillies sur la Lune ont permis aux scientifiques de progresser rapidement dans la compréhension de la genèse du système solaire et de la Terre.

Mais c'est vrai surtout que le programme Apollo, en rassemblant les forces conjuguées de quatre cent mille personnes et de plus de vingt mille entreprises, fut un formidable ballon d'oxygène pour l'industrie américaine. Certains prétendent même que chaque dollar investi dans le programme Apollo a rapporté cinq à dix fois sa mise. L'idée a fait recette et les Américains l'ont à nouveau employée en lançant la fameuse initiative de défense stratégique (SDI).

Cette lutte industrielle là, plus sourde, fut sans doute de celles qui permirent une fois pour toutes à l'Amérique de prendre ses distances dans le domaine spatial avec l'Union soviétique. Faute de ne pas avoir réagi à temps, faute de ne pas avoir su canaliser les talents de ses ingénieurs, faute d'avoir laissé les plus grands d'entre eux, Serguei Korolev, Valentin Glushko et Vladimir Chelomei, s'entre-déchirer pour mettre au point un programme de conquête lunaire qui s'acheva par les échecs en série, entre février 1969 et décembre 1972, de la fusée géante N-1, faute enfin de n'avoir pas investi les crédits nécessaires à cette aventure, les Soviétiques ont abandonnèrent le combat (3), mais réussirent ensuite au-delà de toute mesure dans la conduite des vols habités.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU

(1) Selon une étude de la Nasa faite en 1989, la conquête de la planète Mars, proposée par Georges Bush, aurait coûté 400 milliards de dollars et demandé trente ans de travail. Depuis, certains lobbies tentent encore de défendre ce projet en recherchant des solutions moins dispendieuses.

(2) Initialement dix missions sur la Lune avaient été programmées. Sur sept lancées, six seulement seront accomplies, l'une d'entre elles, Apollo-13, ayant conduit après l'explosion prématurée d'un de ses modules, au sauvetage dramatique et spectaculaire de ses trois hommes d'équipage après un passage derrière notre satellite.

(3) A lire sur ce thème : *Pourquoi nous ne sommes par allés sur la Lune* par V. P. Michine, Cépaduès-Editions, mars 1993, 88 p. et *Von Braun contre Korolev, duel pour la conquête de l'espace* par Pierre Kohler et Jean-René Germain, Plon, décembre 1993, 277 p.

Et si le rêve coûtait trop cher ?

En 1989, lors du vingtième anniversaire de la conquête lunaire, le président George Bush avait déclaré que les astronautes américains retourneraient sur la Lune et cette fois pour y rester. Cinq ans ont passé et les problèmes financiers de la NASA, qui a déjà abandonné nombre de programmes scientifiques et qui éprouve bien des difficultés à boucler le budget de la future station spatiale habitée internationale Alpha, n'inclinent pas à l'optimisme.

Certes, l'homme retournera sur la Lune. Quand ? Bien malin qui pourrait le dire. Une preuve : depuis la dernière mission Apollo, une douzaine de sondes automatiques se sont dirigées vers la Lune, une seule était américaine. Face à cette situation, tous les ingénieurs ne baissent pas les bras, et il se trouve toujours dans les centres de la NASA quelques enthousiastes que le rêve n'effraie pas.

Pourquoi, disent-ils, ne pas réduire les coûts en se payant sur la Lune, bref, pourquoi ne pas appliquer à la lettre ce que les Américains appellent le *« pay-as-you-go»* ? Comment ? En mettant en exploitation les ressources de la Lune. Et cela va de l'extraction de l'oxygène contenu dans le sol de notre satellite pour alimenter sur place les fusées à destination de la Terre à celle d'un des isotopes de l'hélium, l'hélium-3, présent en abondance et qui pourrait, un jour lointain, permettre de produire en grandes quantités de l'énergie par fusion thermonucléaire.

D'autres, moins, visionnaires se contentent de projets plus modestes. C'est le cas de Roger Bonnet, directeur scientifique de l'Agence spatiale européenne, qui se veut avant tout réaliste et propose un programme international en quatre étapes : exploration systématique, au début du siècle prochain, des ressources lunaires par des sondes automatiques avec atterrissage, si possible, d'un véhicule robotisé ; mise en place ensuite de systèmes robotisés et d'instruments de radioastronomie expérimentaux ; exploitation des ressources lunaires et études des techniques de construction de laboratoires lunaires ; implantation, enfin, d'une base de vie.

Comme le souligne Roger Bonnet, la Lune représente un banc d'essai sans égal pour tout projet d'expansion du champ d'activité de l'homme dans le système solaire. Une opinion que partage l'ancien ministre français de la recherche, Hubert Curien, qui ajouterait bien à ce programme un volet propulsion tant il est persuadé que l'autre grand rêve de l'humanité, la conquête de Mars, ne pourra se faire sans de considérables progrès dans ce domaine.

Les projets dans ce domaine ressemblent pour l'heure à un mauvais roman de science-fiction, lorsque l'on songe que la NASA, dans une évaluation datant de 1989, avait estimé qu'il faudrait dépenser 400 milliards de dollars et travailler trente ans pour envoyer des hommes sur la planète rouge. Certains affirment quand même, comme Robert Zubrin, ingénieur chez Martin Marietta, qu'en serrant les prix on pourrait obtenir le même résultat pour 50 milliards de dollars seulement.

Mais à la condition d'envoyer sur Mars, préalablement au vol habité, un réacteur nucléaire chargé de produire à partir de l'atmosphère martienne l'eau et le combustible nécessaires à la vie et au retour des astronautes. Et à la condition aussi d'avoir résolu, entre autres choses, le délicat problème de la résistance de l'équipage aux radiations et aux éruptions solaires, faute de quoi les intrépides conquérants seraient purement et simplement cuits pendant leur voyage de six mois dans l'espace. C'est tout simple.

J.-F. A.

JUSTICE

L'enquête sur la corruption dans le Var

M. Arreckx se défend d'un « pacte préalable » avec Campenon-Bernard

Le sénateur (UDF-PR) du Var, Maurice Arreckx, s'est déclaré, mardi 19 juillet, « serein et confiant » après la demande « d'autorisation d'arrestation » formulée à son encontre, dans un dossier de corruption, vendredi 15 juillet, par le juge d'instruction toulonnais Thierry Rolland (*le Monde* du 20 juillet). Tout en reconnaissant avoir sollicité de la société de BTP Campenon-Bernard une « aide » pour son parti politique, l'ancien président du conseil général du Var se défend, en revanche, d'un « pacte préalable » – constitutif du délit de corruption – avec cette entreprise.

TOULON

de notre correspondant régional

M. Arreckx s'est résigné à être mis en examen dans le volet financier de l'affaire Piat. *« Moi*, assure-t-il, *je ne discute pas ce que fait la justice. Par contre, je suis bien décidé à défendre mon honneur. Et je suis très confiant car je me sens absolument pas coupable de quoi que ce soit. »* Mis en cause par son ancien conseiller, Guy Liautaud, mais aussi par le gérant de Campenon-Bernard-Sud, Jean-Louis Germain, et un intermédiaire, Raymond Lafforgue, l'ancien président du conseil général du Var ne reconnaît que sa démarche auprès du second pour obtenir une *« aide »* en faveur de son parti. *« Quand j'ai vu Germain, il était question que Campenon-Bernard envoie de l'argent au PR, à Paris, au fur et à mesure de l'avancement du chantier de l'école d'ingénieurs de Toulon. C'était largement après que la société eut obtenu le marché et tout à fait légal puisqu'il n'y avait pas eu de « pacte préalable ».*

M. Arreckx, qui se défend d'avoir jamais possédé de compte en Suisse – *« un serpent de mer »*, dit-il, – n'est cependant pas d'accord *« sur les chiffres »*. Selon les déclarations faites par Jean-Louis Germain et Raymond Lafforgue, Campenon-Bernard aurait versé, au total, une commission occulte de 2 millions de francs. Sur cette somme, un don légal de 450 000 francs a bien été consenti au PR. *« Mais tout le reste*, affirme M. Arreckx, *les fausses factures émises par Lafforgue pour justifier les sorties d'argent de la société, etc., cela s'est fait en dehors de moi. Lafforgue, je ne l'ai jamais vu de ma vie. Il dit, lui-même, qu'il a conservé 500 000 francs. Il resterait donc un million de francs. Or Liautaud a déclaré, de son côté, qu'il avait remis une enveloppe à Jean-François Barrau* [vice-président de la chambre de commerce du Var] *qui l'aurait apportée à Jean-Louis Fargette en Italie... En tout cas, personne n'a dit qu'il m'avait remis une somme »*.

Le marché de l'école d'ingénieurs

Entendu par la police le 19 mai, Raymond Lafforgue, le faux-facturier a néanmoins indiqué qu'il « savait parfaitement que l'argent allait à Arreckx ». Dès le 8 mars, Guy Liautaud avait, quant à lui, expliqué sur procès-verbal que M. Arreckx lui avait *« confirmé dans son bureau du conseil général qu'il y avait bien eu un versement de un million de francs sur un compte à l'étranger dont il* [Arreckx] *était le titulaire »*...

Le juge Thierry Rolland estime en tout cas avoir suffisamment d'éléments pour mettre M. Arreckx en examen et, probablement – si le bureau du Sénat donne une suite favorable à sa demande « d'autorisation d'arrestation » – le placer au minimum sous contrôle judiciaire. L'affirmation du sénateur du Var selon laquelle il n'y a pas eu de *« pacte préalable »* avec la société Campenon-Bernard paraît, en effet, sujette à caution. M. Germain a, certes, varié, dans ses déclarations concernant la date de sa rencontre avec M. Arreckx. Il situe pourtant celle-ci avant l'obtention du marché de l'école d'ingénieurs de Toulon. Par ailleurs, les versements effectués par sa société ont également commencé quelques jours avant qu'elle ne soit déclarée attributaire des travaux (au début de 1992). L'accusation repose, enfin, sur une série de témoignages concordants.

En effet, les soupçons pesant sur M. Arreckx trouvent leur origine dans des écoutes de conversations téléphoniques entre Jean-Louis Fargette et l'un de ses amis marseillais, Daniel Savastano. Fargette se plaint, précisément, qu'une commission de 1,5 million de francs sur l'école d'ingénieurs de Toulon lui soit *« passée sous le nez »*. Ces écoutes datent du début de 1993 et c'est à la même époque, en février, que le caïd toulonnais convoque Liautaud en Italie pour se plaindre des mêmes faits et le menacer de représailles. Or les versements de Campenon-Bernard ont été effectués tout au long de l'année 1992, ce qui laisse supposer que Fargette n'en était pas, au moins dans un premier temps, le destinataire. Par la suite, Guy Liautaud a confirmé son voyage en Italie, et la raison de celui-ci, alors que Jean-Louis Germain et Raymond Lafforgue, les auteurs de l'acte de corruption, passaient, de leur côté, des aveux portant sur le processus et le montant du pot de vin...

Me Hervé Andréani, l'un des deux avocats de M. Arreckx, compte bien, quoiqu'il en soit, se battre sur la notion de « pacte préalable » caractérisant la corruption, M. Arreckx risquant, à tout le moins, d'être poursuivi pour trafic d'influence. La commission d'ouverture des plis ayant désigné Campenon-Bernard au cours du dernier trimestre de 1991 comme le « moins disant » – et la rencontre entre M. Arreckx et M. Germain étant postérieure à cette date –, le juge devra notamment vérifier si le conseil général avait la possibilité de faire un autre choix que celui de cette entreprise.

GUY PORTE

Déjà condamné dans l'affaire du sang contaminé

Le docteur Michel Garretta a été mis en examen pour ingérence

Le docteur Michel Garretta, déjà condamné à quatre ans d'emprisonnement et 500 000 francs d'amende, et détenu depuis octobre 1992 dans l'affaire du sang contaminé par le virus du Sida, a été mis en examen, mardi 19 juillet, pour ingérence, par Odile Bertella-Geffroy, juge d'instruction à Paris. Le docteur Garretta est poursuivi pour avoir eu des intérêts dans deux sociétés qui fournissaient le Centre national de transfusion sanguine (CNTS), dont il était directeur général. Il s'agit, d'une part, de la société française Espace-Vie créée en 1990 et dissoute un an plus tard, filiale commerciale à 99,9 % de la Fondation nationale de transfusion sanguine (FNTS), dont Michel Garetta a été président du directoire ; et, d'autre part, de la société américaine Haemonetics, spécialiste des appareillages de traitement et de transformation du sang, dont il détenait deux cents actions et était l'un des administrateurs, alors qu'elle avait été choisie comme fournisseur par le Centre national de transfusion sanguine (CNTS), pour un équipement en matériel de transfusion et de plasmaphérèse.

SOCIÉTÉ

ÉDUCATION

A l'occasion de la publication de son rapport annuel

L'inspection générale de l'éducation nationale dresse un bilan mitigé de la réforme des lycées

Les traditionnels rapports des inspections générales de l'éducation nationale et de l'administration de l'éducation nationale (IGEN et IGAEN), rendus publics mardi 19 juillet, sont, cette année, en grande partie centrés sur les réformes et innovations pédagogiques de ces toutes dernières années. Abordant, entre autres, la question de la modernisation de l'enseignement professionnel et les simplifications *« souhaitables »* à effectuer en matière de gestion des examens et concours, ils scrutent en profondeur la rénovation pédagogique des lycées.

Des voyages scolaires à l'étranger à l'urgente réforme préconisée des sections d'éducation spécialisées (SES), de la poursuite de l'observation, plutôt positive des instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM) au manque de cohésion entre l'école et les différents partenaires de la politique de la ville, de la nécessité de... payer plus rapidement ses personnels à l'esquisse d'une *« administration du futur »* baptisée *« Centrale 2000 »* : en un peu plus de 1 000 pages contenues dans leurs rapports annuels, les deux inspections générales portent un regard scrupuleux sur la gestion et le fonctionnement de l'éducation nationale. Avec en toile de fond les réponses à apporter à l'échec scolaire et à l'accueil des élèves en grande difficulté.

Alors qu'elles avaient été marquées, l'an dernier, par l'annonce de la mise en chantier de nouveaux programmes pour l'école primaire, les études des inspections ont, cette fois, largement porté sur le second degré. Ainsi, on retrouve là, bien sûr, nombre de recommandations qu'a retenues le ministère lors de l'élaboration du *« nouveau contrat pour l'école »*. Certaines d'entre elles seront d'ailleurs expérimentées dans 368 collèges publics et privés à la rentrée prochaine (*le Monde* du 7 juillet). Deux enquêtes de l'IGEN portant sur la suppression du palier d'orientation en fin de cinquième et sur la lecture et l'écriture en collège prolongent, en ce sens, une précédente enquête de 1992.

« Effets indésirables »

Elargissant à l'Autriche, à la Grèce, et surtout aux Etats-Unis et au Japon, l'étude des systèmes d'examens qu'elle avait menée en 1993 pour six pays européens (*le Monde* du 17 juin 1993), l'IGEN a, par ailleurs, produit une précieuse étude comparée de différents systèmes éducatifs. Menée sous la houlette de Pierre Legrand, inspecteur général de mathématiques, elle révèle ainsi que la réussite du collège dit unique, au centre des préoccupations ministérielles depuis son instauration en France en 1975, nettement plus répandu à l'étranger que le collège à filières, paraît liée à deux facteurs : la souplesse avec laquelle il est géré et l'ampleur et la qualité des dispositifs d'aide mis en œuvre que le ministère aura donc à cœur de superviser au plus près.

Confirmant la spécificité du baccalauréat français qui, avec le *A-level* anglais, demeure l'un des seuls examens terminaux à ne pas faire de place au contrôle continu, l'enquête internationale de l'IGEN estime également que l'objectif des 80 % d'une classe d'âge au niveau du bac est *« réaliste »* : 89 % des adolescents japonais sortent à dix-huit ans du lycée avec leur diplôme en poche, 85 % des Américains ont eu une scolarité (préélémentaire non compris) d'au moins douze années, et les jeunes Allemands sont tous scolarisés, au moins à temps partiel, jusqu'à dix-huit ans.

Pour y parvenir, la rénovation pédagogique des lycées doit précisément accompagner, en France, la scolarisation de masse. Sitôt mise en œuvre à la rentrée 1992-1993 pour les classes de seconde, cette réforme, décidée par Lionel Jospin, mise en œuvre par Jack Lang et poursuivie par François Bayrou, a été placée sous haute surveillance. Dans son rapport effectué après une seule année d'expérimentation, l'inspection délivre un satisfecit général sur le principe d'une rénovation bien accueillie, et notamment sur la création des modules d'enseignement en petits groupes. Mais c'est aussitôt pour prévenir les risques de dérive et dénoncer des *« effets indésirables »* déjà constatés pendant la période de rodage.

« Incontestablement, note le rapport, *elle a donné lieu à une mobilisation générale des échelons de responsabilité nationale et rectorale jusqu'aux chefs d'établissement. »* Mais, concède-t-il, *« cette mobilisation a été plus dispersée et plus incertaine dans ses résultats en direction des professeurs. »* La raison ? *« Les informations ont porté sur les seuls problèmes organisationnels »* et en guise d'aide pédagogique, les enseignants ont dû se contenter de *« déclarations de principe et, de professions de foi perçues comme un discours de justification de politiques éducatives »*.

Bien que les avis divergent selon les disciplines, le rapport pointe du doigt des résultats mitigés *« décevants en tout cas, en regard des objectifs visés : convenables pour les bons élèves, sensibles et encourageants pour les élèves en difficulté moyenne, mais faibles, voire insignifiants, pour les élèves en grande difficulté »*. Plus grave : les modalités de la réforme *« ont été artificiellement plaquées sur les lycées professionnels dans l'ignorance de leur réalité propre »* et ont parfois été accueillies comme la *« dernière excentricité ministérielle »*.

L'enseignement technologique et professionnel est justement la dernière cible des deux inspections, qui abordent là un domaine en forte croissance, mais en complète mutation. Au travers de différents rapports sur le développement des formations en alternance, l'adaptation des formations à l'emploi, la formation continue des adultes avec le rôle des GRETA et surtout dans une étude très sévère sur l'adaptation et la reconversion des professeurs de lycées professionnels, les deux inspections saluent certes l'ouverture tant réclamée de l'éducation nationale au monde économique et aux collectivités locales, notamment régionales, désormais responsables du schéma des formations. Encore faudrait-il, soulignent les différents rapports sur le sujet, que, pour ce pilotage au plus près d'une demande économique qui n'est pas toujours clairement formulée, les autorités académiques comme les établissements puissent disposer d'instruments d'analyse et de prospective plus sophistiqués. Sur ce point, les deux Inspections n'ont esquissé que des pistes exploratoires. Elles méritent d'être complétées.

MICHEL DELBERGHE et JEAN-MICHEL DUMAY

▶ ***Rapport de l'inspection générale de l'éducation nationale, 1994, 710 p., 260 F ; Rapport 1994, inspection générale de l'administration de l'éducation nationale, 362 p., 150 F. La Documentation française.***

DÉFENSE

Refusant une offre américaine concurrente

L'Espagne achètera des Mirage F 1 d'occasion à l'émirat du Qatar et à la France

La France, l'Espagne et le Qatar, un émirat du Golfe, vont procéder à un échange original par lequel, avec l'aide du groupe français Dassault, l'armée de l'air espagnole doit récupérer dix-huit Mirage F1 d'occasion au Qatar et en France, de façon à compléter son équipement dans ce type d'avions. Cette transaction nécessite l'approbation des gouvernements impliqués, mais le principe en est d'ores et déjà acquis avec la signature de lettres d'intention entre Madrid et le Qatar.

A ce jour, l'Espagne dispose de trois escadrons de Mirage F 1, soit une cinquantaine d'appareils au total. Elle n'a pas acquis de Mirage 2000. Mais, pour l'avenir, elle compte sur le programme Eurofighter auquel son industrie est associée avec celles de l'Allemagne, de la Grande-Bretagne et de l'Italie. Ce programme d'avion de combat européen – qui est le rival de Rafale – a pris du retard par rapport aux prévisions, en raison des hésitations, notamment de l'Allemagne, à financer un projet qui paraît de plus en plus onéreux et qui est politiquement controversé dans les quatre pays concernés.

Désireuse de renforcer ses escadrons, l'armée de l'air espagnole avait été sollicitée par les Etats-Unis pour acheter une cinquantaine de F-16 d'occasion, dans leur version A/B primitive. Les Américains disposent de pas moins de six cents F-16 qui sont en passe d'être retirés du service et dont ils veulent se débarrasser sur le marché dit de « seconde main ».

Madrid a refusé cette offre qui lui avait été présentée par le constructeur du F-16, le groupe Lockheed. L'armée de l'air espagnole, qui aligne déjà des F-18 américains et des F1 français, considère qu'elle aurait dû trop diversifier ses sources de ravitaillement et sa logistique, avec des F-16.

Un choix européen

L'Espagne s'est donc tournée vers la France pour, à la fois, compléter et rénover son parc de Mirage F 1. L'opération se fera en deux temps. D'une part, les Espagnols vont acquérir treize Mirage F 1 auprès du Qatar et cinq autres auprès de l'armée de l'air française. Le premier contrat porte sur quelque 700 millions de francs et le second s'appliquera en contrepartie de l'achat, par la France, de deux avions de transport léger CN-235. D'autre part, les Espagnols ont l'intention de moderniser leurs Mirage F 1, sous le contrôle de deux groupes français, Thomson et SAGEM, mis en concurrence. Cette seconde transaction est aujourd'hui en discussions.

A Paris, on note, pour s'en féliciter, que l'Espagne a résisté à de fortes pressions des Etats-Unis, en choisissant de donner la préférence à une solution européenne. Ce qui ne signifie pas pour autant qu'elle soit prête – après avoir opté pour une formule transitoire en ayant commandé des Mirage F 1 supplémentaires – à abandonner sa participation au programme Eurofighter pour se tourner à l'avenir vers le Rafale.

Mais la transaction triangulaire qui se met en place ouvre la voie à un autre marché d'importance. Le Qatar, en effet, souhaitait se débarrasser de longue date de ses Mirage F 1 pour acheter des Mirage 2000-5. En l'y aidant, le groupe Dassault peut espérer voir cet émirat du Golfe commander douze Mirage 2000-5. Des conversations sont déjà en cours à ce propos.

Le Qatar a porté son attention sur un nouveau modèle de Mirage 2000-5 capable de remplir à la fois des missions air-air de défense aérienne et des raids d'attaque air-sol. Si le contrat est définitivement conclu, ce sera le premier client étranger à se doter d'un tel Mirage 2000-5, Taïwan ayant commandé soixante avions limités aux missions air-air.

JACQUES ISNARD

CORRESPONDANCE

A propos des travaux de Mirko Beljanski

Après la publication dans nos éditions du 25 juin 1994 d'un article consacré à l'absence de propriétés antivirales d'une substance mise au point par Mirko Beljanski, Pierre Silvestri, ex-président du conseil d'administration de l'association COBRA, qui soutient les travaux de M. Beljanski, nous écrit.

« L'affirmation selon laquelle j'aurais été mis en examen pour exercice illégal de la pharmacie est totalement erronée. Je n'ai pas, à ce jour, été mis en examen par le juge d'instruction Michèle Ganascia, de Créteil, et j'ignore tout de cette affaire, en particulier de la perquisition des locaux de Saint-Prim le 17 mars 1994, puisque j'ai donné ma démission de la présidence de l'association le 1er février 1994, compte tenu d'une part de mon état de santé, et d'autre part de ce que les attaques semblaient se cristalliser sur ma personne, et pouvaient finalement porter ombrage à tout ce pour quoi je me suis battu depuis huit ans, à savoir M. Beljanski et les malades. Le conseil d'administration a d'ailleurs accepté ma démission, le 12 février 1994, en votant des félicitations pour mes huit ans de présidence. »

Deux incendies dans deux clubs équestres de la banlieue parisienne. – Des enquêtes ont été ouvertes à la suite des incendies qui ont provoqué la mort de 24 chevaux ou poneys dans deux clubs équestres de La Celle-Saint-Cloud (Yvelines) le 18 juillet et Thiais (Val-de-Marne) le 17 juillet détenus par la société Equiland qui a été fondée par Jacinthe Giscard d'Estaing, fille de l'ancien président de la République. Entendue par le SRPJ de Versailles le 19 juillet, celle-ci, qui n'est plus actionnaire de la société, a expliqué qu'elle n'avait pas reçu de menace ou été victime de racket. Bien qu'aucun élément ne laisse penser qu'il s'agisse d'incendies criminels, les policiers de Versailles et du Val-de-Marne sont néanmoins intrigués par la coïncidence des sinistres qui ont frappé la société gérant quatre clubs équestres dans la région parisienne.

SPORTS

CYCLISME

La 16e étape du 81e Tour de France

Le dandy, l'enfant et le marginal

L'Italien Roberto Conti a gagné, mardi 19 juillet, la seizième étape du Tour de France, courue entre Valréas et L'Alpe-d'Huez. Miguel Indurain conserve le maillot jaune.

L'ALPE-D'HUEZ

de notre envoyé spécial

Luc Leblanc a « passé » Armand De Las Cuevas au classement général : tel est le commentaire le plus souvent entendu, mardi 19 juillet, à l'issue d'une étape bien décevante, qui se terminait pourtant à l'Alpe-d'Huez. Comme si l'intérêt de ce Tour de France résidait maintenant dans la lutte que se livrent trois coureurs français pour les places sur le podium à Paris, puisque Miguel Indurain continue à contrôler la course, construisant patiemment sa quatrième victoire dans le Tour.

Deuxième du classement général, Richard Virenque, qui, dans les vingt et un virages qui montent vers la station de ski dauphinoise, a réussi l'exploit de distancer Indurain de 35 secondes, est le chouchou du public et le chéri de ces dames. La popularité, il aime cela, et a la franchise de le reconnaître. *« Quand j'entends des gens crier mon nom et m'applaudir, cela me fait hérisser les poils des bras »*, disait-il au début de sa carrière. Car il veut brûler la vie par les deux bouts, le gamin d'Hyères qui court comme un chien fou et n'hésitera pas, pour un applaudissement ou tout simplement parce qu'il en a envie, à se lancer dans les coups les plus tordus mais parfois aussi les plus beaux. Comme sa victoire en solitaire, vendredi, à Luz-Ardiden. Comme aussi ce maillot jaune, conquis lors de la deuxième étape du Tour 1992 et perdu le lendemain, mais qui le rendra célèbre. *« La gloire, c'est trop bon,* dit-il, *c'est comme une boîte de chocolats ; quand on en goûte un, on en veut encore. »*

Encore faut-il se méfier des indigestions. Brûlé par sa célébrité trop précoce, Richard semble préférer les sorties avec les copains dans les boîtes de nuit de la Côte d'Azur que les entraînements. Et son palmarès s'en ressent qui ne compte qu'une victoire d'étape dans le Tour du Limousin en 1993 et une autre dans la Route du Sud en 1994. Heureusement, arrive ce Tour de France qui, de nouveau, lui fait goûter tous les charmes de la gloire. A vingt-quatre ans, s'il reste toujours aussi *« gamin dans sa tête »*, comme le dit un de ses amis, Richard Virenque a en effet montré qu'il était un des coureurs les plus doués de sa génération.

Un fils trop couvé

Luc Leblanc, troisième du classement général, est aussi un des préférés du public, qui aime la sincérité, voire la naïveté, de ce coureur de vingt-cinq ans. Et en oublie sa tendance à se plaindre plus souvent qu'à son tour. C'est, dit-il, *« pour venger Poulidor »*, son idole et limousin comme lui, que « Lucho » – tous les bons grimpeurs ont ainsi des surnoms espagnols – s'empare du maillot jaune lors du Tour 1991. Comme Virenque, il ne le garda qu'une journée, mais c'était pour le transmettre à un certain Miguel Indurain.

Champion de France, vainqueur du Midi libre et deuxième du Dauphiné libéré en 1992, il traverse ensuite une phase psychologique difficile. Il rompt avec ses parents, qui l'étouffaient d'une affection sans doute abusive, depuis la mort de son frère. Eliminé du Tour 1993 pour être arrivé hors des délais à l'étape de l'Alpe-d'Huez – l'humiliation suprême pour un grimpeur –, il se fait opérer du genou en novembre, et rate une partie de sa préparation hivernale.

Quittant Cyrille Guimard, il passe chez Festina. La série noire continue, puisque les coureurs de cette équipe, pour d'obscures raisons juridiques, ne savent jamais, en début de saison, s'ils pourront prendre le départ des courses dans lesquelles ils sont engagés. Et pourtant, quelques mois plus tard, alors qu'on ne l'attendait plus, Luc Leblanc termine sixième du Tour d'Espagne et endosse le maillot du meilleur grimpeur. On connaît la suite : une magnifique victoire d'étape dans ce Tour de France et la satisfaction d'être considéré comme un des dauphins possibles de Miguel Indurain.

Les humeurs d'Armand

Ne demandez pas à Armand De Las Cuevas, quatrième du classement général, quel est son objectif dans ce Tour 1994, vous vous verrez très vite rabroué par un *« je crois que j'ai déjà répondu à cette question »* sans appel. Ayant déjà dit qu'il souhaitait terminer à la seconde place, ce n'est pas dans ses habitudes de se répéter. Sec comme un coup de trique, noir de peau comme un pruneau, le front déjà largement dégarni, De Las Cuevas est loin d'avoir le charme ambigu d'un Virenque ou enfantin d'un Leblanc. Mais c'est sans doute un des personnages les plus attachants, parce que le plus marginal, de ce peloton.

Jaloux de sa vie privée jusqu'à cacher son numéro de téléphone à son directeur sportif, exclu d'un Tour d'Italie pour avoir fait le coup de poing avec un autre coureur après avoir raté le départ de quelques minutes, dédiant sa récente victoire dans le prologue du Giro *« à la Lumière »*, Armand De Las Cuevas, né d'un père espagnol et d'une mère française, s'était révélé dans un championnat de France juniors sur piste en terrassant tous ses adversaires. N'avait-il pas couru les 15 kilomètres à plus de 53 km/h de moyenne ?

Son tempérament, ses difficultés à se plier aux règles de l'équipe, le font rapidement entrer en délicatesse avec José Miguel Echavarri, le directeur de l'équipe Banesto – celle d'Indurain –, qui souhaitait agir avec lui comme avec le champion espagnol, c'est-à-dire l'amener à maturité progressivement. Si la méthode réussit avec le Navarrais – Indurain n'a-t-il pas couru six Tours de France avant de triompher ? – elle échoue avec De Las Cuevas. Le divorce intervient lors d'une étape contre la montre du Tour 1992 où, ne tenant pas compte des consignes d'Echavarri, il termine second à 3 minutes d'Indurain, mais loin devant les autres favoris.

Ce divorce sera suivi d'un mariage de raison avec Cyrille Guimard. Ce dernier a besoin d'un leader pour les Castorama, et De Las Cuevas souhaite, enfin, se trouver à la tête d'une équipe. Mais pas question pour autant de se fondre dans le moule ! Ainsi, De Las Cuevas refuse les schémas d'entraînement concoctés par Guimard, qu'il continue à vouvoyer, manière de marquer ses distances. Il éclate dans le Tour d'Italie 1994, gagnant le prologue et terminant à la neuvième place malgré une blessure au poignet. Une performance qui lui ouvre tous les espoirs pour le Tour de France.

JOSÉ-ALAIN FRALON

Classement de la 16e étape Valréas-L'Alpe-d'Huez (224,50 km)

1. R. Conti (Ita) en 6 h 06 min 45 s (moyenne : 36,7 km/h) ; 2. H. Buenahora (Col.) à 2 min 02 s ; 3. U. Bolts (All.) ; 4. A. Elli (Ita.) tous les deux à 3 min 49 s ; 5. G. Perini (Ita.) à 4 min 03 s ; 6. J. Muller (Sui.) à 4 min 39 s ; 7. B. Cenghialta (Ita.) à 5 min 05 s ; 8. M. Pantani (Ita.) à 5 min 41 s ; 9. R. Torres (Esp.) à 5 min 55 s ; 10. A. Camargo (Col.) à 7 min 15 s ; 11. R. Virenque (Fra.) à 7 min 21 s ; 12. M. Indurain (Esp.) à 7 min 56 s ; etc.

Classement général

1. M. Indurain (Esp.) en 81 h 26 min 16 s ; 2. R. Virenque (Fra.) à 7 min 21 s ; 3. L. Leblanc (Fra.) à 8 min 35 s ; 4. A. de las Cuevas (Fra.) à 9 min 15 s ; 5. M. Pantani (Ita.) à 9 min 40 s ; 6. R. Conti (Ita.) à 9 min 57 s ; 7. V. Poulnikov (Rus.) à 11 min 37 s ; 8. A. Elli (Ita.) à 13 min 57 s ; 9. P. Ugrumov (Rus.) à 14 min 08 s ; 10. A. Zulle (Sui.) à 16 min 44 s ; etc.

RECTIFICATIF : la carrière politique de Jean Borotra. – Contrairement à ce que nous avons écrit dans la notice biographique qui accompagnait l'article intitulé « Jean Borotra est mort », publié dans nos éditions du 19 juillet, l'ancien champion de tennis, qui fut commissaire général à l'éducation générale et aux sports de 1940 à 1942 avant d'être déporté, n'a pas siégé à l'Assemblée nationale de 1968 à 1976. Nous présentons nos excuses pour cette information erronée à sa famille et à nos lecteurs.

Le Monde

ARTS & SPECTACLES

Le bel été du théâtre de rue

Rêver en ville

On ne compte plus les villes de France qui, aux beaux jours, offrent leur espace public aux artistes du pavé. Repoussant les conventions scéniques, les adeptes des performances urbaines ont longtemps vécu dans la marginalité. Aujourd'hui les villes – à l'exception notable de Paris – se disputent les faveurs de compagnies comme Royal de Luxe, Generik Vapeur, Ilotopie ou Oposito, reconnues pour leurs vertus « sociales ». De festival en festival, à Chalon-sur-Saône ou à Aurillac, on mesure les effets de cette croissance accélérée sur ces héritiers

POUR la plupart des pionniers de l'art urbain, *« mai 68 fut le premier événement de rue »*. Désertant les théâtres pour aller à la rencontre du peuple, de la classe ouvrière ou du public, les pionniers du théâtre de rue y côtoient les saltimbanques de l'asphalte – cracheurs de feu, jongleurs, briseurs de chaînes – adoptent leur polyvalence, leur goût de la bohème et de la solidarité. Dans les années 70, de ZUP en ZAC, d'usines en foyers, le Théâtre Assis ou le Théâtre Z par exemple cherchent autant à éveiller les consciences qu'à réfléchir à de nouvelles formes. En 1983, la Falaise des Fous réunit pendant trois jours et trois nuits l'ensemble de la profession, signant en apothéose la fin d'une époque – celle du modèle collectiviste, de la manche et des cracheurs de feu – et le début d'une nouvelle réflexion sur la scénographie urbaine.

Car si certains de ces agitateurs ont bifurqué, revenant comme Jérôme Savary et son Grand Magic Circus à l'espace défini des salles conventionnelles, d'autres ont poussé plus loin leur recherche dans l'espace public. Après avoir défendu leur bout de trottoir, des troupes ont pu écrire sur des bouts de ville. Des années de pratique leur ont permis de cerner un nouveau langage capable de répondre aux exigences de la cité et d'une population qui regroupe par essence tous les publics. A la recherche d'une langue commune, les artistes de rue ont choisi de s'adresser aux sens plus qu'à l'intellect. Ce langage est rarement celui des mots. En revanche, il emprunte une partie de son vocabulaire au cirque, à la chorégraphie, à la musique, aux arts plastiques, au cinéma ou à la bande dessinée.

C'est cet impact sensuel qui a fait, par exemple, la puissance des performances la Fura dels Baus. Dans des spectacles comme *Noun* ou *Suz o Suz*, mélanges d'énergie humaine, de machines infernales et de musiques envoûtantes, les Barcelonais ont su mettre à profit le rituel catalan de feu et de sang et retrouver les sensations viscérales que voulait Antonin Artaud : *« C'est pour prendre la sensibilité du spectateur sous toutes ses faces que nous préconisons un spectacle tournant, et qui, au lieu de faire de la scène et de la salle deux mondes clos, répande ses éclats visuels et sonores sur la masse entière des spectateurs. »*

Car le but, le défi – qu'on soit bateleur ou troupe de rue – est bien de capter l'attention d'un auditoire de passage, d'un public qui ne pénètre pas d'habitude à l'intérieur des théâtres. Il faudra l'impressionner pour le retenir, le provoquer pour le faire réagir, prendre appui sur la surprise et la connivence. Les spectacles surgissent dans la foule et la prennent à partie, redonnant le premier rôle au spectacteur. Ils adoptent la forme de la parade, comme les défilés de Generik Vapeur qui mettent en images les mythes contemporains de la société de l'automobile, ou par l'intervention de petites unités. Les cinq hommes en noir de la Compagnie Contre Pour semblent ainsi tombés d'une autre planète : s'étonnant, s'émerveillant de tout, ils suivent les passants, s'amusent à régler la circulation, détournent à leur gré les véhicules de conducteurs interloqués, provoquent avec génie une pagaille monstre et provoquent un autre regard sur ce qui nous entoure. Car c'est une autre ambition des arts de la rue que de nous faire redécouvrir notre environnement. Ces poètes du bitume tentent de renouer un lien social et d'aiguiser nos imaginations.

Reconnaissance institutionnelle

Concepteur et metteur en scène des Événements Nuits blanches, vieux routier des spectacles urbains et ancien directeur de la ligue d'improvisation, Julien Gabriel revendique cette plus-value d'onirisme : *« A chaque événement, un de mes buts est de trouver les ressorts nécessaires pour envoyer les gens à Oniropolis, la ville de rêve. Cette ville est devant eux, ils y vivent mais ils ne la voient pas. A nous de la leur découvrir à travers nos créations. »* Une démarche qui était aussi celle des gardiens de musée de Délices Dada. Les acteurs déguisés en guides faisaient visiter la ville, réécrivant son histoire à leur façon, transformant ses habitants en touristes émerveillés.

Mais les contraintes d'un travail à l'échelle d'une ville entière font-elles courir le risque de la surenchère ? Le gigantisme de la forme ne réduit-il pas une partie du contenu ? Si les années 70 privilégiaient les spectacles de proximité à contenu politique, les années 80 furent celle de la « monumentalité ». Certes, des compagnies comme Ilotopie, dirigé par l'ancien sociologue Bruno Schnebelin, le Théâtre de l'Unité ou Kumulus, créateur des Squam et d'un insoutenable SDF, ont gardé la critique sociale comme moteur essentiel de leurs créations. A côté, des artistes d'une géniale inventivité ont émergé. Personne ne déniera par exemple son titre de *« Peter Brook des arts de la rue »* à Jean-Luc Courcoult, directeur artistique de Royal de Luxe, capable de faire rôtir un autobus à la broche ou de créer un livre de 6 mètres de haut contant *la Véritable Histoire de France* au monde entier. Mais combien de sous-Mad Max, de shows laser mégalomanes et enfumés tristement inspirés de Jean-Michel Jarre dans son sillage ?

D'après Michel Crespin, figure historique des performances urbaines depuis la fin des années 60, créateur entre autres du premier Festival de théâtre de rue à Aurillac en 1986 et se consacrant aujourd'hui à sa structure Lieux publics, premier et seul Centre national de création pour les arts de la rue (le CNAR) basé à Marseille, *« il est très difficile de dégager de véritables tendances à l'intérieur de ce mouvement. L'éclectisme domine. Mais si on peut dire que les années 60-70 ont été les années usines, si la forme et le monumental ont dominé dans les années 80, il semble qu'il y ait aujourd'hui un retour à la convivialité et aux petites formes »*. L'Arène foraine présentée l'an passé au festival Eclanova de Villeurbanne par un collectif de metteurs en scène, indiquait en effet cette direction. On y voyait de petites baraques foraines installées dans le centre-ville, animées par des troupes comme la Famille Buratini singeant des bateleurs occupés à convaincre un public plus réduit mais plus concentré.

Ces dix dernières années, le flot des artistes attirés par la vogue des arts de la rue n'a cessé de grossir. La dernière édition du *Goliath* (1), guide-annuaire de la création dans les espaces publics, publié par l'association Hors-les-Murs, répertoriait près de mille artistes ou compagnies professionnelles. Aux côtés de la foule des jongleurs et des funambules, on trouve quelques grosses compagnies payées au cachet et subventionnées. Le phénomène bénéficie aujourd'hui d'une véritable reconnaissance institutionnelle et les commanditaires sont plus nombreux que jamais. Le milieu et le marché – grâce à des festivals de plus en plus nombreux – s'organisent, non sans poser quelques cas de conscience. Par définition, le partenaire privilégié des artistes de rue est la ville. Sans l'appui des élus, véritables gérants de cette immense « salle » à ciel ouvert, la troupe ne peut techniquement et légalement pas jouer. Même réalisé par ces prodiges du système D, autant acteurs que bricoleurs, le coût des mises en scène reste élevé, conséquence d'une vocation à provoquer le spectaculaire dans un cadre hors norme. Les spectacles étant généralement gratuits, les municipalités et leurs services culturels en sont les principaux producteurs.

Pour Julien Gabriel, qui met en scène depuis trois ans la Fête des vendanges de Suresnes, l'un des plus importants spectacles urbains de l'Ile-de-France, pour le compte d'une municipalité RPR, cette collaboration ne pose pas de problème : *« Les élus me laissent carte blanche. C'est vrai que nous existons par le fait du prince mais le milieu du théâtre de rue est encore très libre. Notre valeur se mesure encore un peu à notre insolence. L'imprévisible frange de scandale fait partie du risque de l'acheteur et, dans un sens, elle l'excite. »*

D'autres aimeraient assainir davantage ces relations commerciales. Jean-Luc Baillet, directeur de Hors-les-Murs, association nationale pour le développement et la promotion des arts de la rue, centre de documentation, d'édition et de réflexion créé avec le soutien du ministère de la culture, préconise de nouvelles formes de production : *« Ces équipes artistiques véhiculent souvent des formes alternatives de contestation sociale et culturelle mais même le désir de trangression n'est pas à l'abri de la récupération électorale. On pourrait souhaiter plus d'efforts de l'Etat pour établir une relation conventionnée entre l'artiste, le ministère, les collectivités locales et régionales. Plus il y a d'intermédiaires moins il y a de pressions. Cela pourrait renforcer entre autres les implantations et la fourniture de résidences adaptées aux conditions de travail très particulières de ces compagnies. Il ne faut pas que les municipalités n'aient qu'une relation utilitariste au spectacle. »*

Cette façon d'inscrire ces créations dans le temps pourrait permettre de voir évoluer la conception des festivals qui enchaînent trop souvent les spectacles comme des numéros de cirque. C'est peut-être parce qu'il possède un lieu de résidence et qu'il est conjointement subventionné par la ville de Marseille et le ministère de la culture que Michel Crespin peut travailler sur la Biennale d'arts et d'événements urbains « Marseille 95-97-99 » selon un principe qui promet beaucoup : *« J'invite une vingtaine de créateurs à se promener chacun vingt-quatre heures dans Marseille, en leur demandant : « Qu'aurais-tu envie de dire ? » A eux de choisir l'endroit sur lequel écrire leur histoire. Ils conçoivent leur scénario puis on travaille ensemble les possibilités de production. On tourne en vidéo toute la genèse du projet. Seules cinq créations seront retenues. Les autres parcours seront présentés dans une exposition. C'est peut-être la première fois qu'on réfléchit sur l'espace public d'une grande métropole. Les grandes manifestations n'ont habituellement lieu que dans les villes moyennes. C'est plus facile de toucher les décisionnaires. Une grande ville a la lourdeur administrative d'un Etat. Pour la biennale, quatre projets ont déjà été déja entamés. Ceux d'Olivier Farge, un chorégraphe, de Pierre-Alain Hubert, un pyrotechnicien, de Xavier Juillot, un plasticien spécialiste des signes urbains monumentaux et de Véronique Guillaud, metteur en scène de théâtre. »*

Car c'est une constante des arts de la rue que de réunir dans leur élan créatif des disciplines et des formes multiples.

STÉPHANE DAVET

(1) *Goliath, la lettre des arts de la rue*, huit numéros par an, 199 F. 74, avenue Picasso 92000 Nanterre.

Paris est trop petit pour le géant. Le grand homme, haut de 9 mètres, lourd de deux tonnes, sorti de l'imagination de la troupe du Royal de Luxe, a égayé les rues du Havre, de Calais (ici, en mai) et de Nîmes. Mais la préfecture de police de Paris a estimé que le géant et son cortège de voitures dévorées causeraient plus de désordre que Paris ne pourrait en supporter l'été. En 1990, jusqu'au dernier moment, la préfecture des Hauts-de-Seine s'était opposée à la représentation de *la Véritable Histoire de France* sur le parvis de l'Arche de la Défense.

ERIK LEVILLY/STILLS

Programme

Chalon-sur-Saône : Chalon dans la rue. Les 21 et 22 juillet : Kumulus, Voyageurs de la nuit. Du 21 au 23 juillet : CIA – Compagnie internationale Alligator, Compagnie Quincunx, Ilotopie, Jo Bithume, Okupa Mobil, les Rasposo, Semola Teatre. Du 21 au 24 juillet : Cirque baroque. Parade avec les Amis du musée, l'Illustre Famille Burattini, Douze Balles dans la peau, la Compagnie Skenne, Oz Theater Danz, Trottoir Express. Les 22 et 23 juillet : Délices Dada, Friches Théâtre Urbain, les Karnavires, Marionetas del Matadero, Rock manouche intello, Teatro del Silencio. Du 22 au 24 juillet : les Quidams, Teater Meschugge. Les 23 et 24 juillet : Hommes en noir, Compagnie Jean-Yves Ginoux, la Luzège et Volcan bleu, Piou Piou, Wurre Wurre. 24 juillet : Et plus si affinités.

Bagnères-de-Bigorre : Europe et théâtre de rue. Du 1er au 7 août : Artistrias, les Hommes en noir, Humain Plastikos, Kakal Band, Naphtaline, le Phun, Pieto Facto, les Piétons, Teatro Nucleo, Uranus Bruyant.

Aurillac : Eclat, festival européen du théâtre de rue. Du 24 au 27 août : CIA – Compagnie internationale Alligator – Ciratomik, Collectif Organum, Compagnie Quincunx, Délices Dada, Ilotopie, la Luzège et le Volcan bleu, Mundial Sisters Perillos, le Phun, Teatro del Silencio, Teatro Nucleo, Teatro Taller de Colombia, Theater Titanick.

CINÉMA

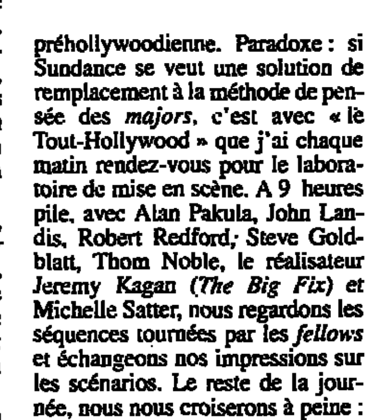


Un cinéaste français chez Robert Redford

Jardinier dans la pépinière de Hollywood

Producteur (« le Dernier Combat »), scénariste-réalisateur (« le Complexe du Kangourou », « Force majeure »), Pierre Jolivet était convié par le Sundance Institute de Robert Redford, dans l'Utah, à participer en tant que conseiller à ses laboratoires de scénario et de réalisation, du 13 au 22 juin 1994. C'est la deuxième fois depuis sa création que ce temple du cinéma indépendant accueille un étranger parmi ses « enseignants » (le premier fut Bertrand Tavernier, il y a dix ans). Interrompant le scénario qu'il achève avec l'écrivain Pascal Quignard (« Tous les matins du monde »), Pierre Jolivet a tenu pour « le Monde » son carnet de bord. Extraits.

par Pierre Jolivet



SANDRIA MILLER

Pierre Jolivet et Stephen Goldblatt.

SAMEDI 11 juin, jour J–1. Roissy, en partance pour le Sundance Institute où je serai *creative advisor.* (« Professeur » ? Sûrement pas. « Conseiller à la création » ? *Ça fait marketing pour sous-chaîne* de télé). Je participerai à deux sessions différentes : la troisième et dernière semaine du laboratoire de mise en scène encadré par Alan Pakula, John Landis, Robert Redford, puis à la fin du laboratoire consacré aux scénarios. Mais pourquoi moi ? Ai-je quelque chose à donner à ces élèves ? Mon anglais (correct) me permettra-t-il de bien appréhender ces œuvres, de gratter efficacement là où le scénario fait mal et de proposer les mots qui soignent ?

Comme disait de Gaulle : *« Face à un Orient compliqué, arrivons avec des idées simples. »* Eh bien, face aux scénarios compliqués, j'essaierai d'y aller avec des idées simples – celles de l'auteur, pas les miennes –, d'éclaircir ses désirs, de vérifier avec lui qu'ils sont présents dans le script. Alors, tant pis pour la langue. Michelle Satter, qui dirige le laboratoire de Sundance, m'a invité au vu des travaux d'Équinoxe. Cette association, que je préside, a été fondée sur le modèle de Sundance pour aider le développement de scénarios.

Dimanche 12. Sundance enfin, après douze heures de vol et deux de voiture. Tel *un zombie*, je traverse la résidence silencieuse et rejoins dans la nuit un cottage en duplex caché dans les pins. En bas, coule une rivière.

Lundi 13. Levé à 5 heures en même temps que le soleil. L'endroit est magnifique, écologique, élégant, on se croirait dans un film de Redford. Un bon thé noir dans une main et, dans l'autre, le premier des douze scénarios (tous en anglais) empilés sur ma table, je bloque sur des mots introuvables dans le dictionnaire, pour découvrir au déjeuner que c'étaient des fautes de frappe ! A la cantine, se côtoient sans hiérarchie apparente *creative advisors*, acteurs et techniciens mis à la disposition des jeunes cinéastes, qu'on appelle ici les *fellows* : dans le cadre du laboratoire de mise en scène, sept tournages ont lieu, en vidéo, dans tous les recoins de la station.

Je dîne avec Stephen Goldblatt, directeur de la photo du *Dossier Pélican* et de *Outland*. Pour lui, Sundance est une respiration, le seul endroit peut-être où l'on ne parle pas business mais travail : mise en images, direction d'acteurs, rythme.

Chaque soir est projeté un film auquel *un advisor* a collaboré. A 20 heures, première projection (*Witness*, de Peter Weir) dans une salle entièrement en bois, style cabane de pêcheur. Après le générique final, Thom Noble, chef monteur, prend la parole. Apparemment malheureux dans le nouvel Hollywood obsédé de marketing, il semble attribuer une partie du succès de *Witness* au fait que, pris par la refonte de ses structures, le studio qui le produisait n'avait organisé aucune preview-test, préservant ainsi l'intégrité du film. La question qu'il se pose après un premier bout-à-bout : quelle séquence ai-je le sentiment de voir deux fois ? Il y en a forcément une de trop.

Mais ne peut-on pas raisonner de même pour un scénario ? En le « dégraissant », n'économise-t-on pas de l'argent ? L'exiguïté de mes budgets m'a toujours poussé dans ce sens. A ses débuts, John Huston n'agissait pas autrement, rappelle-*t-il dans ses Mémoires*, *À livre ouvert*, ne laissant aux studios qu'une marge de manœuvre minimum pour altérer son montage.

Mardi 14. Le soleil à peine levé, je me replonge dans les scénarios. Certains respirent une liberté d'esprit qui va jusqu'au désordre, d'autres ont déjà une petite odeur préhollywoodienne. Paradoxe : si Sundance se veut une solution de remplacement à la méthode de pensée des *majors*, c'est avec « le Tout-Hollywood » que j'ai chaque matin rendez-vous pour le laboratoire de mise en scène. A 9 heures pile, avec Alan Pakula, John Landis, Robert Redford, Steve Goldblatt, Thom Noble, le réalisateur Jeremy *Kagan* (*The Big Fix*) et Michelle Satter, nous regardons les séquences tournées par les *fellows* et échangeons nos impressions sur les scénarios. Le reste de la journée, nous nous croiserons à peine : certains iront sur les tournages, d'autres aux répétitions, d'autres encore au montage.

C'est mon cas. Blotti dans un coin, j'observe en silence un jeune cinéaste qui essaie de mettre en place une séquence. Telle quelle, elle ne fonctionne pas. Il la revoit encore : un plan-séquence qu'il était prêt à triturer me fait éclater de rire. Regard surpris du *fellow*. Je me permets de lui dire qu'à mon avis tout l'esprit du film est là, et qu'un excès de tripatouillage en gommerait la magie. La distribution aux Etats-Unis du film européen étant ce qu'elle est, le crédit qu'on accorde à « l'étranger » se teinte de méfiance : il faut donc faire tomber les barrières une à une. Mais quel délice de voir un jeune metteur en scène admettre presque qu'il a le talent de faire rire. *Revoyant la séquence modifiée*, John Landis confirme mon intuition. Je ne me sens plus inutile, mais je suis épuisé.

Mercredi 15. Une projection de *Force majeure* fait percevoir « l'étranger » *sous* un jour plus chaleureux. Le rôle de *creative advisor* reste délicat à gérer : n'être que spectateur est insuffisant, il faut intervenir pour être utile, conseiller sans vexer, convaincre par une autorité discrète (nous savons mieux que personne qu'il n'y a qu'*un* patron sur un tournage).

La plupart des scénarios étant écrits par ceux qui les réalisent, je suis plus proche du processus que mes camarades américains. Souvent autobiographique, un premier film est toujours une sorte de cri, de joie, de libération, de souffrance. A force de « conseils éclairés », cependant, les images qui nous sont montrées me semblent parfois vidées de leur substance. Mais comment l'exprimer aux *fellows* ? En identifiant très vite leur *désir et leur faisant comprendre* que, même troublant, même confus, c'est lui qui doit leur servir de référence et de point d'appui – il sera toujours temps de se rabattre sur la technique. Ce matin, une jeune cinéaste me dit bloquer sur sa séquence finale. Pour l'aider à y voir clair, je lui suggère de revenir à la case départ : pourquoi s'est-elle réveillée un matin avec l'envie d'écrire ce scénario ? Elle fond en larmes et se referme comme une huître. Je *n'insiste pas.*

Jeudi 16. John Landis est aussi bavard et a autant d'histoires à raconter sur le cinéma que Bertrand Tavernier, le seul étranger qui m'ait précédé, il y a dix ans. Pakula au contraire me fait l'effet d'un vieux sage qui, malgré une certaine froideur, s'impose comme un aîné prévenant. Mes collègues américains me traitent amicalement de « dynamiteur », et Robert Redford passe comme une étoile filante.

L'aréopage des « advisors »

Vendredi 17. Fin du trajet pour le petit groupe du laboratoire de mise en scène. Un à un, les jeunes cinéastes planchent devant l'aréopage des *advisors* pour une sorte de bilan, et nous nous efforçons de transformer en conversation ce qui pourrait être vécu comme un tribunal. Comme la jeune femme que j'avais fait pleurer se lève pour nous quitter, je ne peux m'empêcher de lui reposer ma question. Elle se trouble, se ressaisit, raconte enfin l'anecdote intime qui a déclenché son scénario. Pakula et moi bondissons de nos sièges : *« La voilà, la clé de votre histoire ! »* Pakula offre aussitôt une solution qui remet tout en place. Rassérénée, la *fellow* me jette un regard complice.

Samedi 18. Ne travaillant plus que sur l'atelier scénarios, je m'installe dans un rythme de semi-vacances : rendez-vous le matin, *lecture* l'après-midi. Si « personnels » qu'ils se veuillent, six scénarios sur dix parlent d'immigration, de déracinement, de recherche d'identité. C'est touchant, c'est sincère, c'est lassant. Mais qu'ils racontent donc une vraie histoire ! *Le background, ils l'ont, il transpire* à chaque page.

Dimanche 19. Pique-nique pour tous à 3000 mètres d'altitude. On saisit mieux l'immensité du pays, la distance qui sépare chaque mai*son, l'absence de bruit. Bruit de* sabots de cheval, je me retourne : Robert Redford ! Il me rejoint, met sa monture au pas et entreprend de me raconter l'odyssée de *Jeremiah Johnson*, les majors qui ne suivaient pas, Sydney Pollack qui refusa trois fois avant d'accepter, cette montagne dont il est tombé amoureux au point de s'y installer... Puis il repart dans le soleil couchant.

Lundi 20. Drôle de rencontre avec un auteur : son sujet est exceptionnel, mais je ne l'ai compris qu'à la trentième page, et vraiment saisi l'enjeu qu'à la dernière. Il me rabroue sèchement : il a déjà utilisé ce style narratif sur un autre film qui a même eu un prix ! *« Vous avez mal lu. »* Je fais quelques remarques sur la structure. *« Vous êtes le premier à me le dire. »* J'ai donc, démocratiquement, tort. *« De toute façon, j'ai déjà trouvé mon financement »*. Je rends les armes et vais boire un verre tout seul face à la rivière.



Mardi 21. Le travail de laboratoire terminé, prêts sans doute à passer à l'acte, les futurs réalisateurs se disent que désormais le *problème numéro un sera de trouver* de l'argent. Seulement de l'argent ? L'aspect « compagnonnage » du travail avec un producteur que j'ai évoqué après la projection de *Force majeure* semble avoir trouvé chez eux une résonance. Ils me confient leurs angoisses face aux majors mais doutent qu'un indépendant soit en mesure de les financer. Un « compagnon de route » à la fois riche et complice ne se trouve pas sous les pieds d'un cheval, fût-il celui de Robert Redford (qui ne peut pas être partout !). Je leur signale en ce qui me concerne – et ce n'est là que *mon* expérience –, je ne prends jamais la plume avant de savoir à peu près ce que coûtera le film : l'écriture *en effet génère sa réalité* d'objet produisible. Je considère la responsabilité financière comme partie intégrante du travail de réalisation.

Petite *party* d'adieu dans une cabine adossée à la montagne (ici, « cabine » signifie « chalet à plusieurs niveaux face aux Rocheuses »). Essayant de deviner les *love stories* entre « fellows », les *creative advisors* s'interrogent surtout sur leur avenir cinématographique. Pourvu qu'ils tiennent !

Je resterais bien quelques jours de plus à « rêver le cinéma » – fût-ce en anglais –, mais je rentre demain.

Mercredi 22. Scénario, casting, production, argent : retour au tumulte.

Le Sundance Institute



Apprendre à écrire le cinéma

FONDÉ en 1981 par Robert *Redford et nommé d'après* le personnage qui fit de l'acteur une super-star (le Sundance Kid dans *Butch Cassidy et le Kid*), le Sundance Institute, situé dans l'Utah, s'est donné pour objectif de *« soutenir et de favoriser de jeunes scénaristes et réalisateurs à l'approche originale »* et de faire connaître aux États-Unis une production internationale indépendante, documentaire aussi bien que fiction. Son festival annuel, qui révéla Steven Soderbergh (*Sexe, mensonges et vidéo*) et Quentin Tarantino (*Reservoir Dogs*), consacre son statut de laboratoire, mais aussi celui de point de passage entre le cinéma indépendant et Hollywood. Le Sundance Institute organise aussi chaque année un symposium de production, un laboratoire de réalisation (en juin), et deux laboratoires d'écriture scénaristique (janvier, juin). Dans un esprit cosmopolite rare aux Etats-Unis, l'institut est aussi partie prenante du Sundance Festival de Tokyo, de l'Initiative latino-américaine et d'Equinoxe.

Cette association française est née à l'initiative de Noëlle Deschamps. Quittant la Gaumont où elle s'occupait de l'accueil des projets, Noëlle Deschamps a créé Idées, une cellule consacrée au développement de scénarios avec, assez rapidement, TF1 et UGC pour partenaires. *Sympathisant avec les* responsables du Sundance Institute, elle décide d'en adapter la formule à la France. Se limitant à l'écriture, elle fonde Equinoxe, convainc le Centre national du cinéma, l'European Script Fund, British Screen (le CNC britannique). Le Sundance Institute lui accorde son aval et son label, qu'il avait jusqu'ici toujours refusés. Se prêtant depuis peu à des séminaires sur l'art, l'architecture et la philosophie, le château Beychevelle, près de Bordeaux, offre ses locaux. Du 20 au 27 septembre 1993, le premier atelier d'Equinoxe a réuni, autour de sept scénaristes en herbe, sept auteurs confirmés : *deux Anglais (Andrew Birkin,* Michael Radford), une Sud-Africaine (Shawn Slovo), un Américain (Larry Kooner), trois Français : Patrick De Wolf, Yves Boisset et Pierre Jolivet, élu président du « laboratoire ». A raison de deux sessions annuelles (printemps, automne), l'association Equinoxe, aujourd'hui présidée par Pierre Lescure, PDG de Canal Plus, a pour objet, selon Noëlle Deschamps, de *« valoriser le métier de scénariste,* [d']*encourager les auteurs à sortir de leur isolement* [et de] *faire un pont entre la production indépendante européenne et américaine. »*.

H. B.



de Hollywoo



A la chapelle de la Vieille-Charité, à Marseille

Le sacre des mythiques kachinas

Plus de deux cents poupées rituelles des Indiens Hopis et Zunis, qui ont tant fasciné les surréalistes, sont exposées à Marseille. Ce cortège impressionnant de poupées toutes raides dans leurs habits de couleurs et de plumes semble dresser l'inventaire poétique du monde animal, minéral, végétal, astral et humain.

MARSEILLE

de notre envoyée spéciale

ESPRITS, danseurs masqués, effigies rituelles, telles sont les trois entités que recouvre le vocable « kachina ». Sous la coupole propitiatoire de la chapelle de la Vieille-Charité, à Marseille, sont exposées pas moins de deux cents de ces poupées sculptées par les Indiens d'Amérique Hopis et Zunis, dont les qualités plastiques et l'audace de la polychromie ont séduit les surréalistes, de Breton à Max Ernst, et à Marcel Duchamp. On peut d'ailleurs admirer, dans une vitrine à part, la famille de kachinas ayant appartenu au père du « ready made », et que le peintre Horst Antes, avec un goût certain, a acquise. Ethnocentrisme pur et dur, diront certains ? Sans doute, car les belles poupées rassemblées à Marseille proviennent essentiellement des collections européennes et révèlent, au-delà du génie des Indiens Hopis et Zunis, notre goût occidental épris tout à la fois d'abstraction et de réalisme. Posés sur des socles, ponctuant de leurs silhouettes bigarrées une estrade, les kachinas sont bel et bien devenues œuvres d'art.

Là résident sans doute l'originalité mais aussi les limites de cette exposition, dont Alain Nicolas, conservateur en chef du Musée des arts d'Afrique et d'Océanie (MAAOA) à Paris, retrace l'accouchement difficile dans la préface du catalogue. *« Dès que la décision fut prise, avec Bernard Blistène* [directeur des musées de Marseille], *de s'attaquer aux kachinas des Hopis et des surréalistes, nous avons écrit au directeur du Hopi Tribe Council, organisation indienne mise en place par les Américains, qui gère la réserve hopie, en lui proposant de réaliser l'exposition avec les Hopis... Nous voulions penser et faire tout cela avec eux. »* Hélas, comme l'explique Alain Nicolas, il existe plusieurs factions au sein du Hopi Tribe Council dont certaines, intégristes, adoptent une attitude des plus protectionnistes à l'égard des problèmes de diffusion et de conservation de leur culture.

L'équipe du MAAO s'est alors tournée vers les meilleurs spécialistes occidentaux de la question, l'Américain Barton Wright et la Française Marie-Elisabeth Laniel-Le François. D'autres difficultés allaient bientôt surgir au moment du choix des objets. La plupart des poupées kachinas arborent en effet de splendides plumes d'aigle, espèce protégée de façon draconienne par le département américain de la chasse et de la pêche, qui en interdit formellement l'exportation ! Le sénateur Ben Nighthorse Campbell, seul Indien élu à un tel poste, avouait lui-même à Alain Nicolas ses querelles avec les douaniers au moment de passer sa coiffure de grand chef...

A cette « guerre des plumes » allait se greffer un ultime obstacle : la création toute prochaine à Washington d'un grand musée des Indiens, enfin conçu et réalisé par les Indiens eux-mêmes. Face au refus de la plupart des musées américains de prêter leurs kachinas (excepté ceux de Santa-Fe et d'Albuquerque), le MAAO s'est consolé en puisant dans les riches réserves des musées européens, du British Museum au Museum für Volkerkunde de Vienne ou encore de celui de Berlin. Classés en familles et en cérémonies, les quelque cent vingt types exposés à Marseille (parmi les trois cents, voire quatre cents répertoriés) suffisent cependant à illustrer un panthéon et une mythologie des plus complexes. Prisonnières de grandes vitrines, kachina-chefs, kachina-dames, kachina-ogres, kachina-chasseurs, kachina-animaux, kachina-éléments, kachina-de-la-flore sans oublier ces figures à part que l'on nomme « Clowns », exhibent ainsi leurs parures et leurs attributs aussi codifiés que des thangkas tibétaines.

Des prières visuelles

C'est sur les hauts plateaux d'Arizona que vit le peuple pacifique hopitu, de langue uto-aztèque, dans une zone particulièrement hostile, au cœur de l'immense territoire occupé par leurs ennemis, les Navajo-Athapascan. Et pourtant, dans cet univers aride, royaume du sable, des serpents et des cailloux, les Indiens des *mesas* (plateaux) s'agrippent avec fierté à leurs nids d'aigle et s'acharnent à faire pousser le divin maïs, source de vie.

Dans cette lutte perpétuelle contre la sécheresse, un secours inespéré : la religion. Génération après génération, au cœur des chambres cérémonielles *(kiva)* bâties au sein de la terre-mère, les Indiens Hopis et leurs voisins Zunis renouent le contact entre le temps mythique et l'époque contemporaine. La course du soleil, la venue des nuages porteurs de pluie salvatrice, les récoltes, la reproduction animale et humaine : tout dépend du correct accomplissement des règles par l'ensemble de la communauté. Un des éléments de cette orthodoxie collective n'est autre que le culte kachina, auquel chaque enfant de plus de sept ans est initié. Lorsque les Indiens des hauts plateaux utilisent ce terme, ils évoquent à la fois les esprits (qui viennent sur chaque *mesa* à la fin du mois de décembre pour en repartir à la fin juillet), les danseurs masqués qui les personnifient, et enfin les poupées de bois, images des précédents, que l'on donne aux enfants lors des intermèdes chorégraphiques. Ni idoles ni vraiment jouets, ces dernières sont avant tout des objets pédagogiques qui permettent ainsi au petit Hopi de connaître les différents masques.

Comme l'explique Marie-Elisabeth Laniel-Le François, *« dès qu'un Hopi dissimule son visage derrière un masque, il est investi des attributs de l'esprit qu'il figure. Grâce à lui, les humains pourront adresser leurs suppliques aux cieux. A la fin de la danse ou de la cérémonie, après des gestes purificatoires, l'Indien enlèvera son masque et l'esprit s'éloignera pour retrouver sa demeure. »* Copies conformes des danseurs masqués dans les moindres détails (la symbolique des couleurs, des accessoires...), les figurines sont alors suspendues par une ficelle aux poutres et aux murs de la demeure, protégeant ainsi d'une certaine manière son possesseur. On comprend dès lors la raison pour laquelle les femmes enceintes ou celles qui désirent des enfants reçoivent également en cadeau ces effigies ou *tihu*, qui passent pour contenir une charge sacrée...

Mais qu'est-ce qui nous fascine, à la suite des surréalistes, dans ce cortège impressionnant de poupées toutes raides dans leurs habits de couleurs et de plumes qui semble dresser l'inventaire poétique du monde animal, minéral, végétal, astral et humain du peuple hopi ? Leur subjuguante fraîcheur ? Leur intense spiritualité ? Sans doute aussi cette esthétique faussement naïve oscillant entre sculpture et peinture, réalisme et abstraction. Ecoutons Breton décrire l'une de ces kachinas : *« Cette poupée hopie évoque la déesse du maïs : dans l'encadrement crénelé de la tête, vous découvrez les nuages sur les montagnes ; dans ce petit damier, au centre du front, l'épi ; autour de la bouche, l'arc-en-ciel ; dans les stries verticales de la robe, la pluie descendant dans la vallée. Est-ce là, oui ou non, la poésie telle que nous continuons à l'entendre ? »* (Entretien avec Jean Duché, *Le Littéraire*, 5 octobre 1946.)

Dès le XIXe siècle, les plus anciens types, des figurines toutes plates sommairement taillées dans une racine de peuplier américain, cèdent peu à peu la place à de « véritables » sculptures qui affichent un grand réalisme. Sous la jupette arrondie pointent de petites jambes, des bras émergent du tronc, des accessoires apparaissent. Bientôt la poupée kachina, d'objet rituel devient le cadeau à la mode prisé tout aussi bien par les ethnologues et les artistes surréalistes que par les touristes ! Certains sculpteurs n'hésitent pas alors à entacher leurs œuvres d'erreurs volontaires (inversions, ajouts ou retraits de symboles, de couleurs...) afin de garder leur culte confidentiel.

Dès 1910, les pieds des statues s'élargissent afin de stabiliser la figure sur une étagère plutôt que de la pendre au mur. Cette innovation, due aux Blancs, transforme un peu plus la poupée kachina en simple « bibelot » ! Que dire alors de la disparition des sujets érotiques, trait caractéristique de l'humour hopi, sous la pression de la morale pudibonde des Euro-Américains ?

Parallèlement, les pigments naturels sont remplacés par des peintures industrielles, qui sonnent le glas de la facture traditionnelle. Ultime concession faite aux collectionneurs, les poupées kachinas vont porter la signature de leurs créateurs. Comble de l'hérésie, des femmes se mettent à sculpter des poupées, comme Mary Shelton, qui s'est rendue célèbre en créant une Kachina Aya d'un centimètre et demi ! Pour satisfaire une clientèle de plus en plus vaste, les artistes se plient désormais aux modes les plus éphémères : actuellement, un hyperréalisme forcené doublé d'une pornographie des plus caricaturales. L'acculturation franchit un pas de plus avec l'intrusion de personnages étrangers au panthéon hopi comme le bison-blanc, le danseur-serpent, ou même cette bizarroïde petite souris dans laquelle certains croient reconnaître un ersatz de Mickey Mouse !

Qu'est donc devenu, en cette fin de XXe siècle, l'art des Indiens Hopis ? Une vulgaire caricature d'un peuple absorbé dans le maelström américain ? La multitude d'expositions et de festivals consacrés aux poupées kachinas semble contredire ce jugement. Certains sculpteurs hopis ne sont-ils pas enfin reconnus comme des artistes à part entière ? Passionnante à cet égard, l'exposition de Marseille apprend à regarder les belles kachinas... et les autres !

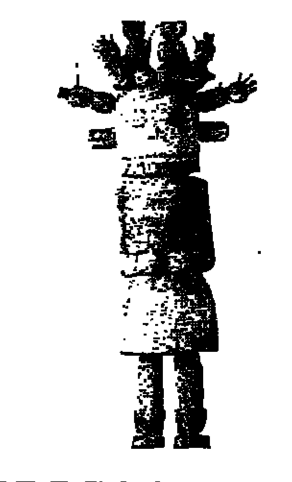
BÉRÉNICE GEOFFROY-SCHREITER

★ « Kachina, poupées rituelles des Indiens Hopi et Zuni » : Chapelle du Centre de la Vieille-Charité, Marseille. Tél. : 91-56-28-38. Jusqu'au 30 septembre. Catalogue coédition Musées de Marseille/Réunion des Musées nationaux. A noter « Kachina des Indiens Hopi », bel ouvrage paru en 1992, aux Editions Amez.













L E S   R E N D E Z - V O U S   D E   L A   S E M A I N E

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

ABSOLOM 2022. Film américain de Martin Campbell, VO : Forum Horizon, handicapés, THX, dolby, 1er (36-68-51-25) ; U.G.C. Danton, dolby, 6e (36-65-70-68) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55) ; U.G.C. Biarritz, dolby, 8e (36-68-48-56 ; 36-65-70-81). VF : Rex, handicapés, dolby, 2e (36-65-70-23) ; U.G.C. Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. : 40-30-20-10) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; U.G.C. Gobelins, handicapés, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41) ; Montparnasse, dolby, 14e (36-68-75-55) ; U.G.C. Convention, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Clichy, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

EXCESSIVE FORCE. Film américain de Jon Hess, VO : Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55). VF : Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55) ; Gaumont Gobelins, dolby, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, handicapés, dolby, 14e (36-68-75-55) ; Montparnasse, dolby, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, handicapés, 15e (36-68-75-55) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

JACK L'ÉCLAIR. Film américain de Simon Wincer, VO : Forum Horizon, handicapés, 1er (36-68-51-25) ; U.G.C. Odéon, dolby, 6e (36-65-70-72) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; rés. : 40-30-20-10) ; U.G.C. Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56). VF : Rex, dolby, 2e (36-65-70-23) ; Bretagne, dolby, 6e (36-65-70-37) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. : 40-30-20-10) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; U.G.C. Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, handicapés, dolby, 14e (36-65-70-41) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

MAX, LE MEILLEUR AMI DE L'HOMME. Film américain de John Lafia, VO : Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (36-68-69-23) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47). VF : U.G.C. Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, handicapés, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. : 40-30-20-10) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; U.G.C. Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; U. G. C. Convention, 15e (36-68-29-31).

THE FLINTSTONES. Film américain de Brian Levant, VO : Forum Horizon, handicapés, 1er (36-68-51-25) ; 14 Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55) ; U.G.C. Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; Gaumont Kinopanorama, handicapés, dolby, 15e (43-06-50-50 : 36-68-75-15 ; rés. : 40-30-20-10). VF : Rex, dolby, 2e (36-65-70-23) ; U.G.C. Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, handicapés, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; U.G.C. Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins, handicapés, dolby, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55) ; Montparnasse, dolby, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Kinopanorama, handicapés, dolby, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15 ; rés. : 40-30-20-10) ; U.G.C. Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22).

LA VIE SOUS SILENCE. Film américain de Martha Coolidge, VO : Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75). VF : Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).

SÉLECTION

L'Eau froide

d'Olivier Assayas,
avec Virginie Ledoyen, Cyprien Fouquet,
Français (1 h 32).
Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; 14 Juillet Bastille, handicapés, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20).

J'ai pas sommeil

de Claire Denis,
avec Katerina Golubeva, Richard Courcet, Line Renaud, Alex Descas, Béatrice Dalle.
Français (1 h 50).
Interdit – 12 ans.
Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

Jeanne la Pucelle, les Batailles et les Prisons

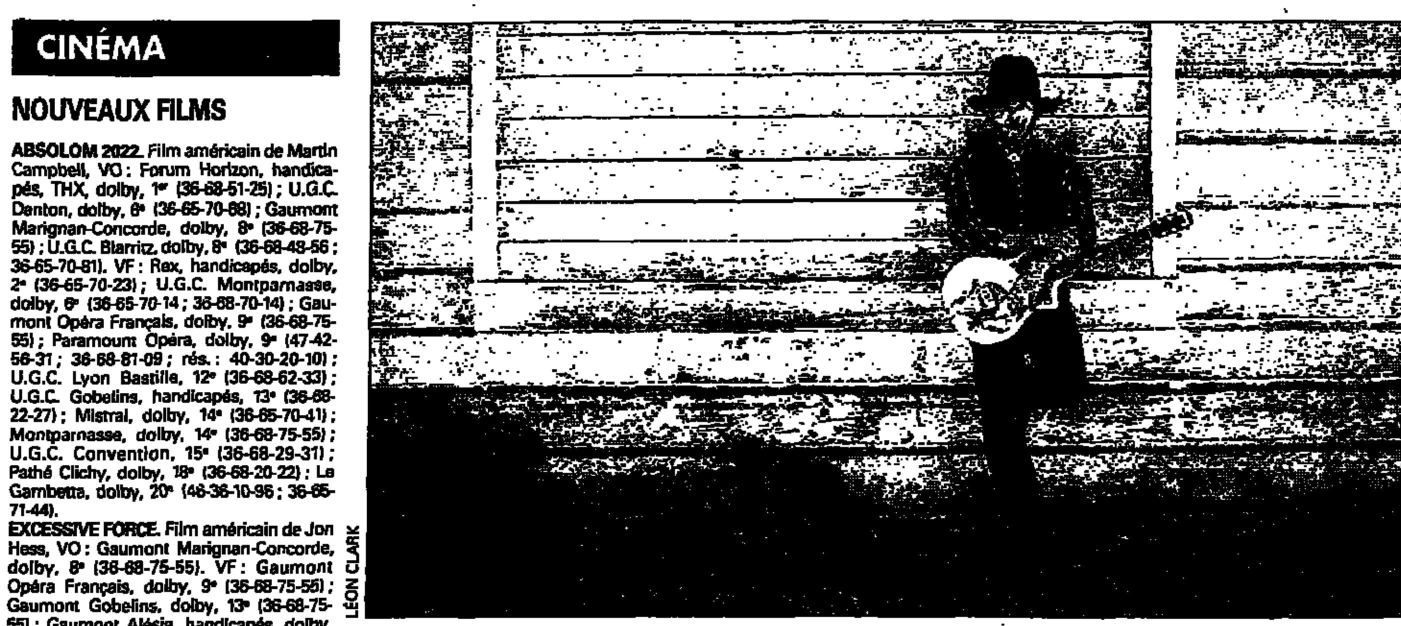
de Jacques Rivette,
avec Sandrine Bonnaire.
Français (2 h 40 et 2 h 56).
Reflet République, 11e (48-05-51-33).

Journal intime

de Nanni Moretti,
avec Nanni Moretti, Renato Carpentieri, Antonio Neiwiller, Claudia Della Seta.
Italien (1 h 40).
VO : Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (36-68-69-23) ; L'Arlequin, dolby, 6e (45-44-28-80) ; U.G.C. Rotonde, dolby, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; U.G.C. Biarritz, dolby, 8e (36-68-48-56 ; 36-65-70-81) ; La Bastille, handicapés, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04).

Les Roseaux sauvages

d'André Téchiné,
avec Elodie Bouchez, Gaël Morel, Stéphane Rideau, Frédéric Gorny.
Français (1 h 50).
Forum Orient Express, handicapés, 1er (36-65-70-67) ; U.G.C. Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; U.G.C. Odéon, 6e (36-65-70-72) ; U.G.C. Triomphe, 8e (36-68-45-47) ; U. G. C. Opéra, 9e (36-68-21-24) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins, dolby, 13e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, handicapés, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24).



LÉON CLARK

Roy Rodgers and the Delta Rhythm Kings.
au New Morning, 7-9 rue des Petites Écuries, Paris 10e. 110 F.
Blues en tout genre.
Le 23 juillet à 21 heures,

Trop de bonheur

de Cédric Kahn,
avec Estelle Perron, Caroline Trousselard, Malek Bechar, Didier Borga.
Français (1 h 25).
Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (36-68-69-23) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

REPRISES

La Dame du lac

de Robert Montgomery,
avec Robert Montgomery, Audrey Totter, Lloyd Nolan.
Américain, 1947, noir et blanc (1 h 38).
VO : Grand Action, 5e (43-29-44-40 ; 36-65-70-63).

Goto, l'île d'amour

de Walerian Borowczyk,
avec Pierre Brasseur, Ligia Branice, Jean-Pierre Andreani, Guy Saint-Jean, Ginette Leclerc, René Dary.
Français, 1968, couleur et noir et blanc (1 h 33).
Accatone, 5e (46-33-86-86).

Juge et hors-la-loi

de John Huston,
avec Paul Newman, Ava Gardner, Victoria Principal, Anthony Perkins.
Américain, 1972, copie neuve (2 h).
VO : Grand Action, 5e (43-29-44-40 ; 36-65-70-63).

FESTIVALS

Les femmes de Cukor

Ingrid Bergman, Jane Fonda, Greta Garbo, Ava Gardner, Judy Garland, Jean Harlow, Katharine Hepburn, Audrey Hepburn, Judy Holliday, Kay Kendall, Sophia Loren, Marilyn Monroe, Elizabeth Taylor : elles sont treize, parmi les plus grandes, à avoir travaillé sous la direction de George Cukor, le « cinéaste de la femme ». Beaucoup d'entre elles trouvèrent ainsi leur plus beau rôle : Judy Garland dans *Une étoile est née*, Greta Garbo dans *le)Roman de Marguerite Gautier*, Katharine Hepburn dans *Sylvia Scarlett* ou *Madame porte la culotte*, Ingrid Bergman dans *Hantise*. Ce festival estival offre de les retrouver et de goûter à nouveau ce que Hollywood avait de meilleur.
A partir du 20 juillet, au cinéma Reflet Médicis, 3, rue Champollion (6e). Tél. : 43-54-42-34.

MUSIQUE CLASSIQUE

PARIS

Orchestre des jeunes Gustav-Mahler. Beethoven *Concerto pour piano et orchestre n° 5*. Dvorak : *Symphonie n° 8*. Andrea Lucchesini (piano). Orchestre des jeunes Gustav-Mahler, Claudio Abbado (direction). Cirque d'hiver-Bouglione, 20 heures, le 25. Tél. : 44-84-44-84. De 90 F à 120 F.

Paris Quartier d'été. Beethoven : *Symphonie n° 9*. Ruth Ziesak (soprano). Hanna Schaer (mezzo-soprano). David Rendall (ténor). Marcos Fink (basse). Chœur de la Radio-Télévision de Riga, Orchestre de Paris. Semyon Bychkov (direction). Grande Arche, 22 heures, le 23, entrée libre.

RÉGIONS

Festival d'Aix-en-Provence. Mozart : *la Flûte enchantée*. Hans Peter Blochwitz (Tamino), Rosa Mannion (Pamina), Anton Scharinger (Papageno), Linda Kitchen (Papagena), Natalie Dessay (la Reine de la nuit). Reinhard Hagen (Sarastro), Theo Adam (l'orateur), Steven Cole (Monostatos), les Arts florissants; William Christie (direction). Robert Carsen (mise en scène). Théâtre de l'Archevêché, 21 h 15, les 22, 24, 26, 29 et 30. De 290 F à 890 F. Gluck : *Orphée et Eurydice*. James Bowman (Orphée), Lynne Dawson (Eurydice), Claron McFaden (l'amour), Chœur de chambre de Namur, La Grande Ecurie et la Chambre du Roy, Jean-Claude Malgoire (direction). Théâtre de l'Archevêché, 21 h 15, le 25. Tél. : 42-17-34-34. De 140 F à 300 F.

Festival de Beaune. Jommelli : *Armida abbandonata*. Awa Gowdleska, Véronique Gens, Patricia Petibon (sopranos), Claire Brua, Patricia Bardon, Cécile Perrin (mezzo-sopranos), Gilles Ragon (ténor), les Talents lyriques, Christophe Rousset (direction). Basilique Notre-Dame, 21 heures, le 23. De 80 F à 270 F. Et hommage à Rabelais, par l'Ensemble Clément Janequin, Dominique Visse (direction). Hospices, salle des Pôvres, 21 heures, le 24. Tél. : 80-22-24-51.

Festival de Montpellier et de Radio-France. Mozart : *Lucio Silla*. Jorma Silvasti (Lucio Silla), Kathleen Cassello (Giunia), Susan Anthony (Cecilio), Margaret Marshall (Lucio Cinna), Eva Kirchner (Celia), Chœur de Radio-France, Orchestre philharmonique de Montpellier, Friedemann Layer (direction). Corum, 20 heures, le 23. De 145 F à 210 F. Beethoven : *Symphonie n° 8*. Zemlinsky : *Symphonie lyrique*. Hildegard Behrens (soprano), Hakan Hagegard (baryton), Orchestre national de Lyon, Emmanuel Krivine (direction). Corum, 21 heures, le 25. De 125 F à 180 F. Cimarosa : *Armide imaginaire*. Michèle Lagrange (Tisbée), Françoise Pollet (Stella), Mireille Delunsch (Ermidora), Jean-Luc Viala (Battistino), Franck Ferrari (Gaspard Spatachiatta), Christophe Fel (Docteur Giorgio), Antoine Garcin (Bernabo), Joël Pontet (continuo), Chœur de l'Opéra de Montpellier, Orchestre philharmonique de Montpellier, Jacques Prat (direction), René Koering (mise en scène). Corum, 22 heures, le 26. Tél. : 67-02-02-01. De 145 F à 210 F.

Semaines internationales de Tours. Bach : *Concerto pour deux violons et orchestre*. Mozart : *Concerto pour violon et orchestre KV 216, Concerto pour piano et orchestre « Jeune homme »*, *Symphonie concertante pour violon et alto*. Maxime Vengerov, Victor Tretiakov (violon). Youri Bashmet (alto, direction), Sergueï Edelman (piano), les Solistes de Moscou. Centre international des congrès, 21 heures, le 27. Tél. : 47-20-99-95. De 75 F à 215 F.

JAZZ

PARIS

Festival'Halles au Sunset. Anthony Ortega, les 20 et 21 ; Ted Nash, les 22 et 23 ; George Brown, les 25 et 26 ; Rick Margitza, les 27 et 28. A partir de 22 h 30. De 50 F à 80 F. Tél. : 40-26-46-60.

Festival All Stars au New Morning. Roots, le 21 ; John Patitucci, le 22 ; Bill Evans and « Push », le 26 ; Bireli Lagrene le 27. A partir de 20 h 30. De 110 F à 130 F. Tél. : 45-23-51-41.

Duc des Lombards. Hervé Krieff, les 21 et 22 ; Aldo Romano, les 23 et 24 ; Christophe Laborde, les 25 et 26 ; Simon Goubert, les 27 et 28. A partir de 22 h 30. 78 F. Tél. : 42-33-22-88.

RÉGIONS

Festival Jazz à Juan. Dee Dee Bridgewater, Slide Hampton Jazz Masters, Roy Hargrove, Richard Galliano, Claude Nougaro, Laurent de Wilde, Kenny Barron, Hank Jones, Free Spirits McLaughlin, Gilberto Gil, Caetano Veloso, Nicoletta Manzini, Steve Grossman New Blood, Benny Carter, Pinède Gould les 21, 22, 23, 24 et 26 à 21 heures. De 150 F à 200 F. Tél. : 92-90-53-00.

Luz Saint-Sauveur. Jazz à Luz. Henri Texier Azur Quartet, Sylvain Kassap/François Corneloup, Marc Perrone, Anthony Ortega, Claude Nougaro, 110 F (22 et 23) et 130 F (24). Tél. : 62-92-80-50.

ROCK

Les berges en fête à Saint-Antonin (Tarn-et-Garonne). Le 22 : blue-grass/country avec Claude Romero (accordéon, flûte, cornemuse, cabrette, hautbois), Blue Moon Trio (blue-grass) et Bootleggers (country) ; le 23 : rap/ raggamuffin avec Les Femmouzes T. Moyen Age 1 Digital Unité Sound et Massilia Sound System ; le 24 : jazz (Tarentelle di Calabria, Les Canotiers du Quercy, Jazzasard, DD. Minvielle, Bernard Lubat et sa Compagnie, Francis Bourrec) et grand bal gratuit.

MUSIQUE DU MONDE

A La Villette. Bals concerts du kiosque à musique. Le 24 : Farafina et Femi Kuti à 17 h 30. Les 21, 22 et 23 : Showkorps Advendo à 15 heures. Parc de La Villette. Tél. : 40-03-75-75 et 3615 Villette.

ARTS

PARIS

Joseph Beuys. Première rétrospective en France de Joseph Beuys (1921-1986). Environ 80 œuvres rendant compte de l'élargissement du champ de l'art qu'a voulu l'artiste, ainsi que les 456 dessins de 1945 à 1976 réunis sous le titre *Secret Block*.
Centre Georges-Pompidou, grande galerie, 5e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 44-78-12-33. Jusqu'au 3 octobre.

Erik Dietman. Sculptures coulées en bronze (dont 7 tout spécialement pour l'exposition) « énaurmes », et rabelaisiennes à souhait.
Centre Georges-Pompidou, la galerie, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 44-78-12-33. Jusqu'au 29 août.

Impressionnisme, les origines 1859-1869. La partie jusqu'alors la moins aimée, la moins regardée de l'impressionnisme, mais aussi celle où un grand nombre des enjeux de la modernité se mettent en place.
Galeries nationales du Grand Palais, place Clemenceau, Paris 8e. Tél. : 44-13-17-30.

Robert Irwin. L'exposition montre tous les aspects de l'œuvre de ce Californien peu connu en Europe : depuis la fin des années 50 jusqu'à aujourd'hui : des tableaux, des installations adaptées au musée parisien, des photos, des dessins de projets réalisés ou non.
Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, av. du Président-Wilson, Paris 16e. Tél. : 40-70-11-10. Jusqu'au 16 octobre.

Félix Nadar. Félix Nadar (1820-1910) est un des photographes les plus connus dans le monde, l'inventeur – précoce – du portrait moderne. Cette rétrospective de haut vol (150 tirages originaux, le plus souvent uniques) est l'événement photographique de l'été.
Musée d'Orsay, 1, rue Bellechasse, Paris 7e. Tél. : 45-49-11-11. Jusqu'au 11 septembre.

RÉGIONS

Avignon
Dubuffet paysagiste. Cet aspect de l'œuvre mal connu en une centaine de tableaux provenant de l'ancien fond Pierre-Matisse, dont beaucoup sont inédits en Europe.
Palais des papes, 84000, Tél. : 90-27-50-74. jusqu'au 2 octobre.

Céret
Auguste Herbin. En plus de cent tableaux de 1902 à 1960, le parcours surprenant d'un peintre qui navigua du cubisme à l'abstraction géométrique la plus rigoureuse.
Musée d'art moderne, 8, bld du Maréchal-Joffre, 66400. Tél. : 68-87-27-76. Jusqu'au 20 septembre.

Marseille
L'Estaque, naissance du paysage moderne, 1870-1910. Cézanne a peint quelque soixante paysages de l'Estaque. A sa mort, en 1906, Derain arrive sur les lieux, bientôt suivi de Braque, qui reviendra plusieurs fois jusqu'en 1910, en compagnie de Friesz ou de Dufy. Gleizes aussi y fera son pélérinage en 1910.
Musée Cantini, 19, rue Grignan, 13006. Tél. : 91-54-77-75.

Meymac
Jörg Immendorff. Immendorff se pose en acteur-témoin de la société, et peint avant tout la scène allemande, artistique et politique, qu'il voit sombre, agitée, cauchemardesque.
Centre d'Art contemporain, abbaye Saint-André, 19250. Tél. : 55-95-23-30. Jusqu'au 9 octobre.

Mouans-Sartoux
Le feu de la couleur, Bernard Aubertin. Monochromes rouges, tableaux-feux d'un artiste sexagénaire, et discret. Ses œuvres sont entourées de celles d'amis qui ont fait partie du groupe Zéro : Piene, Uecker, Klein, Manzoni, Schoonhoven, par exemple.
Espace de l'art concret, château, 06370. Tél. : 93-75-71-50. Jusqu'au 20 novembre.

Nîmes
Sigmar Polke. Une rétrospective de cet artiste allemand devenu, dans les années 80, une figure-clé de référence. *Carré d'art-Musée d'art contemporain, place de la Maison-Carrée, 30000. Tél. : 66-76-35-35. Jusqu'au 16 octobre.*

Nîmes
Gilles Peress. Première grande exposition en France d'un photographe qui a travaillé en Bosnie sur une commande de la Fondation de France. Une réussite.
Ecole des beaux-arts, 10, Grand-Rue, 30 000, Nîmes. Tél. : Office du tourisme, 66-67-29-11. Jusqu'au 30 juillet.

Pont-Aven
Le cercle de Gauguin en Bretagne. Gauguin fait son quatrième et dernier séjour en Bretagne d'avril à novembre 1894. Les amis et disciples sont là : Filiger, Seguin, Maufra, Sérusier, O'Conor, Jourdain, Moret... L'exposition évoque ces mois passés au Pouldu et à Pont-Aven, en 70 œuvres du maître et du groupe.
Musée de Pont-Aven, place de l'Hôtel-de-Ville, 29930. Tél. : 98-06-14-43. Jusqu'au 26 septembre.

Quimper
Max Jacob et Picasso. Le poète, qui était de Quimper, est mort à Drancy, il y a cinquante ans. En 1901, il avait découvert Picasso chez Vollard. En trois cents œuvres, le compte rendu d'un amitié qui a fini par s'effilocher.
Musée des beaux-arts, 40, place Saint-Corentin, 29000 Quimper. Tél. : 98-95-45-20.

Rouen
Les cathédrales de Monet. Vingt des trente toiles de cette série sont réunies, pour marquer la réouverture du Musée des beaux-arts rénové.
Musée des beaux-arts, square Verdrel, 76000. Tél. : 35-52-00-62. Jusqu'au 14 novembre.

Saint-Paul
Georges Braque. Pour le trentième anniversaire de la Fondation Maeght, la première rétrospective de Braque en France depuis vingt ans. Cent vingt tableaux fauves, cubistes et post-cubistes dont certains sont de très grandes œuvres accomplies.
Fondation Maeght, 06570. Tél. : 93-32-81-63. Jusqu'au 15 octobre.

Saint-Tropez
Aristide Maillol. Plusieurs grandes figures de *Baigneuses* ainsi que le premier état (1905) de *la Méditerranée* et beaucoup de dessins pour le cinquantenaire de la mort du sculpteur.
Musée de l'Annonciade, 83990. Tél. : 94-97-04-01. Jusqu'au 26 septembre.

Troyes
Henri Hayden. Bon peintre d'origine polonaise, fixé en France en 1907, qui après la guerre devint un cubiste heureux, faillit ensuite sombrer dans une figuration gentille, mais se rattrapa à la fin de sa vie avec des paysages bien résumés.
Musée d'art moderne, place Saint-Pierre, 10000. Tél. : 25-80-57-30. Jusqu'au 26 septembre.

Villeneuve-d'Ascq
Dennis Oppenheim. Un Américain qui, depuis la fin des années 60, a pratiqué le body art et le land art, avant de se consacrer à de grandes installations angoissantes.
Musée d'art moderne, 1, allée du Musée, 59650. Tél. : 20-05-42-46. Jusqu'au 25 septembre.

Le Monde

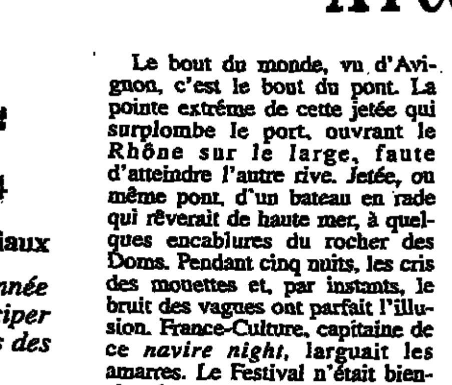
RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Édité par la SARL *le Monde*
Durée de la société :
cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
Jean-Marie Colombani, gérant.

Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11.
Index - Microfilms : (1) 40-65-29-33
Commission paritaire des journaux et publication, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex



L'ÉTÉ FESTIVAL



AVIGNON 94

De nos envoyés spéciaux

Il faudra attendre l'année prochaine pour participer à de nouvelles « Nuits des ondes » sur le pont d'Avignon. Ce rendez-vous prisé s'est achevé par la célébration nocturne des vingt-cinq ans de l'Atelier de création radiophonique de France-Culture. De création, il est question avec Christian Caro, acteur et conteur singulier. A Montfavet, Jean-Paul Farré entre en piste, en compagnie des élèves du Centre national des arts du cirque.

LES NUITS DES ONDES de France-Culture

A l'écoute de l'Histoire

Le bout du monde, vu d'Avignon, c'est le bout du pont. La pointe extrême de cette jetée qui surplombe le port, ouvrant le Rhône sur le large, faute d'atteindre l'autre rive. *Jetée*, ou même pont, d'un bateau en rade qui rêverait de haute mer, à quelques encablures du rocher des Doms. Pendant cinq nuits, les cris des mouettes et, par instants, le bruit des vagues ont parfait l'illusion. France-Culture, capitaine de ce *navire night*, larguait les amarres. Le Festival n'était bientôt plus qu'un scintillement de phares d'automobiles, sous les remparts ; une très lointaine rumeur.

France-Culture avait eu la belle idée de ces cinq « Nuits des ondes » sur le pont Saint-Bénezet. Pour tout équipement, des transats et des écouteurs à infrarouge. Pour tout décor, la nuit avignonnaise, entre la ville et l'île de la Barthelasse. Pour tout spectacle, plus de quatre décennies d'archives sonores s'achevant, en deux épisodes, sur vingt-cinq ans d'« Atelier de création radiophonique ».

René Farabet et l'équipe de l'« Atelier de création » avaient préparé beaucoup mieux que des morceaux choisis sonores : ils embarquaient l'Histoire même, un quart de siècle d'histoire des idées et des sensibilités. En prologue, la voix de Foucault parlant du délire comme l'état le plus *« matinal »* de la parole. En conclusion, la musique du *Beau Danube bleu*. Entre les deux, des cris et des silences, de la recherche et du document humain, les combats du peuple et les aventures de l'intelligentsia. Un vagabondage méditatif, une fête de l'intelligence.

Un état du monde en mutation

Quelles voix citer quand un même programme réunit Artaud, Pasolini, Duras, Lacan, Perec, Boltanski, Cage, Kantor et *tutti quanti ?* Les voix inconnues, peut-être, celles qu'on ne retrouve pas dans les livres et que la radio – la vraie, insoucieuse de l'Audimat – est seule capable de faire entendre. Parmi les reportages « sur le terrain » de l'« atelier », il y avait, par exemple, cet extraordinaire document sur les communautés de la rue Philonarde, à Avignon, en 1975 : les propos des autochtones *« pas racistes mais »* étaient confrontés à ceux des immigrés ; l'épicier ami des Algériens répondait aux travailleurs qui ne dorment plus la nuit : une musique arabe dialoguait avec Bach.

Bien sûr, tout le monde avait raison, mais l'enfer des banlieues était en germe dans ce coin de cité provençale. Tout comme le mal-vivre de la société postindustrielle s'annonçait dans les enquêtes croisées sur deux lieux de consommation : un marché du Midi, avec savoureuse vendeuse de galettes de pois chiches maison, et un étal de grand magasin à Parly-2, avec démonstratrice d'appareil à croquettes serinant sa publicité sur fond de musique d'aéroport. Pas de manichéisme pourtant dans ces images sonores du passé et du présent : simplement un état d'un monde en mutation, qui avait bien besoin des artistes, ceux des ondes et les autres, pour demeurer supportable.

B. B.

LES ANIMAUX MALADES DE LA PISTE à Montfavet

Gentiment burlesque

Les animaux, ce sont les élèves du Centre national des arts du cirque de Châlons-sur-Marne ; le malade de la piste, c'est Jean-Paul Farré, acteur comique qui entre en cirque par effraction. *Les Animaux malades de la piste* est le prototype du spectacle périphérique, pas seulement parce qu'il est présenté sous un chapiteau planté à Montfavet, à 15 kilomètres d'Avignon, mais parce que son pari artistique et son achèvement relèvent plutôt de l'anecdote.

Les dix jeunes élèves font, à l'occasion de ce spectacle court, l'apprentissage de leurs métiers respectifs (acrobaties, jonglage, clowneries) – ce qui apporte une réelle fraîcheur. Notre roi du soliloque fantasque, Jean-Paul Farré, trouve dans les rondeurs de la piste l'écho des siennes propres. Il les utilise sans fausse pudeur au travers de quatre intermèdes burlesques.

Premier intermède (social) : un dompteur endetté est surpris dans son cirque par un huissier qui lui dérobe sa cage, son fouet, ses accessoires de piste ; deuxième intermède (musical) : un pianiste virtuose voit son récital compromis par les humeurs voyageuses de son instrument, qui prend la fâcheuse liberté de s'élever loin du sol ; troisième intermède (poétique) : un bibliophile est assailli par des centaines de livres dont les mots s'échappent pour mieux l'étouffer ; quatrième intermède (écologique) : une sorte de mineur égaré prend ses cong'pay'sur un littoral dont les eaux ressemblent à s'y méprendre à un océan de bouteilles en plastique. Epilogue : ils jouent tous d'un instrument de musique et saluent en fanfare un public radieux.

Car il est généreux, Farré, il s'engage, s'agite, se donne et emporte forcément le morceau. Tant pis si ses textes ne sont pas toujours très bien sus, restent un peu décousus, mal fichus, comme ses costumes, d'ailleurs. La mise en scène de Vincent Colin camoufle les imperfections de notre amuseur et lance autour de lui des jeunes gens en pleine forme qui donnent au spectacle les rythmes et les couleurs du cirque. Colin utilise au maximum les possibilités de la piste ronde et y ajoute la malice du théâtre, tout un jeu de trappes qui permettent autant d'apparitions, de disparitions, de gags gentiment marrants. L'ensemble est distrayant, rien de plus.

OLIVIER SCHMITT

▶ Montfavet, jusqu'au 1er août, à 21 h 30.

L'ÉCLIPSE de Christian Caro

Parcours dans l'écriture contemporaine

La porte du cimetière a des états d'âme : ça grince dans ses gonds, le grand âge s'annonce et voilà qu'une promotrice, pour comble de malheur, parle de déplacer la colline où reposent les défunts. La porte du cimetière n'est pas la seule à se faire du souci dans ce pays menacé : le mur de la mairie se fissure, le pot de peinture vide ne sait comment se reconvertir, et l'automobile aux belles jantes fatiguées aspire en vain aux mains viriles d'un mécanicien compétent. Le chien compatit à ces accès de blues entre deux négociations relatives aux besoins naturels.

Ainsi s'épanche-t-on dans *l'Eclipse*, de Christian Caro, une presque-première pièce d'un comédien de vingt-neuf ans passé à l'écriture pour connaître le théâtre par tous les bouts. Presque-première, parce qu'il a écrit auparavant *Sur le banc*, un acte de commande. Il ne ressentait pas alors le besoin impérieux de devenir auteur, mais il y a pris goût, comme plusieurs interprètes de sa génération.

Certains ont l'ambition de dire des choses définitives sur l'état du monde. Lui voulait, plus modestement, raconter une histoire du point de vue de ceux qui n'ont pas la parole : les objets, les animaux. Accessoirement, les humains parlent aussi dans *l'Eclipse*, avec plus de rouerie parfois et moins de fatalisme parce qu'ils essaient de plier la vie à leurs désirs. Si les êtres inférieurs trouvent le bonheur dans l'accomplissement de leur fonction, les humains veulent toujours un peu plus : faire des affaires, améliorer le cadre de vie, doter leurs descendants, vivre mieux que leurs aïeux. A courir après ces chimères, ils sont prêts à sacrifier la beauté des sources, la paix des morts, l'amour même.

Christian Caro expose avec légèreté ces songes et ces quêtes. Il ne pose pas au philosophe, il dit même que l'histoire qu'il raconte a peu d'importance, que c'est tout au plus un prétexte à faire jouer des acteurs, à expérimenter des changements de rôles ; tant mieux si, au passage, il communique deux ou trois émotions...

Humour et nostalgie

Mais c'est cette légèreté-là sans doute, cet humour avec un zeste de nostalgie, qui a incité Christiane Cohendy à présenter la pièce aux « Lectures de France-Culture », dans la cour de la Chapelle Sainte-Claire. Le nouvel auteur n'a pas renoncé pour autant à faire l'acteur. Pour ce métier, il a fui une école d'ingénieurs des travaux publics, il y a quelques années, tout en se consolant de ne pas trouver sa voie dans la musique. Sorti de l'Ecole de Strasbourg après un premier apprentissage à l'Atelier de l'acteur créateur, à Paris, il a joué Beaumarchais, Shakespeare, Brecht, Lenz, Corneille, Goldoni. Du Théâtre de bois de Bussang à la Péniche-Opéra d'Aperghis, de la troupe de Bernard Sobel à l'équipe de Christophe Perton, talentueux jeune metteur en scène installé en Ardèche, il a fait ses classes surtout chez les classiques.

L'écriture est pour lui une façon d'essayer d'autres rythmes, d'autres modes de construction, d'autres voix. Sans qu'il soit obsédé, au demeurant, par les ruptures contemporaines. Sa prochaine pièce aura pour cadre le Siècle d'or espagnol : une histoire de maître et de valet, de mauvais roi et de chevalier vengeur, avec de la rhétorique, de l'intrigue, des conventions. Les chiens et les portes se tairont.

BERNADETTE BOST

JAZZ

HOMMAGE A DUKE ELLINGTON au Ve Festival de Bayonne

Reconstitution historique

BAYONNE

de notre envoyé spécial

« L'histoire du jazz peut se résumer ainsi : Armstrong a inventé le jazz ; Ellington a inventé la forme dans le jazz ; Parker et Davis ont eu à réinventer le jazz ; Monk tente de réinventer la forme dans le jazz. C'est une très belle histoire que cette histoire-là. » Cette réflexion d'André Hodeir ouvre le livre *Duke Ellington*, de François Billard et Gilles Tordjman (1). On ne s'en étonne pas. Dans un art savant de la fugue et du contrepoint, l'ouvrage, croisant citations et illustrations rares, repense ce qui a été dit et écrit sur Ellington. C'est un livre documenté et pensé. Il y en a peu. Il arrive à toucher, dans une langue nette, la complexité d'Ellington : ses divers points de complexité. C'est un livre qui ne joue pas la carte de la vulgarité et de l'émotion. Il cherche simplement le complexe.

Sous ses périodes, comme on dit d'un peintre, le *Duke Ellington* de Billard et Tordjman reconstitue le tissu de paradoxes, le buisson des contradictions de celui qui ne se présentait aimablement que comme le *« pianiste de l'orchestre »*. Les dramaturgies sociales et politiques ne sont pas abordées avec moins de soin que l'instrumentation de l'orchestre. On reconstitue, sous la couleur des détails, des pans entiers de l'histoire. L'apport inaperçu du trombone basse, en juillet 1961, dix ans après que Stan Kenton l'eut introduit, est finement analysé. La chimie des timbres, la perfection du rythme – les batteurs et les bassistes figurent à eux seuls toute la construction du jazz, – le rôle de Billy Strayhorn, les ambiguïtés du chef, tout fait l'objet d'analyses revisitées. C'est un plaisir.

Un orchestre de bric et de broc

Tout cela pour dire quoi ? Que vingt ans après la disparition de Duke Ellington l'orchestre bouge encore, pour des raisons pas forcément musicales. On pouvait l'entendre, le 15 juillet, dans le cadre du cinquième Festival de jazz de Bayonne. C'est un orchestre de bric et de broc, dont la singularité des solistes est de jouer faux. Si l'on n'avait pas tant de tendresse pour les éléphants, qui sont assez gracieux, on dirait de son rythme qu'il est pachydermique. C'est plus grave : il est irrégulier et brouillon. L'indicatif d'ouverture, *Take the A Train* (de Billy Strayhorn), a servi de prétexte à une sorte de bouillie peu qualifiable. On ne peut dans la même semaine avoir vu jouer Stanley Clarke, Charnett Moffett ou le stupéfiant Jesper Lundgaard (avec Hank Jones, sur un répertoire précisément ellingtonien) et supporter un pénible numéro de pitre faux à la contrebasse. Par parenthèse, gros succès.

Ellington était lumineux. L'orchestre qui porte son nom patauge et klaxonne. Ses solistes inventaient la musique. Ceux-ci bouffonnent. Devant les pupitres, Mercer Ellington, le fils, conduit l'aventure en mimant les gestes et le déhanchement du père. A soixante-quinze ans... Une insidieuse gêne vient doubler la disgrâce de l'audition. Enorme succès. Dans les années 50, les orchestres de tango affichaient quinze bandonéonistes pour faire riche. Deux seulement jouaient. Les autres tiraient sur le soufflet avec l'air inspiré. Les moyens modernes doivent permettre de réunir dix-sept comédiens et de passer en douce les bandes enregistrées par Ellington. Du moins y aura-t-il la musique. On garde le fils.

Peu avant, sous le même chapiteau de Bayonne, François Biensan et son orchestre Ellingtomania (Claude Tissendier, André Villeger, Patrick Bacqueville, Philippe Milanta, Pierre Boussaguet et François Laudet) ont montré plus de rigueur et d'exactitude dans le son, les timbres et le rythme. Jouer la musique d'Ellington est un drame. Il convient de la réinventer, alors qu'elle se donne pour un répertoire. Déjà, au début des années 30, Paul Whiteman et son arrangeur, Ferdie Grofe, passaient des nuits au Cotton Club sans pouvoir relever deux mesures de suite.

Aujourd'hui, le Lincoln Center Orchestra s'applique à singer les partitions, et les festivals de faire tourner l'orchestre comme on fait tourner les tables. Le plus abaissant, le plus triste, c'est cette volonté de ringardiser, en le projetant sur son stéréotype et sur un désarmant désir de jazz, l'un des moments musicaux les plus forts du siècle, ce moment qui prend nom d'Ellington.

FRANCIS MARMANDE

(1) Seuil, collection « Solfèges », 223 p., 69 F.

DANSE

LES SEPT DERNIERES PAROLES DU CHRIST, par Jean Guizérix

Sauvé par la foi du charbonnier

AIX-EN-PROVENCE

de notre envoyée spéciale

Quand il est en tournée, loin de chez lui, le danseur et chorégraphe Jean Guizérix, ex-étoile de l'Opéra de Paris, aime écouter *les Sept Dernières Paroles du Christ* de Joseph Haydn. Comment danser une musique de chevet dont chaque note est gravée dans les neurones ? Lui dont l'intelligence du corps a si souvent inspiré les chorégraphes contemporains, de Karole Armitage à Daniel Larrieu en passant par Andy de Groat, a eu l'idée, illumination généreuse, de donner à sept chorégraphes le champ libre pour mettre en danse, chacun à sa convenance, l'une des paroles du Christ. Sept garçons, auquel il ajoute une femme pour introduire le spectacle, et le conclure. Citons-les par ordre d'entrée en scène : Mark Tompkins, Michel Kelemenis, Dominique Boivin, François Raffinot, François Verret, Andy de Groat, Daniel Larrieu, et Christine Bastin, en outsider féminin, incarnant la terre, ou la nature. Hélène Delprat, jeune peintre, a tendu une toile grise, à reflets rosés, imaginé une maison de guetteur de palombes, un trône de roi déchu. Tout au fond, elle a placé une longue table nappée de blanc, avec six boules posées dessus. La septième a roulé sous le trône. Les boules incarnent l'éternité des paroles prononcées, le destin peut-être.

Le danseur surgit de dessous la table. Bizarre trouvaille, que l'on doit à Christine Bastin. Mais, qu'importe, ici, les noms des chorégraphes puisque la pièce paraît avoir été écrite par une seule et unique personne. Bien sûr, au détour d'un bras élégant, on reconnaît Kelemenis ; à un accroupissement de guetteur suivi de détentes vives, on sait qu'il s'agit de Verret ; à la vue de l'image magique du suaire, on devine Larrieu. Pourtant, ce solo d'une heure et demie entrecoupé de pauses possède une même couleur : celle de l'uniformité, qui ressemble à celle de l'ennui. La demande de Guizérix ne pouvait exister que dans l'éclatement de tempéraments différents. Sinon, il suffisait de demander à un seul. A Dominique Boivin, par exemple, qui, sur la troisième parole, *« Mère, voici ton fils et toi, fils, voici ta mère »*, prouve sa capacité à sortir le sujet de son atmosphère pathétique, en se servant d'images ayant valeur psychanalytique et esthétique – tête d'âne énigmatique qui renvoie aux processions païennes, récupération de la boule tombée au sol. Son solo interroge la parole du Christ, il ne la suit pas avec lyrisme ou désespoir, à la différence des autres.

Leur défaut ? Avoir composé dix ou quinze minutes qui n'ont pas l'ambition de ce qu'ils créent habituellement. Ont-ils eu peur du sujet, de l'écrasante connotation des phrases ? *« Père, pardonne-leur parce qu'ils ne savent pas ce qu'ils font »*, première parole du Christ, échue à Mark Tompkins, a de quoi intimider, on le comprend aisément. L'interprétation du Quatuor Mosaïques, le décor, et les lumières de Rémi Nicolas répondent, en revanche, à la qualité du projet.

Sur la scène, Jean Guizérix, par la puissance de sa simple adhésion. Cette histoire se confond avec la sienne. On rend les armes devant la beauté de ce corps d'homme de cinquante ans qui ose ainsi danser. L'émotion est cachée là, dans cette silhouette qui n'a plus la légèreté du passé, qui le sait, l'accepte, et s'en sert avec une humilité teintée de grâce. Dans ces *Sept Dernières Paroles du Christ*, il se livre tout entier aux mains des huit jeunes talents qu'il s'est choisis. Cette confiance aveugle, aimante, sauve le spectacle.

DOMINIQUE FRÉTARD

▶ « Les Sept Dernières Paroles du Christ », sera au Théâtre de la Ville, à Paris, les 27, 28 et 29 octobre. Prochains spectacles à Aix : « Jungle sur la planète Vénus », de Daniel Larrieu, le 21, Val de l'Arc, 22 heures, de 90 à 110 F. Le 23 et 24, la compagnie Alvin Ailey, Val de l'Arc, 22 heures, de 200 à 220 F. Matinée le 24 (horaire à préciser). Tél. : 42-27-27-01.

PHOTOGRAPHIE

Principal auteur des studios Harcourt

Raymond Voinquel est mort

Le photographe Raymond Voinquel, un des fondateurs des studios Harcourt et spécialiste de la photo de cinéma, est mort le 15 juillet à Paris à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

Raymond Voinquel a longtemps été connu comme un des fondateurs et représentant le plus illustre des studios Harcourt, au point d'être le seul à pouvoir signer ses images glamour des grandes actrices des années 40-50. Voinquel était aussi un photographe de plateau chevronné – mais considérait ce travail comme mineur. Il a ainsi suivi près de cent soixante tournages à partir de 1930, dont ceux d'Abel Gance, Marcel L'Herbier, Max phuls.

Né le 11 janvier 1912 à Fraize (Vosges), Raymond Voinquel est le petit-fils d'un dessinateur à l'imagerie d'Epinal. Il arrive à Paris à l'âge de quinze ans, arpente le Louvre. Il transposera dans ses portraits très posés sa passion pour la peinture, faisant preuve d'une maîtrise incomparable de la lumière naturelle et d'un art de la retouche qui lui ont permis de rendre irréelles les stars de l'époque. Les noirs et les blancs sont veloutés, magnifiés. Danielle Darrieux était son modèle préféré : *« Une bougie suffisait pour l'éclairer. »* Les hommes, en revanche, sont traités de façon plus dramatique. Un livre, en 1988, aux éditions Nathan Images, puis une rétrospective à l'Espace photographique de Paris l'an dernier ont mis en évidence d'autres facettes du talent de Voinquel et lui ont permis de gagner ses galons d'auteur. On a alors découvert ses paysages clairs-obscurs, ses marines brumeuses et, surtout, les nus masculins de 1944.

M. G.

PRÉCISION : Festival d'Aix-en-Provence. – Suite à l'article intitulé « Une splendeur perdue », consacré aux difficultés du Festival d'art lyrique d'Aix-en Provence (*le Monde* daté 17-18 juillet). M. Marceau Long, vice-président du Conseil d'Etat, a tenu à signaler qu'il n'était pas membre du conseil d'administration de la SEMETA, mais qu'il avait été président *« du conseil d'administration de l'association qui gérait le festival avant la SEMETA »*. La SEMETA est la société d'économie mixte qui exploite le Théâtre de l'Archevêché.

ARCHITECTURE

Soupçon de plagiat à propos du nouvel Opéra de Shanghaï

Le hic et le yang

Le nouvel Opéra de Shanghai, dont on vient de poser la première pierre (« le Monde » du 8 juillet) est-il un plagiat du projet qu'avaient dessiné les architectes Chaix et Morel, il y a cinq ans, pour la Bibliothèque de France ?



D.R.

Le nouvel Opéra de Shangaï.

Il y a bien longtemps que les symboliques architecturales les plus éprouvées ont été mises à mal et qu'elles ne parlent plus à grand monde. Les palais de justice ne s'abritent plus comme au siècle dernier derrière des frontons néo-classiques ni les églises derrière des porches inspirés du gothique médiéval. Les architectes contemporains, maintenant que le post-modernisme est passé de mode, se contentent d'un vocabulaire relativement abstrait et sans guère de prétention à signifier quoi que ce soit d'immédiat. Ainsi faudrait-il un bien mauvais esprit pour songer à débusquer d'obscures connotations maçonniques derrière la géométrie de la pyramide du Louvre et une certaine bonne volonté pour s'imaginer que les tours de la Bibliothèque de France évoqueront quatre « grands livres ouverts » comme on voudrait nous en convaincre.

Est-ce à dire que la même architecture pourrait convenir à tout et à n'importe quoi ? A un Opéra (que l'on édifierait en Chine, par exemple) aussi bien qu'à une Très Grande Bibliothèque (que l'on projetterait pour Paris) ? On l'imagine mal, tant diffèrent le programme, la situation climatique et culturelle et, tout de même, on ne sait quel vague reste de « convenance » symbolique.

Pourtant, à cinq ans de distance et à quelques nuances de dessin, d'échelle et de proportions près, *un projet que nous connaissions* fort bien (puisqu'il avait été exposé à l'IFA, l'Institut français d'architecture, et publié dans diverses revues internationales) est offert une seconde fois à notre admiration. Chose rare, probablement sans précédent dans un univers où le plagiat n'existe quasiment pas, même si abondent les poncifs, les tics et les effets de mode, même si pullule traditionnellement le réemploi de ce que les professionnels, en leur jargon d'école, appellent des « tubards », allant jusqu'à dire que les revues ne leur servent qu'à cela.

« Le dessin d'un idéogramme »

Il s'agit du nouvel Opéra de Shanghaï dont le ministre du commerce extérieur, Gérard Longuet, a posé la première pierre le 5 juillet, après qu'un concours international a été remporté par le cabinet Arte que dirige Jean-Marie Charpentier : une vaste toiture blanche en forme d'auge incurvée vers le ciel et, au-dessous, *« une grande transparence pour inviter le peuple chinois à la culture »*. Cette composition, nous certifie-t-on, est parfaitement yin et yang, elle exprimerait *« le dessin d'un idéogramme »*, évoquerait la coiffe traditionnelle des empereurs de Chine et conviendrait donc magnifiquement à son objet.

Le bâtiment est à la vérité un peu courtaud, posé sur un socle de cascades très fidèle aux traditions moderno-pompières de l'ancien bloc communiste, ce qui est sans doute une manière supplémentaire de convenir à la Chine au moment de la disparition de Kim Il-sung. Mais où le yin devient hic, c'est que, cinq ans plus tôt très exactement, en juillet 1989, le jury du concours pour ce qui était encore la Très Grande Bibliothèque avait soumis à François Mitterrand quatre projets choisis entre ceux de vingt concurrents. Parmi ces quatre, la proposition de Dominique Perrault (qu'allait retenir le président de la République) et celle de l'équipe Chaix et Morel. Cette dernière, sans être idéogrammatique, ni yin, ni yang, avait passablement la même allure que le nouvel Opéra de Shanghaï.

Copie ou coïncidence

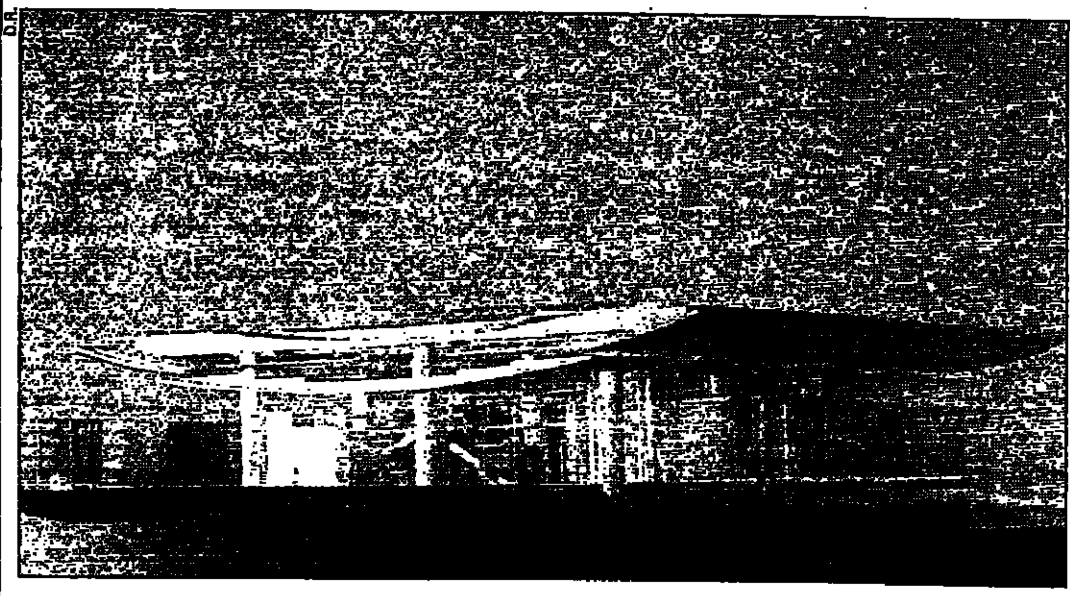
Nous n'infligerons pas au lecteur la comparaison des dimensions de ces deux bâtiments, cote après cote, niveau par niveau. L'Opéra d'Arte est plus court, plus trapu, et plus haut d'un étage. L'orientation des deux bâtiments est exactement la même, sud-est/nord-ouest, mais c'est une coïncidence. Tous deux sont constitués d'un toit habité, en forme de grande auge blanche, très évasée, ouverte sur le ciel, et qui fait toute la personnalité du bâtiment. Ce toit flotte, bien nettement dégagé, porté par les circulations verticales (escaliers, ascenseurs), au-dessus de blocs de trois et quatre niveaux, des boîtes pour partie transparentes, articulées sur un rythme quaternaire et se terminant, chez l'un comme chez l'autre, par un mouvement de biais. Et l'ensemble repose sur un grand socle qui descend vers le sol par un emmarchement monumental, enrichi à Shanghaï par de prestigieuses cascades. Y a-t-il eu plagiat ? Quelqu'un, dans la chaîne de fabrication du projet, a-t-il copié délibérément une idée antérieure ? Ou bien transcrit une solution architecturale qu'il avait inconsciemment rangée dans un recoin de son cortex ? Y a-t-il eu contamination, même fortuite ? Ou bien n'est-ce qu'une simple coïncidence ? Il est difficile d'en juger.

Jean-Marie Charpentier assure avoir tout ignoré du projet de Chaix et Morel (même s'il reconnaît avoir, il y a cinq ans, visité l'exposition de l'IFA). Il n'arrive d'ailleurs pas à se convaincre que les deux maquettes se ressembleraient tant que cela. Et ce sont évidemment plutôt les différences qui le frappent : le bord du toit qui ne serait qu'une ligne chez lui, un trait sur le ciel, et qui, chez ses confrères, est plus complexe, à la manière d'un tympan ; la coque qui est portée par des escaliers transparents chez lui, mais par de forts poteaux cylindriques chez les autres.

Dans son ouvrage *Du délit en matière d'art*, Robert Laporterie, à la fin du siècle dernier, estimait difficile de se prononcer sur les cas de plagiat en architecture car, en cette époque où triomphait l'éclectisme, la plupart des œuvres n'étaient que de *« véritables compilations »*. Du moins en jugeait-il ainsi, n'y voyant que de *« plus ou moins heureuses combinaisons des inventions du passé et des styles exotiques »* (ainsi, précisait-il, en ce qui concerne l'Opéra de Paris). Mais le projet Chaix et Morel n'est pas une accumulation de colonnes arrangées en tel ou tel ordre, ce n'est pas une quelconque combinaison de stéréotypes mais une création unique, un parti parfaitement original et d'une grande pureté. Alors peut-être notre juriste dirait-il qu'il y avait délit à reprendre ainsi (consciemment ou pas, mais hélas pour l'empâter) une idée qu'il aurait suffi de laisser au panthéon des projets inaboutis, intacte dans nos mémoires.

Bibliothèque de ce côté-ci de la Seine, Opéra en deçà du Huangpu : à jongler avec les images et les significations arbitraires, à trop lire les revues, à faire une confiance excessive peut-être à ses collaborateurs, ces terribles nègres photocopieurs, à se vouloir enfin confucéen à peu de frais, on finit dans la confusion, *hic et nunc*.

FRANÇOIS CHASLIN
Rédacteur en chef de la revue Architecture d'aujourd'hui



D.R.

Projet pour la Bibliothèque de France, dessiné par les architectes Chaix et Morel.

Radios de guerre

Suite de la première page

« Humanitaire », la radio peut servir à d'autres types d'informations pratiques. « *Au Panshir, nous diffusons des programmes éducatifs : on explique, par exemple, comment déminer un terrain ou désamorcer une bombe sans danger* », explique Sam Younger. Au Mozambique, Médecins sans frontières (MSF) fait annoncer l'atterrissage de ses avions sur les ondes de la RENAMO (Résistance armée du Mozambique) ou du FRELIMO (Front de libération du Mozambique), selon la zone où elle a choisi de distribuer nourriture et médicaments. « *Distribution d'eau potable, prévention des épidémies, anticipation des déplacements... dans un pays en guerre, la radio peut jouer un rôle spécifique* », résume Robert Ménard, président de Reporters sans frontières. L'association nourrit depuis le mois de juin le projet d'une radio, Murabo – en rwandais : « Bonjour ! Comment ça va ? », qui émettrait en ondes courtes depuis le Zaïre, et destinée à livrer aux Rwandais « *des informations humanitaires de service* ».

Certains se montrent sceptiques, redoutant que le mot « humanitaire » n'habille quelques mesures « gadgets ». « *En Afrique, radio tam-tam fonctionne aussi vite que le meilleur des faisceaux hertziens* », lance Rony Brauman, ancien président de Médecins sans frontières. D'autres, en revanche, pensent qu'on pourrait aller plus loin. Responsable juridique de MSF, Françoise Bouchet-Saulnier croit par exemple aux vertus d'une radio « *thérapeutique* ». « *Jusqu'à présent, seuls les traumatismes des militaires ou les tortures de prisonniers politiques étaient pris en compte* », plaide la jeune femme. *Aujourd'hui, ce sont des millions de civils qui sont concernés par les conflits. La radio peut très bien développer une fonction réparatrice. Partager ses expériences douloureuses avec d'autres, apprendre qu'on n'est pas la victime isolée d'un viol, comprendre que ce n'est pas moi qui suis fou, mais que c'est la société qui est devenue folle autour de moi, voilà une vraie mission pour la radio et les associations humanitaires. Surtout quand on sait que le syndrome post-traumatique majeur, dans les conflits, est un syndrome de reproduction...* »

A une époque où les civils font la guerre et où les militaires pratiquent l'humanitaire, les médias de masse ne peuvent ignorer les conflits. En Europe centrale et orientale, la télévision (à Bucarest, à Vilnius, à Moscou) avait joué un rôle stratégique dans la chute du communisme. Dans les pays arabes, en ex-Yougoslavie, où les populations sont soumises à l'exode et manquent d'électricité, en Afrique surtout, où la population n'a guère accès à la télévision – par manque de récepteurs – ou aux journaux – le taux d'alphabétisation reste faible –, le transistor demeure le seul moyen d'information. Et la radio, devient, du même coup, un véritable enjeu de pouvoir.

Les signes ne manquent pas. Lorsque, le 12 juin 1993, les Nations unies rispostent à l'offensive lancée une semaine auparavant par les hommes du général Aïdid, causant la mort de vingt-trois « casques bleus » pakistanais, Radio-Mogadiscio se fait instrument diplomatique. C'est elle qui sert au général à régler ses conflits avec la force d'interposition (*le Monde* du 14 juin 1993). Au Rwanda, RTLM (Radio-télévision libre des mille collines), station commerciale qui lançait des appels au meurtre de Tutsis ou d'opposants hutus, avait un rôle directement militaire (*lire notre encadré ci-dessous*). Moins de quinze jours après avoir pris le contrôle de Kigali, entraînant les forces gouvernementales et Mille collines à la déroute, le Front patriotique rwandais (FPR) s'est d'ailleurs lui aussi rendu maître de la radio nationale. Son directeur des programmes, David Kabuye, est aussi, accessoirement, un militaire...

Médias d'« ingérence »

Entre les radios humanitaires et les radios propagandistes, certains revendiquent de l'espace pour des médias d'« *ingérence* ». Il ne s'agit plus seulement de rendre des services, mais de pallier les manques d'une information muselée. Ce pas à franchir, est cependant délicat comme l'a montré l'opération « Droit de parole » (Radio-Brod), montée par l'Union européenne. 19 millions de francs ont été accordés à ce radio-bateau qui émettait depuis l'Adriatique vers certaines zones de l'ex-Yougoslavie – soit le double des sommes allouées pour l'ensemble des médias indépendants de l'ex-Yougoslavie – sans qu'on ait jamais vraiment su de quelle audience disposait la station (*le Monde* du 9 novembre 1993).

Reporters sans frontières a également appris, à ses dépens, qu'on ne lance pas aussi facilement une « station indépendante » dans un pays en guerre. Avant d'engager l'installation de sa radio rwandaise Murabo, l'association avait pris ses précautions. Par exemple, « *pour éviter tout malentendu politique et tenir compte des sensibilités exprimées sur place* », le personnel devait être de nationalité suisse. Las ! quand, le 19 juin, Lucette Michaux-Chevry, ministre délégué à l'action humanitaire, a annoncé que l'Etat français avait débloqué 250 000 francs pour le projet, les autorités burundaises ont bloqué le matériel de cette radio « humanitaire » à l'aéroport de Bujumbura. Le 22 juin, RSF annonçait dans un communiqué tonitruant qu'elle « *refusait tout financement des autorités françaises* ». « *Si on veut faire de l'information, il y a deux solutions*, tranche Françoise Bouchet-Saulnier. *Soit les associations s'appuient sur des médias (Radio Zid ou Studio 99, à Sarajevo) et des journalistes libres du pays concerné. Soit, quand la situation est extrême, comme au Rwanda, on imagine une radio transitoire « neutre », que pourrait gérer l'ONU.* » Les précédents sont rares : la juriste a gardé copie du mandat que la mission des Nations unies au Cambodge avait reçu le 23 octobre 1991 pour émettre en zone khmère rouge. Il était resté lettre morte.

Les radios, arbitres supranationaux... Les stations « internationales » nées avec la guerre froide auraient pu jouer ce rôle. Mais elles disparaissent les unes après les autres : RIAS (Radio in American Sector), station symbole berlinoise, a cessé d'émettre au début de l'année, Radio Free Europe s'est éteinte le 20 juin dernier... Trop tôt, jugent certains à l'aune des problèmes posés par le conflit yougoslave, et pour qui ne se méfie jamais assez de ces nouvelles FM qui ont poussé comme des champignons. Et de citer Radio-Manta, contrôlée par les Nations unies en Somalie (ONUSOM), qui, lors du bombardement massif de Radio Mogadiscio, la station du général Aïdid, avait laconiquement annoncé que la station avait « *été détruite* », sans autre détail. Euphémisme diplomatique, ou autre forme d'« intox » ?

ARIANE CHEMIN

▶ Radio-Link est diffusée tous les dimanches de 19 h 30 GMT (21 h 30 dans les pays de l'ex-Yougoslavie) à 20 heures (22 heures) en ondes courtes sur les longueurs d'ondes suivantes : 11 680 kHz (bande de 25 mètres) et 9 825 kHz (31 m) en Europe du Sud, 5 875 kHz (49 m) en Europe centrale et en Scandinavie, 9 915 kHz (31 m) et 6 125 kHz (49 m) en Europe du Sud-Est (ex-Yougoslavie comprise). Radio-Link diffuse également en ondes moyennes sur le Benelux, l'Europe centrale et la Scandinavie (1 296 kHz, 231 m).

Mille Collines, les ondes qui tuent

C'est la première radio « libre » et commerciale du « *pays des mille collines* », comme on appelle le Rwanda. RTLM (Radio-télévision libre des Mille Collines) a un an et parle aussi bien le kyniarwanda que le français. Fondée en juillet 1993 par Ferdinand Nahimana, historien, conseiller politique du président assassiné et principal idéologue de l'extrémisme hutu, elle voulait officiellement contrer Radio-Mohabura (*« la révélation »*), station clandestine des rebelles du Front patriotique rwandais (FPR) créée en 1990, lorsque le mouvement a commencé à reprendre l'offensive militaire contre les troupes gouvernementales et le régime du président Habyarimana. Selon l'association Reporters sans frontières, elle a été « *l'arme essentielle de propagande des extrémistes hutus et des milices dans le déclenchement et la perpétuation des massacres au Rwanda* ».

Depuis l'attentat qui a coûté la vie aux présidents rwandais et burundais, le 6 avril dernier, RTLM n'a eu de cesse d'attiser la haine et d'inciter à la violence contre les partisans des accords de paix d'août 1993. « *Dès la fin du mois d'avril, on entendait sur les ondes de RTLM des messages disant : « Le 5 mai, le nettoyage des Tutsis devra être terminé* ». raconte Philippe Dahinden, journaliste à la radio-télévision suisse romande. « *Plus récemment, on appelait la population à ne pas commettre les mêmes erreurs qu'en 1959 et en 1960, où l'on avait épargné les enfants lors des massacres ethniques.* »

Détruite vers la fin avril par un bombardement du FPR, la « *radio qui tue* », comme l'appellent ses opposants, a pu recommencer à diffuser ses émissions quelques jours plus tard. Depuis la prise de Kigali par le FPR, le 4 juillet, RTLM s'est repliée avec le gouvernement. Elle a émis quelques jours de Gisenyi, dans le nord-ouest du Rwanda, à proximité de la frontière zaïroise. Aujourd'hui, elle bat en retraite en même temps que l'armée régulière. Selon *The Independent*, elle avait lancé mardi 19 juillet, de « *quelque part à proximité du Zaïre* » un appel à la « reconquête ». « *Le FPR a mis quatre ans pour revenir, avec vingt mille personnes*, a lancé le speaker. *Cela nous prendra un mois, à cinq millions.* » Dans des pays où les journaux restent chers et mal distribués, où le prix des téléviseurs demeure prohibitif, et où 70 % de la population est encore analphabète, la radio est un véritable enjeu de pouvoir.

Mille Collines aurait ainsi fait des émules au Burundi, pays limitrophe qui, depuis les massacres entre Tutsis et Hutus, en octobre dernier, tente à tout prix d'éviter la contagion rwandaise. Dans un communiqué lu sur l'antenne de Radio-Burundi, le 5 juillet dernier, le président par intérim, Sylvestre Ntibantunganya, et les partis burundais d'opposition, alarmés, ont ainsi condamné les émissions d'une « *une radio pirate qui, à l'instar de la radio libre des Mille Collines, sème la haine entre les composantes du peuple burundais.* »

« La voix du Rwanda »

Au Rwanda, le FPR a aussi conscience de l'importance que revêt le contrôle d'une radio. Moins de quinze jours après la prise de Kigali, le mouvement s'est rendu maître de la radio nationale. Tutsi exilé en Ouganda et formé à l'école de Radio-Mohabura, son directeur des programmes, David Kabuye, est accessoirement un militaire. « Nous sommes conscients d'être avec la radio nationale une radio publique. Nous misons donc sur les services en faveur des masses et de leur éducation », a-t-il confié à l'AFP. « *Notre mission est de changer la façon de penser des Rwandais. Nous devons prôner l'unité, la démocratie, combattre la propagande. Nous devons être la voix du Rwanda et non celle d'une ethnie, d'un camp contre un autre* », ajoute-t-il. En principe, David Kabuye ne veut pas fabriquer une nouvelle Mille Collines. Pas plus, assure-t-il, qu'« une *Mohabura* bis »...

Ar. Ch.

DANS LA PRESSE

Les députés français au Parlement européen

Libération (Jean Quatremer) : « Les 87 eurodéputés français sont inscrits dans huit groupes différents, risible record partagé avec les seuls Italiens et handicap certain pour prétendre exercer une quelconque influence au sein de l'Assemblée de Strasbourg. (...) Plus grave encore : la politique européenne de Paris ne cesse d'être illisible tant en France qu'à l'étranger, hésitante qu'elle est entre la faveur communautaire et la frilosité nationaliste. Tout vide créant un appel d'air, l'Allemagne occupe l'espace physique laissé vacant par les Français. Ce repli est lourd de menace pour l'avenir de la construction européenne. »

La Croix (Hélène Fresnel et Isabelle Vial) : « Les Français ont définitivement tourné les talons à la devise « L'union fait la force ». Beau principe, mais décidément beaucoup trop compliqué pour eux à traduire dans les faits. Le Parlement européen, qui fonctionne grâce aux compromis négociés entre PPE et PSE, risque fort de se retrouver désorienté. Par ignorance, ou, plus sûrement, à cause d'intérêts pré-présidentiels, les 87 représentants français seront éparpillés dans huit groupes différents. »

La Tribune (François Roche) : « On se demande pourquoi la France participe encore aux élections européennes. Elle devrait demander à ses partenaires l'autorisation d'en être exemptée, comme les Britanniques pour l'Europe sociale. (...) Des considérations de politique politicienne risquent d'affaiblir l'influence de la France au Parlement européen à l'heure où tout le monde réclame un renforcement de ses pouvoirs face à la Commission de Bruxelles. Il y a là une incohérence dont les raisons profondes nous échappent un peu. »

InfoMatin (Philippe Cohen) : « On ne voit pas pourquoi les groupes politiques devraient reproduire à Strasbourg la logique des blocs nationaux déjà omniprésente à Bruxelles. En revanche (...), en choisissant leur groupe européen en fonction de considérations politiciennes et franco-françaises, et non de projets, nos leaders politiques, notamment RPR, perpétuent une campagne électorale qui avait déjà fait fort peu de cas de l'Europe. Triste spectacle. »

Le Figaro (Baudouin Bollaert) : « Eparpillés dans le nouveau Parlement, nos élus ne sont toutefois pas complètement bredouilles : ils ont obtenu, hier, deux vice-présidences sur quatorze et deux présidences de commission. Une façon de sauver les meubles, en attendant la redistribution des postes qui aura lieu en 1995 avec l'arrivée des élus autrichiens, suédois, finlandais et norvégiens... »

France-Inter (Jérôme Dorville) : « Incohérence, éparpillement, impuissance, la France semble promise à un rôle marginal au sein du nouveau Parlement européen. Oubliés, les beaux discours de la campagne électorale, envolées, les promesses et les déclarations d'intention : les eurodéputés français ont fait la démonstration, hier, de leur isolement et de leur incapacité à peser efficacement sur le fonctionnement des institutions européennes. (...) Il ne sert à rien de pleurer sur le déficit démocratique de l'Europe, sur l'opacité de ses institutions, sur la toute-puissance de l'hydre technocratique pour ensuite se priver des moyens d'agir en dispersant ses forces. »

ADMISSIONS AUX GRANDES ÉCOLES

Ecoles nationales vétérinaires

(par ordre alphabétique)

● OPTION GÉNÉRALE

Céline Agrati (415e), Christel Alauzet (94e), Anthony-Xavier Albertini (399e), Sophie Alcon (53e), Carine Alvès (50e), Schirine Amin (31e), Pierre Amsellem (428e), Christel Andre (104e), Philippe-André Antonot (58e), Cédric Archinard (275e), Nicolas Arnaud (25e), Stéphane Arnaud (351e), Corinne Arquillière (200e), Virginie Arzul (389e), Xavier Aubineau (164e), Sandrine Augry (187e), Marie Babot (214e), Véronique Bachy (423e), Eric Barassin (325e), Caroline Barbier (260e), Nadège Barbier (398e), Stéphane Barbier (317e), Antoine Barnaud (75e), Béatrice Barre (279e), Frédéric Basset (237e), Gaetan Battain (124e), Charlotte Bayle (204e), Stéphanie Bazin (36e), Alexandre Beau (230e), Marie-Lise Beau (245e), Alexandra Beck (48e), Jean-Marc Beduneau (174e), Luc Behr (175e), Pierre-Henri Belin (60e), Christel Bensaude (2e), Cyril Berg (243e), Philippe Berges (78e), Hélène Bergoin (311e), Frédéric Bergues (64e), Lionel Berlioz (369e), Isabelle Bernard (330e), Sophie Bernard (395e), Virgine Bernez (236e), Emmanuelle Beurgaud (361e), Delphine Bianchi (140e), Laure Bibaut (382e), Magali Blaise (87e), Rodolphe Blanc (61e), Laurence Blancon (434e), Séverine Blesson (341e), Cécile Blondelet (247e), Philippe Bocher (386e), Ynic Boedec (109e), Gwenael Boillin (417e), Guillaume Bonneton (5e), Anne-Catherine Bosso (133e), Valérie Bostvironnois (47e), Alexandre Bouchot (33e), Marie-Eve Boudet (335e), Béatrice Boubelier (149e), Christophe Bouillon (79e), Eric Bouillot (219e), Anne Boulestin (348e), Fabien Bourbon-Salgues (68e), Marie Bourdet (82e), Maïté Bourdier (56e), Arnaud Bourgeron (249e), Vincent Brioudes (435e), Franck Brissaud (366e), Marie Brouard (208e), Virginie Brun (166e), Christophe Bulliot (106), Christel Bureau (224e), Corentin Cachot (145e), Sandrine Cailleau (227e), Sophie-Laure Cailliau (316e), Romain Calaque (114e), Céline Calmejane (367e), Vincent Calmels (223e), Thomas Canavèse (329e), Benjamin Cantegrel (139e), Antoine Cantineau (409e), Jean-Philippe Carraz-Billat (74e), Isabelle Carré (116e), Mathias Catala (18e), David Cau (1er), Sebastien Caussiol (17e), Thierry Cazajous (32e), Frédéric Chabert (176e), Eric Chabrière (312e), Céline Chailley (339e), Christophe-Marie Chanet (194e), Marie Chanfray (207e), Guillaume Chapron (14e), Diane Charosay (181e), Jérôme Chassaing (422e), Claire Chastand (333e), Yvon Chateau (13e), Nathalie Chatelier (76e), Soline Chaumien (404e), Cathy Chemoul (375e), Denis Chilon (217e), Claire Chouilly (71e), Stéphanie Clebon (55e), Sonia Clément (285e), Christelle Clérambault (257e), Stéphanie Clermont (318e), Sophie Cognard (26e), Olivier Coiffier (178e), Fabrice Conchou (284e), Fabienne Constant (263e), Maïwenn Cornec (393e), Alban Cornille (328e), Maya Corouge (80e), Elisabeth Cosnefroy (27e), Sabrina Cot (98e), Sophie Cotasson (424e), Arnaud Cotrel (276e), Anne Cotignies (436e), Nicolas Cotton (392e), Céline Coudere (91e), Virginie Coudry (42e), Anne Couffin (195e), Olivier Cousinard (221e), Sébastien Croo (310e), Frédéric Cuadrado (101e), Anne d'Armand de Chateauvieux (259e), Pierre Daniel (111e), Marc Darrigade (400e), Sophie Darrouzet (228e), Edouard David (402e), Charles-Arnaud De Broucker (189e), Maxence De Jouvencel (261e), Vianney De Ponnat (385e), Olivier Debiesse (255e), Charlotte Debus (273e), Damien Degosse (117e), Anne Delanney (269e), Stéphane Delporte (72e), Aurélie Deltour (63e), Marion Demars (180e), Anne Demay (35e), Aymeric Deneuche (299e), Astrid Derry (324e), Fleur Descat (8e), Patricia Descher (113e), Stéphanie Deshaies (158e), Marion Devanneaux (156e), Aglaé-Marie Devessier (342e), Nathalie Dewilde-Butez (373e), Laurence Deymier (157e), Jean-Christophe Dezempte (296e), Franck Dhose (159e), Benjamin Domange (184e), Cécile Donne (308e), Florence Dottori (314e), Olivier Dreyfuss (287e), Luc Dubois (406e), Valérie Dubroca (430e), Marie-Anne Dufayard (295e), Anne Dufour (443e), Arnaud Duluard (445e), Christophe Duperray (77e), Samantha Duranceau (306e), Pierrick Durand (371e), Stéphane Durand (154e), Arnaud Duranel (420e), William Durantet (127e), Nicolas Duret (253e), Philippe Dusart (413e), Elise Dutheil (262e), Elsa Duval (62e), Georges Elabed (364e), Lætitia Elles (231e), Natacha Erckelboudt (416e), Fabio Ercole (81e), François Estavoyer (388e), Myriam Eté (51e), Patrice Evieux (326e), Benoît Evrard (4e), Nicolas Fairise (90e), Dominique Fallet (358e), Isabelle Faup (244e), Gisèle Ferrand (340e), Caroline Ferri (347e), Laurence Flori (425e), Christophe Fontaine (302e), Christophe Fourcans (146e), Hélène Franceschina (138e), David Francoz (39e), Jeanne Frenoy (437e), Sandrine Freret (212e), Cécile Fromeaux (438e), Astride Froment (128e), Stéphanie Frugère (126e), Marion Fusellier (268e), Sébastien Gallet (201e), Nicolas Gamard (411e), Céline Garcia (439e), Hélène Gares (203e), Florence Gary (346e), Sébastien Gasparini (405e), Stéphane Gasselin (10e), Jean-Luc Gaumy (334e), Carole Gauthier (234e), Céline George (162e), Claire Gérard (337e), Jean-Christophe Gérard (396e), Caroline Gilbert (67e), Frédéric Gilles (390e), Natacha Gimenez (304e), Bénédicte Girodeau (95e), Stereun Goubin (30e), Sandrine Graille (293e), Charlotte Grastilleur (135e), Paul Grignon Dumoulin (54e), Nathalie Grosjean (429e), Julie Guez (305e), Olivier Guillaume (265e), Ingrid Guillou (391e), Anne-Cécile Guincêtre (376e), Anne Guyader (433e), Leslie Guyon (226), Séverine Hardel (196e), Céline Hesse (370e), Pascal Hoc (377e), Delphine Holopherne (123e), Catherine Hornick (70e), Pascal Hourcq (152e), Marine Hugonnard (147e), Alexandre Hugot (120e), Guillaume Humbert (167e), Béatrice Ibène (356e), Géraldine Jambert (161e), Franck Jamin (3e), Cécile Jean (205e), Céline Jeanson (119e), Stéphane Jourda (16e), Nicolas Joblin (136e), Fany Junius (40e), Sandra Junod (99e), Stéphane Junot (65e), Florence Kerboriou (338e), Pol Kermorgant (41e), Sabine Ketelers (394e), Alexandre Kim (97e), Léa Kishida (163e), Armel Lacluche (410e), Valérie Lacombe (222e), Céline Laffont (6e), Fréderique Lafolie (202e), Maud Lafon (19e), Eric Lamouille (387e), Béatrice Langevin (9e), Stéphan Langonnet (107e), Claire Laniesse (368e), Céline Laperrousaz (248e), Emmanuelle Larher (281e), Virginie Laroche (297e), Elodie Lascombe (190e), Pierre Laurière (28e), Bertrand Le Beller (309e), Bénédicte Le Corre (7e), Annaig Le Gal (286e), Stéphan Le Men (403e), Bertrand Le Tallec (232e), Christophe Leboucq (307e), Sandrine Ledevin (350e), Nicolas Lefebvre (363e), Sidonie Lefebvre (319e), Christèle Lejeau (419e), Claire Leleu (182e), Florent Lelièvre (345e), Frédéric Léna (173e), Sylvain Lenoble (153e), Alexis Lenoir (267e), Annick Léone (397e), Agnès Letessier (408e), Nadège Lévèque (380e), Zoé Lévy (280e), Mélanie Liber (283e), Juliette Lilbert (96e), Claude Loussouarn (254e), Pascal Louys (100e), Erwan Lozach (229e), Vanessa Macdonald (93e), Elise Malandain (22e), Yannick Manner (384e), Elsa Marcand (110e), Jérôme Marcel (37e), Françoise Marchand (186e), Sébastien Marnot (206e), Philippe Maroille (177e), Anne Marquer (233e), Bénédicte Martin (69e), Guillaume Martin (220e), Olivier Martin (129e), Elodie Masson (418e), Christelle Maurey (210e), Timothée Maurice (313e), Bruno Mejza (444e), Frédérik Ménard (215e), Julie Mercier (291e), Céline Mespoulhes (148e), Mathilde Mézières (246e), Aude Michaelj (349e), Peggy Middlemiss (151e), Séverine Mignot (252e), Rodolphe Milliat (407e), Olivier Misery (121e), Sophie Molia (168e), Alain Mondon (225e), Laurence Monmarche-Fontaine (256e), Eric Monnet (379e), Sandrine Monnet (172e), Nathalie Moquet (266e), Caroline Morin (89e), Séverine Morin (282e), Jerôme Morlet (44e), Anne Morvan (108e), Sophie Mounier (336e), Céline Muller (441e), Muriel Muller (29e), Stéphane Musset (197e), Florence Nauleau (251e), Vincent Negny (301e), Marion Nguyen-Ton-Duc (362e), David Nicklaus (85e), Catherine Nikonoff (169e), Thomas Ossei (188e), Célia Ossona (15e), Xavier Palazzi (86e), Nathalie Palha (150e), Sophie Palierne (211e), Delphine Pannetier (372e), Natacha Papin (289e), Nicolas Papin (294e), Virginie Paquot (331e), Marie-Aude Pascaud (241e), Mickael Pasquet (183e), Julien Paulet (43e), Sandrine Pawlowiez (102e), Olivier Pelletrat (332e), Christelle Penato (84e), Maïlys Perilhou (24e), Sophie Perrier (105e), Anne Persachs (130e), Laurence Petit (359e), Marie-Benédicte Peyrat (142e), Anne Piermont (88e), Florence Pierre (354e), Karine Pilat (292e), Stéphanie Pinchon (141e), Frédéric Piquereau (412e), Sandrine Pirame (239e), Caroline Plante (357e), Véronique Playoust (426e), Caroline Poitrenaud (170e), Alain Pojer (427e), Cyrill Poncet (421e), Julie Poncet (125e), Romain Potier (298e), Sandra Pougheon (414e), Cédric Prouvost (288e), Céline Puechguiral (432e), Isabelle Quemin (49e), Hélène Quinton (132e), Fanja Ralambo (144e), Thomas Rambaud (191e), Sylvain Ranson (303e), Sandra Ratiarison (11e), Sandra Raynaud (155e), Florence Reboud (83e), Stéphane Reine (365e), Olivier Reineau (300e), Magalie René (165e), Pascale Railland (344e), Stéphanie Ribot (378e), Nathalie Richard (238e), François Rieu (218e), Fabienne Rigoni (209e), Stéphane Roche (274e), Armelle Rolland (343e), Marc Rolland (227e), Michael Rollois (323e), Alexandra Romain (431e), Isabelle Rouberdeau (12e), Nathalie Roudot (199e), Sandrine Rougier (179e), Gerald Rouvre (272e), Françoise Rous (240e), Perrine Ruby (320e), Pascale Sabate (171e), Nada Sabbagh (315e), Anne-Sophie Sabot (258e), Frédérique Sabourdy (115e), Nhatecua Saffar (321e), Rachel Saillard (192e), Yannick Sailland (374e), Delphine Saint-Raymond (34e), Karine Sanche (442e), Grégory Santaner (401e), Gilles Scarset (137e), Morgane Schambourg (23e), Sophie Segond (45e), Véronique Sergent (264e), Barbara Serrurier (198e), Jérôme Sevêon (103e), Claire Sonnendrucker (118e), Aline Souply (21e), Marie Souville (185e), Peggy Sportiche (278e), Marion Sygroves (59e), Olivier Szkuta (352e), Mélanie Tailliez (383e), Thomas Tao (322e), Karine Teppe (38e), Erwan Ternois (327e), Christelle Teroy (92e), Dominique Tessier (20e), Cyrille Tesson (143e), Agnès Thibout (52e), Cécile Titelein (360e), Anne-Karen Tourtebatte (131e), Loïc Tourain (440e), Doan Tran (46e), Karine Trinite (235e), Lynda Tropel (271e), Karine Valdenaire (250e), Marie-Pierre Vandenbroucke (216e), Aurore Varela (57e), Rozenn Venisse (112e), Isabelle Vescovi (381e), Frédérique Viaud (122e), Joël Vignes (193e), Lætitia Villot (134e), Nathalie Viollan (66e), Caroline Viste (353e), Solène Vourch (213e), Sarah Waeldele (290e), Fanelie Wanert (160e), Estelle Woessner (270e), Magali Yvart (73e), Michael Zanditenas (355e), Amélie Zunquin (242e).

● OPTION BIOCHIMIE-BIOLOLOGIE

Gilles Brice (2e), Sophie Tardivon (1er).

CONCOURS RÉSERVÉ AUX TITULAIRES D'UN BTSA, DUT OU BTS

Loïc Boucher (4e), Xavier Chambelland (10e), Dominique Donnadieu (2e), Rémi Georgel (8e), Virginie Gyde (1er), Laurent Hamon (7e), Walter Lœffel (12e), Sandrine Millet (6e), Sophie Rubion (3e), Frédérique Thomere (9e), Joëlle Vergnolle (5e), Nathalie Vernhord (11e).

Ecole supérieure de commerce de Lyon (ESC/Lyon)

(par ordre alphabétique)

Reza Alavi (83e), Blanche Aloisi de Larderel (5e), Frédéric Amblard (179e), Juliana Angotti-Salgueiro (1er), Céline Appel (165e), Céline Arbizu (3e), David Arbuz (126e), Manuel Arrive (44e), Thierry Asselin (21e), Thomas Audige (167e), Vincent Ayme (46e), Lize Azria (120e), Alban Belloir (77e), David Bensadoun (56e), Anna Billing (74e), Irène Bischoff (178e), Sébastien Blaise (39e), Sophie Bolley (131e), Jennifer Bonnet (7e), Stéphanie Boshoff (94e), Edouard Bosquillon de Jenlis (113e), Nathalie Boublil (31e), Virginie Boulay (22e), Vincent Bruart (23e), Valérie-Chantal Brunel (114e), Alexandre Buga (121e), Oliver Buquicchio (60e), Diane Burin des Roziers (30e), Aliette de Cacqueray (140e), Philippe Caillaux (57e), Fabrice Canepa (117e), Anne de Canteloube de Marmies (97e), Philippe Carrier (66e), François de Carvalho (157e), Alexandre Charpy (86e), Hélène Charvin (63e), Anne Chassereau (149e), Nathalie Chatelin (14e), Jean-Christophe Chevènement (41e), Paule Comby (175e), Camille Coste (29e), Franck Dahan (166e), Xavier Daluzeau (18e), Morgane Dannion (174e), Christophe Dargnies (156e), Gaelle Daru (12e), Eric Daubricourt (177e), Dorothée Davet (9e), Julien David (118e), Aurélie Debauge (153e), Olivier Dechenaud (129e), Sonia Dedermann Sanson (87e), Jérôme Delacroix (32e), Frédérique Delahaye (76e), Thalia Delahayes (135e), Hichem Demortier (54e), Antony Denaux (19e), Fabiola Deprez (6e), Amélie Derambure (160e), Fanny Desmazières (119e), Nicolas Didelot (116e), Anne Dimier-Vallet (151e), Emmanuelle Dugne (127e), Alexandra Dutko (136e), Thomas Eloy (91e), Stéphane Erard (143e), Thomas Esmein (168e), Anne-Violaine Favier (124e), Ramin Fleury (28e), Blandine Florand (24e), Damien Fournier (102e), Sylvie Frey (147e), Nathalie Frossard (163e), Claire Galinous (90e), Anne-Lise Georges (16e), Jean Germani (70e), Caroline Gest (25e), Frederic Gherzi (82e), François Gheysen (108e), Emmanuel Gintzburger (173e), Charles Girot (170e), Nicolas Glandon (110e), Isabelle Godard (139e), Christine Gouyette (65e), Magali Grange (123e), Violaine Gressier (10e), Delphine Gros (55e), Eva Grynszpan (93e), Anne-Sophie Gueit (50e), Sophie Guillebastre (48e), Alexia de Hebert Beauvoir (144e), Céline Hedouin (130e), Antoine Hermet (49e), Amandine Hermitte (104e), Dieu Thuy Hoang (80e), François Holleaux (107e), Denis Jelen (134e), Sandra Kanawaty (158e), Dimitri Kazvini (89e), Maya Kirpalani (180e), Charles Kiebe (47e), Thomas Koehrer (148e), Florence Kramer (40e), Béatrice Lamy (51e), Anne Laruelle (128e), Florence Lavalette (73e), Gwenaëlle Le Ho (67e), Agnès Le Leach (125e), Christophe Léger (71e), Mélanie Lesage (171e), Céline Levita (109e), Cyril Lévy (69e), Sophie Lheureux (142e), Maud Lhuillier (27e), Marc Liegeon (101e), Stéphane Lisse (103e), Olivier Luquet (122e), Daphné Marciel (64e), Laurent Marty (137e), Pierre Marty (17e), Philippe Massin (151e), Charles Masson Bachasson (92e), Caroline Mathieu (36e), Frédéric Mauget (74e), Julien Maumont (146e), Annabelle Maurin (115e), Marc Meneau (52e), Gwenaël Meneux (164e), Emilie Michot (111e), Anne Najda (132e), Marion Navarro (13e), Ngoc An Nguyen (133e), Aymeric Nouaille-Degorce (159e), Fabien Nury (96e), Bénédicte Olive (58e), Juliette Parnet (141e), Jean-Valéry Patin (95e), Vincent Paulet (138e), Tatiana Pecastaing (84e), Matthieu Peyraud (72e), Julien Peyre (59e), Alexandre Pichard (45e), Aymeric Pichon (104e), Marc Pilgrem (162e), Christophe Piredda (8e), Gwenaëlle Quemener (20e), Barbara Quilliec (150e), Boris Ravignon (78e), Fanja Regnault (68e), Olivier Rémy (15e), Elisabeth Ribes (79e), Jean-Philippe Rizzi (26e), Guy de Rocquigny (88e), Annick Roussel (172e), Fabienne Saletes (11e), Eric Sampers (154e), Maria Isabel Sanuy Iglesias (61e), Jean-Marie Sauvee (112e), Abigael Schirmann (99e), Karine Schmitt (98e), Charles Schudel (35e), Jean-David Schwartz (145e), Mathilde Siramy (2e), Se-Ting Tan (81e), Noémie Thevenot (37e), Olivier Tonneau (4e), Patricia Trachet (153e), Rémi Valler (62e), Astrid de Valon (85e), Alexia Van de Maele (43e), Mirouna Verban (42e), Anne Villeneuve (34e), Pierre Villeroy de Galhau (160e), Olivia Vimont (106e), Catherine Vincent (176e), Thierry Vincenty (38e), Alexandre Weill (155e), Amélie Wendling (100e), Yann Zenou (169e), Cécile Ziad (33e).

La « guerre du thon » et ses prolongements

Les pêcheurs de l'île d'Yeu témoignent de la violence de l'agression espagnole

Contrairement aux engagements qu'avaient pris les autorités espagnoles, le thonier de l'île d'Yeu la *Gabrielle* a été remorqué, sous la contrainte, dans un port espagnol mardi 19 juillet et n'avait toujours pas été rendu à son propriétaire mercredi 20 juillet en fin de matinée. Des contacts diplomatiques intenses étaient en cours entre Paris et Madrid pour aboutir à une solution satisfaisante dans les meilleurs délais.

■ INTERPRÉTATION. – Le ministère français de l'agriculture et de la pêche a confirmé que le *Gabrielle* avait fait l'objet, avant son départ en campagne de pêche, de cinq inspections relatives à son matériel et que ces contrôles avaient conclu au respect des réglements européens. On reconnaît cependant qu'il peut exister un problème d'interprétation des règlements puisque les textes officiels permettent aux pêcheurs français de thons d'emporter à bord un second filet, scellé, qui ne peut être utilisé que si le premier, de 2,5 kilomètres est endommagé ou perdu.

■ RÉCITS. – A l'île d'Yeu, les équipages rescapés ont fait, à leur retour, mardi 19 juillet, des récits quasi dramatiques des événements du samedi 16 juillet dans le golfe de Gascogne.

PORT-JOINVILLE (île d'Yeu)

de notre envoyée spéciale

Ils ont essuyé bien des tempêtes, dans leur vie de marin. Des tempêtes *« sataniques »* à faire pleurer un mousse, boire un aumônier et prier un mécréant, *« en lui faisant confesser ses péchés et prometre... Ah ! promettre tant de choses grotesques que j'veux même pas les avouer »*. Oui. Foi de capitaine. Il leur est arrivé des coups durs : une avarie, un filet éventré, une voie d'eau, une panne de radio, un matelot blessé. Mais « ça », jamais encore, ils n'y avaient goûté.

Jamais ils ne l'avaient même imaginé, car *« cela ne fait pas partie des risques normaux du métier »*. Ils l'appellent tour à tour *« piratage »*, *« agression »*, *« guerre navale »*. Pendant une poignée d'heures, ils ont craint *« d'être lynchés, coulés ou égorgés en pleine mer »*.

Ils trébuchent sur les mots, encore tremblants d'indignation. *« C'est un miracle qu'on soit en vie. »* L'île d'Yeu, à l'unisson, croit à leur stupéfiante histoire. L'île d'Yeu est bouleversée. *« Mais quelle est cette époque où le droit au travail se paye du risque d'être pillé et assassiné ? »*, dit une des femmes à l'origine de la manifestation silencieuse qui a réuni les familles et amis des marins avant l'arrivée au port, mardi 19 juillet, de trois bateaux rescapés. *« L'époque du désespoir »*, complète un vieux marin.

Les trois bateaux sont à quai depuis quelques minutes – *Myosotis*, le bleu, *la Fille du Suet*, le vert, *Teddy*, le rouge – et les marins ont sauté à terre, enlacés par des femmes en pleurs, à la fois surpris de l'accueil et gênés. Certains voudraient s'éclipser vite, d'autres entendent protester très fort, prendre à témoin les médias qui sont là, ainsi qu'une poignée d'officiels – dont Philippe de Villiers, président UDF du conseil général de Vendée, *« choqué, vraiment »* de l'absence du ministre de la mer... Alors ils vont parler, dans une très grande cacophonie, mais avec la même révolte, le même souvenir d'effroi. Ce sont ces divers témoignages jetés en vrac, criés ou chuchotés sur un bout de quai, recoupés, complétés, qui permettent de reconstituer en partie l'histoire de cette folle journée du 16 juillet. Des photos prises par deux matelots français et développées rapidement à l'île d'Yeu mardi soir consolident d'ailleurs les récits.

Seconde marée

Les conditions de pêche paraissaient idéales. Le temps était au sec, la mer tout juste houleuse pour bercer doucement les navires, et la *Gabrielle*, partie de l'Zle d'Yeu le 30 juin avec six hommes d'équipage, envisageait avec plaisir un retour rapide à son port, 15 à 20 tonnes de thons blancs dans sa cale. La seconde marée de la saison s'annonçait un succès. Près d'elle, dans cette zone poissonneuse située dans les eaux internationales, au milieu d'un triangle reliant les extrémités de la Galice, de l'Irlande et de la Bretagne, quatre autres bateaux français – le *Myosotis*, le *Teddy*, la Fille du Suet, le *Nathalie-Chantal* – avaient tranquillement mouillé leurs filets.

Soudain, vers 2 h 30, quelques navires espagnols se sont rapprochés de l'un d'eux, *la Fille du Suèt*, jusqu'à l'entourer dangereusement. Le thonier a viré, constaté que plusieurs de ses filets avaient été sectionnés ou arrachés, et contacté d'urgence le *Tenace*, ce remorqueur de la marine nationale destiné à les soutenir en zone de pêche. D'autres bateaux réalisaient alors également que leurs filets étaient saccagés. Et voilà qu'au lever du jour, c'est le *Myosotis* qui faisait l'objet d'un harcellement de la part de navires espagnols. Ils se mettaient à l'entourer de plus en plus près, tandis que d'autres bateaux arrachaient et coupaient ses filets à l'aide de perches et de grappins. Appelés à la rescousse, les autres bateaux français tentaient de s'interposer, vainement. Les bateaux espagnols devenaient de plus en plus nombreux – *« Jamais vu cela »* –, empêchant même les bateaux français de rejoindre *le Tenace*, arrivé vers 10 h 30 dans le secteur.

Vers midi, les événements prenaient un autre tour : les bateaux espagnols passaient violemment à l'attaque. Pendant près de trois heures, les marins français allaient vivre un cauchemar. Jets de pierres ficelées, de boulons, de morceaux de carrelage, cocktails Molotov, fusées d'alarmes, bouteilles et bidons d'essence enflammés, torches de chiffons... Des bateaux espagnols en acier éperonnent les navires français, les chocs se succèdent. La machine à virer du *Myosotis* est faussée, le bateau penche dangereusement, tout juste retenu par l'embarcation voisine. *« Les Espagnols étaient au bord à bord et hurlaient sur le pont en brandissant leurs couteaux*, raconte Olivier Ricolleau, le jeune matelot du *Myosotis*. *Ils étaient comme fous, hystériques : ils nous balançaient tout ce qu'ils trouvaient en essayant de mettre le feu à nos bateaux et ils nous faisaient signe qu'ils nous égorgeraient ou nous pendraient avec des cordes ! »* Les bateaux tentent de rester dans le sillage du *Tenace* qui utilise ses énormes jets d'eau pour éteindre les incendies naissants et paralyser les équipages espagnols.

Espagnols ou Européens ?

« Ils cherchaient la mort, raconte Henri Fradet, qui travaillait sur la *Gabrielle*. *S'ils avaient sauté sur le bateau, ils nous massacraient. Ils ont peut-être eu peur que nous ayons des armes à feu. L'un d'eux a hurlé en français : On vous tuera tous ! Et on pouvait les croire. Nous étions en pleine guerre. »* Heurté de plein fouet par de longues embarcations espagnoles, la *Gabrielle* est mal en point, le gouvernail est faussé, les hommes du *Tenace* supplient l'équipage d'abandonner le bateau. *« On a donc dû sauter*, raconte Henri Fradet. *Le patron de la* Gabrielle *est resté à bord une heure trente de plus, mais il n'a plus eu le choix et a lui aussi rejoint le* Tenace, *qui a réussi à dégager les bateaux français de la nasse. »*

La *Gabrielle* est donc restée entre les mains des marins espagnols, pitoyable trophée que la marine espagnole n'a pas réussi à récupérer malgré les demandes de la France. *« La* Gabrielle *avait fait l'objet de plusieurs inspections. Son filet faisait 2,5 kilomètres, son filet de secours, plombé par les autorités maritimes, ne pouvant pas être utilisé sans leur accord express. Comment croire, après ce qui s'est passé, en la bonne foi des Espagnols ? Comment éviter qu'ils n'y rajoutent les filet nécessaires à leurs accusations ? »* se demande l'armateur du bateau Bernard Groizard.

Sur le port de l'île d'Yeu mardi soir, et jusque tard dans la nuit, des familles de pêcheurs ont défilé devant le quai où sont amarrés les trois navires rescapés. Pas facile à juger d'un simple coup d'œil, si ce n'est les traces de feu, les rambardes enfoncées, quelques objets brisés. Un premier expert monté sur le *Myosotis* constatait combien la coque avait dangereusement souffert, assurant qu'on pouvait *« voir le jour à travers l'étrave »* et que l'immobilisation du bateau serait de quelques semaines. Mais c'est la colère qui étreignait toute la population de l'île d'Yeu. Colère contre le gouvernement français, jugé *« incapable d'assurer la protection de ses ressortissants en mer »* et auquel les pêcheurs demandent la protection de deux bâtiments de guerre. Colère contre les Espagnols, pour lesquels on ne trouve plus de mots assez crus et qu'on bouterait volontiers hors d'Europe.

ANNICK COJEAN

Lire page 23 la chronique « Images » d'Alain Rollat.

CECI EST UN PROJET DE SANCTUAIRE POUR LES BALEINES ET LES PÊCHEURS FRANÇAIS.

La Royale s'explique

Lors de l'accrochage entre les bateaux espagnols et français, la marine nationale avait sur zone un aviso, le *Commandant-Blaison*, et un remorqueur de haute mer, le *Tenace*. Le premier est doté, entre autres armements sophistiqués, d'une artillerie, et le second ne dispose que de canons à eau, avec un commando embarqué. Les pêcheurs français portent des avis divergents sur le rôle de ces bateaux, les uns estimant que la conduite de la Royale a été *« exemplaire »* pendant que d'autres regrettent qu'elle n'ait pas tiré sur les Espagnols.

Il y a une quinzaine d'années, déjà, le patrouilleur *Sterne* avait été lui-même éperonné, lors d'un incident comparable, et abordé par des pêcheurs espagnols. En mars 1984, un aviso, le *Lieutenant-de-vaisseau-Lavallée*, avait ouvert le feu sur des bateaux espagnols en infraction, faisant neuf blessés. Cette intervention avait été, en son temps, reprochée à la marine nationale et assimilée, par les critiques, à une attaque.

Dans le cas présent, les consignes données à la marine sont de s'en tenir à la légalité – surtout s'il y a un risque de faute, au départ, des pêcheurs français – qui lui interdit, en haute mer et à plus forte raison dans des eaux territoriales, de tenter de récupérer un bateau. Reprendre de force la *Gabrielle* aux Espagnols, alors que Madrid s'était engagé à restituer le thonier au gouvernement français, eût pu être assimilé à un acte de piratage par une marine militaire.

A l'état-major de la marine, où certains officiers se disent étonnés, voire scandalisés, du fait que les autorités espagnoles n'ont pas tenu leur engagement, on considère que ce grave incident devrait être l'occasion d'obtenir que les contrôles européens en matière de pêche aient lieu davantage sur zone, au lieu d'attendre qu'ils soient effectués à quai.

J. I.

Madrid déplore le comportement de ses marins

Le ministère espagnol de l'agriculture et de la pêche a déploré, mardi 19 juillet, que les pêcheurs espagnols *« aient fait la sourde oreille aux injonctions de la Commission européenne »* de restituer la *Gabrielle* aux autorités françaises, contrairement à l'accord conclu à Bruxelles entre Paris et Madrid. La *Gabrielle*, pris en remorque et escorté par une flotille de chalutiers espagnols, a « touché » mardi après-midi le port de Burela (nord-ouest de la Galice).

Le ministère a précisé : *« la force de la raison, qui était du côté des pêcheurs espagnols, à la suite de la violation répétée de la réglementation communautaire sur les filets maillants dérivants par les pêcheurs français, a été affaiblie par le manque de coopération de certains pêcheurs »*. *« Seul le dialogue institutionnel et le respect de la légalité par tous permettront de résoudre les conflits et d'assurer la stricte application de la réglementation »*. Des navires de guerre espagnols avaient tenté de bloquer, en dehors des eaux territoriales, la flotte de chalutiers qui escortaient la *Gabrielle*. Face au refus des pêcheurs de rendre le bateau, les patrouilleurs se sont retirés de la zone.

Un huissier est ensuite monté à bord du thonier pour contrôler la longueur de ses filets. Selon les professionnels espagnols, *la Gabrielle* transporte des filets de 5 714 mètres de long, soit plus du double des normes communautaires. Ioannis Paleokrassas, le commissaire européen chargé de la pêche, n'a ni confirmé ni démenti ces accusations. Une enquête devrait être menée par des inspecteurs communautaires pour éclaircir cette affaire. *« L'accord n'a pas été respecté »*, a constaté M. Paleokrassas, précisant qu'il ne mettait pas en cause la volonté du gouvernement de Madrid de l'appliquer.

Javier Solana, ministre espagnol des affaires étrangères avait demandé aux pêcheurs de *« restituer »* le bateau et de *« garder la tête froide pour ne pas perdre notre bon droit déjà reconnu par la communauté internationale »*. Mais, pour les pêcheurs espagnols, *« le bon droit »* consiste à faire la preuve aux yeux de l'opinion internationale que les Français ne respectent pas les normes établies. Ils réclament qu'un inspecteur délégué par l'Union européenne vienne examiner *la Gabrielle* et son armement. Ils précisaient mercredi matin, qu'ils ne reprendront pas la mer avant le règlement du conflit. L'accord de Bruxelles a été mal accueilli par les syndicats. Juan Maria Urbieta, président de la Fédération des syndicats de pêcheurs de Guipuzcoa (Pays basque) l'a qualifié d'*« insulte à la flotte espagnole »*. L'arrivée de *la Gabrielle* dans le port de Burela a été salué par des vivats et des cris de victoire.

INDUSTRIE

A la suite des avis du Conseil de la concurrence et du Conseil d'Etat

Gérard Longuet précise les règles à la diversification d'EDF et de GDF

EDF et GDF ont-elles le droit d'investir dans d'autres secteurs que l'électricité et le gaz ? Ces dernières années, les deux entreprises publiques avaient fait d'une telle « diversification » l'un de leurs axes stratégiques. Mais les concurrents privés s'en sont alarmés. Le ministre de l'industrie, Gérard Longuet, devait trancher.

Lors de la deuxième table ronde organisée mardi 19 juillet avec les représentants des treize organisations professionnelles s'estimant lésé par la diversification d'EDF et de GDF, Gérard Longuet, ministre de l'industrie, a voulu ménager la chèvre et le chou. Pour satisfaire les organisations professionnelles, il a précisé qu'EDF et GDF devraient se retirer des secteurs de la domotique, de la cartographie, de la télésurveillance, de la collecte et de la mise en décharge des déchets. En revanche, le ministre, qui avait rendu un premier avis le 3 mars, a fait marche arrière sur le secteur de l'éclairage public, du câble, du traitement des déchets et de l'ingénierie pour des installations de production, transport, distribution d'électricité. EDF pourra continuer de travailler dans ces secteurs, sous certaines conditions. Cette mise au point suit les avis du Conseil de la concurrence et du Conseil d'Etat, rendus publics ces dernières semaines.

Le ministre a par ailleurs annoncé la création à l'automne d'un observatoire de la concurrence, chargé de vérifier le respect des règles de bonne conduite qui s'imposent aux établissements publics.

Cet observatoire tripartite, réunissant des représentants d'EDF, du ministère de l'industrie, et des professions concernées se siégera deux fois par an sous la présidence de Gérard Longuet. Un comité de suivi se réunira également tous les mois.

Les organisations professionnelles estiment qu'il s'agit d'un *« premier pas encourageant »* à condition que *« les établissements publics respectent les conditions préconisées par le Conseil de la concurrence »*. Ledit conseil avait recommandé la mise en place de *« séparations étanches »* entre EDF et ses filiales pour que le monopole public puisse exercer ses activités de diversification *« dans des conditions comparables à celles des entreprises privées »*. Le rôle de l'observatoire sera de veiller à ce que ces règles soient bien respectées.

A. K.

ÉTRANGER

Surprenant les prévisions des experts

Le déficit commercial américain s'est creusé en mai

Le déficit commercial des Etats-Unis a atteint, en mai, 9,18 milliards de dollars (49 milliards de francs), en chiffres bruts, soit une progression de 7,6 % par rapport au déficit d'avril, qui était de 8,5 milliards de dollars (chiffre révisé). Après correction des variations saisonnières, le déficit de mai atteint 12,68 milliards de dollars, soit 4,19 milliards de dollars de plus qu'en mai 1993. Les exportations ont atteint 41,28 milliards de dollars (+ 4,9 % par rapport à mai 1993), tandis que les importations bondissaient à 53,96 milliards de dollars (+ 12,8 % en un an).

L'annonce d'un déficit aussi important a surpris. Les experts s'attendaient généralement à une poussée des exportations, stimulées par le début de reprise en Europe et par la baisse du dollar qui s'est produite à partir de février. Mais les ventes à l'étranger n'ont augmenté, en mai, que de 0,2 % en chifffres bruts. Le déficit américain avec l'Union européenne s'est même accru, passant de 151 millions de dollars en avril à 988 millions en mai. Ce qui s'explique par le fait que la reprise en Europe est beaucoup plus tirée par les exportations que par la demande intérieure.

C'est surtout la progression des importations (+ 1,2 %) qui explique la dégradation de la balance commerciale américaine. La croissance outre-Atlantique, même si elle commence à se ralentir, reste assez soutenue pour expliquer la poursuite d'importants achats de biens de consommation. Les chiffres de mai indiquent aussi une contraction de 19,9 % du déficit avec le Japon, revenu à 4,39 milliards de dollars. Mais les derniers chiffres, publiés mardi 19 juillet, montrent que ce déficit s'est de nouveau creusé, en juin, pour s'établir, selon les statistiques japonaises, à 4,7 milliards de dollars.

REPÈRES

TRANSPORTS AÉRIENS

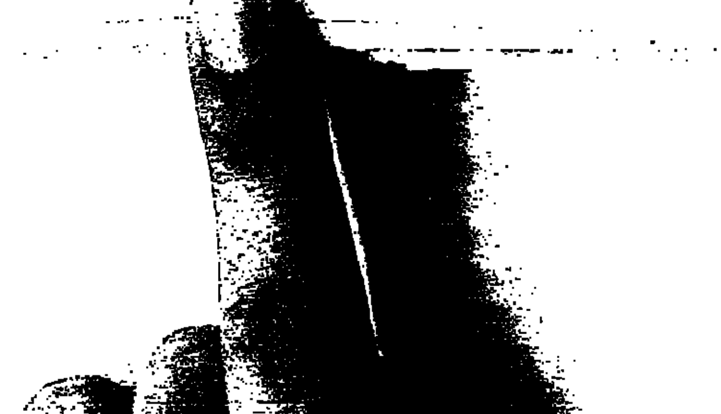
British Airways saisit Bruxelles dans la querelle Orly-Londres

British Airways a saisi, mardi 19 juillet, la Commission européenne en dénonçant les conditions imposées par le gouvernement français à l'ouverture de la desserte entre Orly et Londres, jugées *« discriminatoires, disproportionnées et injustifiées »*. La compagnie britannique dénonce notamment la restriction à quatre vols par jour et l'obligation pour les compagnies d'utiliser des appareils d'une capacité de plus de 200 places aux horaires de pointe à partir de l'été 1995. Ces mesures sont justifiées par les autorités françaises en raison des problèmes de congestion de l'aéroport d'Orly et pour protéger l'environnement, ce que conteste British Airways. *« Cela obligera TAT à laisser ses appareils Fokker au sol parce qu'ils n'ont pas la capacité requise »*, s'insurge la compagnie britannique.

SOCIAL

L'Union nationale des syndicats autonomes est officiellement reconnue

Dans une lettre adressée mardi 19 juillet, le premier ministre a officiellement reconnu *« l'indéniable représentativité »* de l'Union nationale des syndicats autonomes (UNSA) (*le Monde* du 17 juin). Edouard Balladur confirme en particulier que l'UNSA, composée de sept organisations syndicales, dont la FEN, *« possède les caractéristiques requises »* pour siéger dans les organismes consultatifs auxquels participent les cinq organisations syndicales les plus représentatives, et peut, à ce titre, bénéficier des subventions versées par l'Etat à ces dernières.



Conséquence d'une croissance peu créatrice d'emplois

Les pays membres de l'OCDE compteraient plus de 35 millions de chômeurs en 1994

Malgré la reprise, le chômage va encore augmenter dans les pays de la zone OCDE, selon le rapport annuel sur « les perspectives de l'emploi ». Il touchera plus de 35 millions de personnes en 1994, soit 8,5 % de la population active. Un record ! Contrairement aux autres sorties de crise, la croissance paraît moins riche en emplois, les services ne connaissant plus la progression d'antan, alors que l'industrie perd toujours des effectifs.

■ EUROPE. Sauf pour la Grande-Bretagne, la tendance serait encore moins bonne pour les pays européens, qui auraient un taux de chômage de 11,7 % en 1994. La France resterait au même niveau en1994 et en 1995 avec 3,1 millions de chômeurs.

■ CLAUSE SOCIALE. Les disparités sociales entre pays n'entraîneraient pas un nivellement par le bas. L'intégration économique permise par la libéralisation des échanges n'aurait pas de lien « simple et direct » avec les normes de travail. Mais ce constat ne porte que sur les relations entre pays de l'OCDE.

En dépit de la reprise de la croissance, le chômage atteint des niveaux record dans les pays de la zone OCDE (1). On comptait 33,5 millions de demandeurs d'emploi en 1993 et, selon les experts de l'OCDE qui publient leur rapport annuel sur *« les perspectives de l'emploi »*, il devrait y en avoir 35,3 millions en 1994 puis encore 34,7 millions en 1995. Soit environ dix millions de plus qu'en 1990, le taux de chômage par rapport à la population active devant être de 8,5 % en 1994 et de 8,3 % en 1995.

Par rapport aux sorties de crise précédentes, déjà bien amorcées dans le cas présent pour les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, plusieurs phénomènes préoccupent. Non seulement les pays européens abordent cette phase avec retard, mais ils devraient en tirer moins de profit, puisque le taux de chômage moyen devrait y passer de 11,7 % en 1994 à 11,8 % en 1995. La situation de la France, de ce point de vue, ne déroge pas à la règle, le nombre de chômeurs restant sur des sommets (2,9 millions en 1993, 3,1 millions pour 1994 et 1995).

Tout en considérant que les *« craintes sont exagérées »*, les auteurs de l'étude mettent surtout en avant un certain nombre de paramètres qui tendent à montrer que, cette fois, la croissance sera pauvre en emplois, et ce pour un cumul de raisons. En 1994, la hausse du PIB devrait être de 2,6 % pour l'ensemble et de 1,9 % seulement pour l'Europe, l'emploi devrait augmenter de 0,8 % en général, mais diminuer de 0,8 % en Europe, et la population active, qui s'accroîtrait de 1,2 %, devrait continuer de connaître une progression ralentie jusqu'en 2005. Au total, est-il indiqué, *« la particularité de la reprise actuelle tient au fait que la croissance de la production a été due relativement plus à l'accroissement de la productivité qu'à celui de l'emploi »*.

Miser sur la formation

Cette tendance, qui s'observe aux Etats-Unis, bien que ceux-ci paraissent créer plus d'emplois dans la dernière période, ou en GrandeçBretagne, qui compense son recul du travail à temps plein par une explosion du travail à temps partiel, paraît devoir se confirmer dans les autres pays quand ceux-ci obtiendront des taux de croissance plus élevés. L'explication ? En sus du mouvement désormais habituel de réduction d'effectifs dans l'industrie, se produit un ralentissement dans les secteurs du tertiaire, notamment à cause du recul enregistré dans les services financiers et parce que les emplois administratifs sont limités par l'état des finances publiques. Seule l'Allemagne, plus industrielle par tradition, échapperait à cette évolution, du fait de l'augmentation de ses emplois de services.

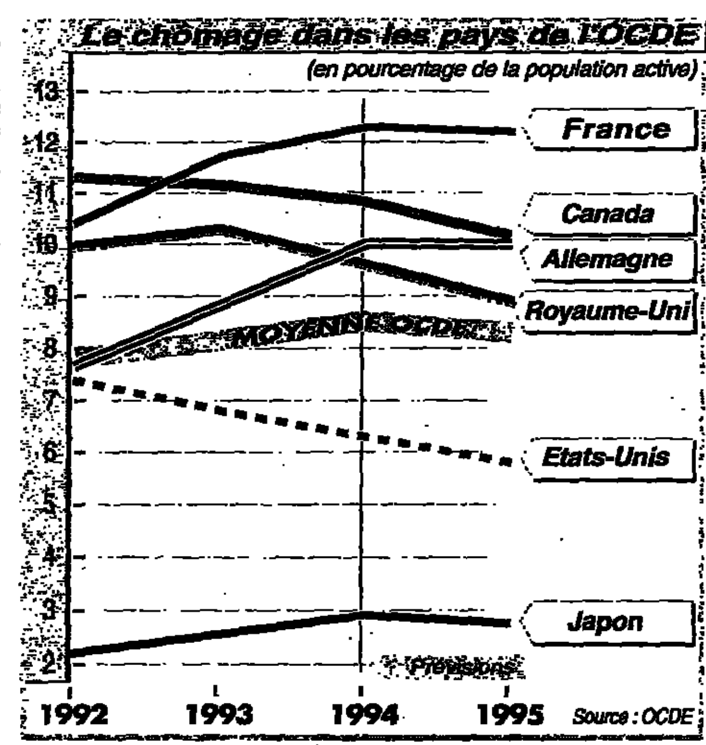
Globalement, aussi, sauf en Allemagne, les jeunes ont fait les frais de la récente récession, alors même que le chômage avait beaucoup diminué pour cette catégorie d'âge à la fin des années 80. Un peu partout, ils sont les victimes du principe du *« dernier embauché, premier licencié »* et leur taux de chômage est le double ou le triple (Etats-Unis, France) de celui des adultes ; l'Italie, quant à ellle, connaissant un rapport cinq fois supérieur. Mais, comme en France, qui affiche les taux d'activité les plus bas de tous les pays de l'OCDE (8 % pour les 15 à 19 ans, 53,7 % pour les 20 à 24 ans), une telle détérioration se trouve relativisée par le fort développement de la scolarisation qui permet en outre d'espérer que les générations futures seront mieux formées.

Pour remédier à ce qui constitue bien une difficulté historique, les experts de l'OCDE préconisent justement de renforcer *« les moyens de faciliter le passage de l'école à la vie active »* et insistent sur la nécessité *« pour les travailleurs et les entreprises »* d'améliorer les compétences et les emplois. Dans le langage diplomatique de l'institution, cela signifie que, si l'accent doit être mis sur la formation et la qualification, il est temps de prendre ses distances avec les pratiques les plus contestables de la flexibilité dite *« externe »*. La *« rotation »* des salariés amène les entreprises à ne pas investir *« au maximum »* dans l'acquisition de compétences par la main-d'œuvre et *« nuit »* à leur capacité *« de s'adapter au changement »*. Il faudrait introduire des éléments de flexibilité dite *« interne »* et, par exemple, soutenir davantage la reconversion des travailleurs. Les systèmes qui existent en Allemagne, en Autriche ou en Suisse sont cités en modèle.

Mais ce sont les mêmes experts qui notent aussi que, malgré leurs recommandations précédentes, les dépenses publiques de lutte contre le chômage (1,7 % du PIB, 3 % en Europe) sont affectées pour l'essentiel à des mesures passives telles que l'indemnisation. Préférables, les dépenses actives stagnent depuis 1993.

ALAIN LEBAUBE

(1) Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Canada, Danemark, Espagne, Etats-Unis, Finlande, France, Grèce, Irlande, Islande, Italie, Japon, Luxembourg, Mexique, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, Suède, Suisse, Turquie.



Pas de nivellement social par le bas

Comme chaque année, le rapport sur *« les perspectives de l'emploi »* s'intéresse à une question particulière et d'actualité. Cette fois, les experts tentent de faire le point sur l'effet et les causes des délocalisations vers des pays dont les normes de travail seraient plus souples. Autrement dit, ils s'efforcent d'analyser les risques de *« dumping social »* qui sont au centre de l'idée d'une clause sociale qui aurait pu être ajoutée aux négociations du GATT.

Le résultat de cette étude ne permettra pourtant pas de trancher. Curieusement, en effet, la réflexion ne porte pas sur les déséquilibres qui existeraient entre les pays industrialisés et les nations en voie de développement, et qui sont considérés comme les plus dangereux, mais uniquement sur les disparités qui demeurent au sein de grands ensembles économiquement plus évolués tels que l'Union européenne, l'AELE (pays scandinaves, Suisse et Autriche) et l'ALENA (Mexique, Etats-Unis, Canada). D'autre part, le constat reste ambigu puisqu'il est affirmé qu'*« on ne peut donc en conclure qu'il n'y a pas de lien simple et direct entre les normes de travail et les résultats en matière d'échanges »*, les variations observées participant de l'intégration économique progressive de pays aussi disparates, à l'origine, que l'Allemagne et le Portugal.

Certes, la libéralisation des échanges s'est accompagnée d'un assouplissement de la réglementation du travail dans la plupart des pays membres de l'OCDE, notamment pour ce qui est de l'aménagement du temps de travail ou de la diversité des contrats de travail. De la même manière, la référence à un salaire minimum strict est devenue moins fréquente, et les conditions de travail sont moins définies par les gouvernements que par la négociation collective ou les contrats individuels. Mais, assure l'OCDE, *« on ne peut pas dire que l'on a observé jusqu'à présent une dégradation des conditions de travail »* et, donc, un nivellement par le bas. L'argument peut toutefois sembler spécieux : il n'y aurait pas de corrélation entre la sévérité des réglementations et le PIB par habitant ou le niveau des salaires. De fait, s'agissant de pays globalement riches, en concurrence entre eux, l'absence ou la présence de systèmes sociaux forts ne détermine pas toujours, entre eux, un abaissement du niveau de vie.

A. Le.

VIE DES ENTREPRISES

Une voie rapide entre Tessin-la-Demi-Lune et Saint-Fons

Le groupe de la Générale des eaux serait chargé du chantier du périphérique ouest de Lyon

LYON

de notre bureau régional

L'entreprise Campenon Bernard, du groupe de la Générale des eaux, a été choisie comme *« concessionnaire pressenti »* par le conseil général du Rhône, placé sous la présidence de Michel Mercier (UDF-CDS), pour la réalisation de la partie ouest du boulevard périphérique de Lyon. D'une longueur de 14,5 kilomètres et d'un coût de 5 à 7 milliards de francs, cet ouvrage devra permettre de rejoindre, entre 2001 et 2004, la commune de Tassin-la-Demi-Lune, au nord-ouest de Lyon, à celle de Saint-Fons, située au sud-est de l'agglomération.

Le futur périphérique ouest de Lyon reliera les autoroutes A 6 et A 7, par un parcours en boucle, dont le tracé devrait pouvoir être soumis à une enquête d'utilité publique, dès l'année prochaine, avec des sections en tunnel et en tranchée ouverte. Le groupe Générale des eaux pilote, pour ce marché, un groupement comprenant Eiffage (groupe Fougerolle) et les entreprises indépendantes BEC et Perrier. Il est pressenti pour la conception, le financement, la réalisation et l'exploitation de l'ensemble de l'ouvrage, au terme d'une procédure entamée, en mai 1992, par des préqualifications qui accueillirent sept candidats. L'appel d'offres formel fut lancé en mars 1993 et les offres furent remises six mois plus tard. Eiffage et SGE sont déjà associées, à Marseille, dans la concession du tunnel du Prado-Carénage, premier ouvrage urbain à péage fonctionnant en France.

Depuis un an, le « bouclage » autoroutier de Lyon a franchi d'importantes étapes. Un contournement de la métropole régionale, par l'est, a été mis en service début juillet 1993. D'un coût de 6,2 milliards de francs, l'imposant chantier du boulevard périphérique nord de Lyon avance, concédé par la Communauté urbaine à un groupement d'entreprises piloté par Bouygues et comprenant la Lyonnaise des eaux. Enfin, le gouvernement vient de rendre public un « fuseau » des tracés possibles pour l'autoroute A 89, entre la plaine des Chères (Rhône) et Balbigny (Loire), sur une l'itinéraire Genève-Bordeaux. Pour l'heure, ce projet d'autoroute doit affronter quelques oppositions locales, car il laisse à l'écart l'agglomération de Villefranche-sur-Saône, tout en empiétant sur le vignoble d'appellation contrôlée du Beaujolais.

GÉRARD BUÉTAS

Lançant un grand programme dans le secteur des composants électroniques

Le MITI japonais va financer le développement de nouvelles plaquettes de silicium

Un projet de 18 milliards de yens – environ un milliard de francs – dont 70 % serait financée par les pouvoirs publics nippons ! Le ministère de l'industrie et du commerce japonais, le célèbre MITI, va lancer un grand programme dans la micro-électronique. Cette initiative concerne les plaquettes de silicium – ou « wafers » – sur lesquelles sont gravés les circuits imprimés des mémoires informatiques. Elle vise à développer une nouvelle génération de plaquettes de 40 cm de diamètre contre 15 à 20 cm actuellement. L'intérêt en terme d'industrialisation est évident. Davantage de mémoires peuvent être gravées, en même temps, sur le support de silicium, qui est ensuite découpé aux dimensions requises en fin de processus. Les cadences de production doivent s'en trouver accrues. Mais le procédé est extrêmement complexe à maîtriser. Il s'agit d'imprimer des circuits moins épais qu'un cheveu.

La fabrication de cette nouvelle génération devrait donner un avantage décisif en terme de compétitivité aux industriels qui la maîtrisent. Le MITI, qui cherche ainsi à conforter la domination des fabricants japonais dans le domaine des mémoires, a proposé la création d'une société commune de recherche. Cette association, qui a été ouverte à des fabricants non-japonais pour éviter toute critique, regroupe pour le moment onze participants (90 % de la production mondiale de plaquettes) parmi lesquels neuf groupes nippons (Shin-Etsu Handotai, Mitsubishi Materials Silicon, Sumitomo Sitix et Toshiba Ceramics, notamment), et les deux allemands Huels-via sa filiale américaine MEMC Electronic Materials-et Wacker-Chemie.

C. M.

Se situant désormais au troisième rang mondial

Matra Marconi Space rachète les activités spatiales de British Aerospace

Le constructeur aéronautique British Aerospace (BAe), a annoncé, mardi 19 juillet, la conclusion de la vente de sa filiale d'activités satellites Space Systems à Matra Marconi Space, la filiale commune du groupe Lagardère (51 %) et de GEC (49 %). Cette annonce vient clore des négociations entamées depuis trois ans. L'opération s'est conclue pour un montant de 56 millions de livres (465 millions de francs). Les discussions, entamées en 1991 entre les deux groupes, avaient été suspendues à la demande de BAe, qui souhaitait réexaminer ses activités spatiales.

Avec cette acquisition, Matra Marconi Space devient *« un très grand du monde spatial »*, en se situant au premier rang européen et au troisième rang mondial derrière les groupes américains Martin Marietta et Hugues, a déclaré, le 19 juillet, Noël Forgeard, directeur général de Matra-Hachette. A l'issue de cette acquisition, le chiffre d'affaires 1993 reconstitué et consolidé de Matra Marconi Space avoisine 1,1 milliard de dollars.

La transaction entre Matra Marconi Space et BAe a été *« réalisée avec une stricte économie de moyens »*, a précisé M. Forgeard. Le prix de rachat de BAe Space Systems (56 millions de livres) est à comparer à son chiffre d'affaires de 151 millions de livres en 1993. Cette opération intervient dans le cadre de la restructuration lancée par BAe visant à se recentrer sur la défense et l'aéronautique. Le groupe a cédé en début d'année le constructeur automobile Rover à l'allemand BMW.

En association avec trois autres compagnies

Air France participe à la construction d'un nouveau terminal à l'aéroport J.-F.-Kennedy de New-York

NEW-YORK

de notre correspondant

Pour la première fois depuis 1971, un nouveau terminal va être construit à l'aéroport John-F.-Kennedy de New-York, le principal aéroport international américain. Construit sur le site de celui de l'ancienne compagnie Eastern Airlines, la nouvelle structure, qui aura une capacité d'accueil de 2,5 millions de passagers par an, sera exploitée par une association regroupant quatre transporteurs internationaux : Air France, Lufthansa, Japan Air Lines et Korean Air Lines.

La construction de ce nouveau terminal devrait redonner un avantage à l'aéroport J.-F.-Kennedy. Ces dernières années, il avait beaucoup souffert de la concurrence de l'aéroport de Newark (New-Jersey), à l'ouest de New-York. Les quatre compagnies ont signé un accord avec le Port Authority of New York pour la location pendant vingt-cinq ans du terrain. Elles sont responsables de la construction du terminal, qui devrait entrer en fonction en 1998. Le financement de l'opération est assuré par une émission d'obligations pour un montant de 435 millions de dollars (2,4 milliards de francs), émission réalisée par l'agence pour le développement industriel de New-York.

La compagnie espagnole Iberia faisait initialement partie du consortium. Pour des raisons financières, elle s'en est dégagé, et a été remplacée par le transporteur coréen. Les quatre compagnies comptent, avec ce nouveau terminal, améliorer la qualité de leurs prestations. Elles n'excluent pas de proposer à d'autres transporteurs l'usage de leurs nouvelles facilités.

E. I.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

FINANCES

BARING CAPITAL INVESTORS lance un nouveau fonds d'investissement. – La structure européenne Baring Capital Investors (BCI) a annoncé, mardi 19 juillet, le lancement d'un nouveau fonds d'investissement « Baring capital partners » s'élevant à 2,32 milliards de francs dans le domaine du *leveraged buy out* (LBO). Cette technique financière permet le rachat d'entreprises en bénéficiant d'un effet de levier, une partie de la dette financière étant supportée par le cash-flow (marge brute d'autofinancement) de la société rachetée. Près de 90 % de ce fonds proviendrait d'investisseurs ayant déjà souscrit dans les fonds précédents. L'objectif prioritaire de cette structure, créée en septembre 1987, est de prendre des participations majoritaires dans des sociétés européennes non cotées en Bourse mais de taille importante si l'on se fie au chiffre d'affaires (de 250 millions de francs à 5 milliards de francs). Depuis sa création, elle a acquis vingt-six sociétés pour un volume d'investissement de 1,506 million de francs. Ce nouveau fonds souscrit par des investisseurs institutionnels et notamment par des caisses de retraite devrait permettre de financer le rachat de BP Nutrition (nutrition animale) qui a réalisé un chiffre d'affaires de 19,51 milliards de francs en 1993.

COOPÉRATION

SONY et MATSUSHITA envisagent une standardisation du futur vidéodisque. – Rivaux dans l'électronique grand public, les japonais Sony Corp. et Matsushita Electric Industrial Co. Ltd. envisagent une possible coopération pour une standardisation de la prochaine génération de vidéodisques. *« Bien que nous n'en soyons pas à annoncer quelque chose en ce domaine, nous pensons que ce n'est pas excellent pour le consommateur d'avoir plusieurs formats non interchangeables »*, a déclaré, lundi 18 juillet, un porte-parole de Matsushita. Les vidéodisques, qui devraient remplacer les cassettes vidéo et les disques laser peuvent enregistrer environ deux heures de son et d'image sur des disques compacts (CD) de 12 cm. Ils peuvent aussi être utilisés sur des ordinateurs PC. Les responsables de Sony et Matsushita ont annoncé qu'ils allaient sonder les autres compagnies japonaises comme Toshiba Corp. et Victor Co. (JVC), pour voir leur disponibilité à suivre le mouvement.

ACTIVITÉ

AIRBUS : 56 % des commandes mondiales au premier semestre 1994. – Le consortium européen, Airbus Industrie, a indiqué, mardi 19 juillet, avoir enregistré 69 commandes fermes au premier semestre de 1994, soit 56 % du total des commandes passées dans la catégorie des avions de plus de 100 places. Dans un communiqué, le constructeur aéronautique estime que son concurrent américain Boeing a totalisé 51 commandes fermes sur la même période (41 % du marché). McDonnell Douglas, l'autre américain, avec 4 commandes, détient 3 % du marché de ce type d'appareils.

AMERICAN AIRLINES réorganise ses vols sur Paris. – La compagnie aérienne American Airlines va supprimer le vol entre Paris et Raleigh-Durham à compter du 7 septembre dans le cadre d'une restructuration visant à renforcer les lignes les plus rentables et à supprimer celles générant des pertes, a annoncé, mardi 19 juillet, la compagnie dans un communiqué. En revanche, elle va augmenter la capacité de ses avions sur les lignes Paris-Miami et Paris-Chicago en remplaçant ses Boeing 767-200 par des 767-300.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 19 juillet ▲ Nouvelle hausse

Après la forte hausse de lundi, la Bourse de Paris a continué sur sa lancée, mardi 19 juillet. En hausse de 0,19 %, au début des échanges, les valeurs françaises, hésitantes jusqu'aux alentours de 13 heures en raison d'une petite correction technique, ont par la suite franchement pris de l'altitude. En clôture, l'indice CAC 40 affichait un gain de 1,34 % pour s'inscrire à 2 052,33 points. Le franchissement du seuil des 2 050 points, considéré comme psychologique, n'avait pas eu lieu, en clôture, depuis le 30 mai. Les échanges ont été fournis, alors que la période est considérée comme traditionnellement calme, et plus de 4,2 milliards de francs ont été échangés sur le marché à règlement mensuel.

Cette montée de l'indice CAC 40 dans un volume étoffé est particulièrement rassurante pour l'avenir, a noté un opérateur. *« La prudence doit toutefois rester de mise car il s'agit avant tout d'un rattrapage après les fortes baisses des derniers mois, les investisseurs étrangers, conscients des cours attractifs, étant revenus en force sur le marché français »*, a-t-il souligné. *« Avant de parler de mouvement de fond, il faudra que le niveau des 2 050 points pour le CAC 40 soit cassé de manière durable »*, a-t-il ajouté.

Du côté des valeurs, à l'image de la veille, les valeurs bancaires et les assurances, qui ont le plus souffert de la baisse du marché ces derniers mois, ont retrouvé un second souffle. Le titre UAP a progressé de 2,33 %, dans un marché animé. La BNP a gagné 2,46 %, la Société générale 2,56 %. La Compagnie Suez a terminé la séance en hausse de 2,96 %. AXA, qui avait fortement monté lundi, a cédé en clôture 0,04 %.

NEW-YORK, 19 juillet ▼ Repli

Wall Street a terminé en légère baisse mardi 19 juillet, alors que l'attention des opérateurs était orientée vers les résultats trimestriels publiés par les compagnies américaines. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé à 3 748,31 points, en baisse de 7,12 points, soit un repli de 0,19 %. Quelque 251 millions d'actions ont été échangées.

Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt moyen sur les bons du Trésor à 30 ans, principale référence, a reculé à 7,45 % contre 7,50 % lundi soir.

Les opérateurs sont restés sur la réserve avant le début, mercredi, des interventions devant le Sénat d'Alan Greenspan, président de la Réserve fédérale (Fed), lors desquelles il exposera les perspectives de la Fed sur l'économie américaine.

Du coté des valeurs, Chemical Banking, dont le bénéfice a reculé de 6 % au deuxième trimestre par rapport à la période correspondante de 1993, a perdu 3/8 à 33 3/8. Merrill Lynch a cédé 7/8 à 36 1/4, après la publication d'un bénéfice en chute de 27 %, et Citicorp 1 3/8 à 40 5/8.

VALEURS	Cours du 18 juillet	Cours du 19 juillet
Alcoa	82 1/2	82
Allied Signal Inc.	35 5/8	35 1/2
American Express	26 1/2	27
ATT	53 7/8	53 3/8
Bethlehem Steel	21 1/2	21 1/2
Boeing	46 7/8	46 5/8
Caterpillar Inc.	108 1/2	109 1/8
Chevron	45 1/8	45 1/8
Coca-Cola	42 3/8	42 1/2
Disney Corp.	42	41 1/2
Du Pont de Nemours	60 1/4	60 5/8
Eastman Kodak	49 1/8	48 1/8
Exxon	58 1/4	58 3/8
General Electric	47 7/8	48 3/4
General Motors	51 5/8	51 1/4
Goodyear Tyre	35 1/4	36 3/8
IBM	56 3/4	55 5/8
International Paper	72 1/2	71 7/8
Morgan (J.P.)	61 1/2	61 1/2
McDonnell Douglas	120	118 1/2
Merck and Co.	29 3/4	29 5/8
Minnesota Mining	51 1/4	50 3/4
Philip Morris	54 5/8	54 3/8
Procter & Gamble	54 3/8	53 1/2
Sears Roeb. and Co.	46 7/8	46 5/8
Texaco	63 3/4	63 7/8
Union Carbide	27 3/8	27 1/2
United Tech.	66 3/4	67 5/8
Westinghouse El.	12 1/8	12
Woolworth	16 1/8	16

LONDRES, 19 juillet ▲ Bien orientée

Après avoir plongé un moment dans le rouge en milieu de journée, la Bourse de Londres a finalement clôturé en hausse mardi 19 juillet, les opérateurs restant résolument optimistes sur l'évolution du Footsie. L'indice des cent grandes valeurs a ainsi gagné 9,3 points, à 3 091,3 points, soit une avance de 0,3 %. Environ 674,8 millions d'actions ont changé de mains contre 507 millions la veille.

Du côté des valeurs, les pharmaceutiques ont continué de progresser : Wellcome a gagné 2 pence à 631 dans l'attente de ses résultats semestriels jeudi, et grâce à une étude favorable sur l'efficacité contre le sida d'un traitement combiné de l'AZT et d'un anti-herpès.

VALEURS	Cours du 18 juillet	Cours du 19 juillet
Allied Lyons	5,82	5,87
BP	4,03	4,07
BTR	3,77	3,66
Cadbury	4,50	4,48
Glaxo	5,68	5,80
GUS	5,81	5,88
ICI	8,12	8,11
Reuters	4,77	4,83
RTZ	8,43	8,51
Shell	7,06	7,14
Unilever	10,02	10,05

TOKYO, 20 juillet ▲ Progression symbolique

La Bourse de Tokyo a terminé sans grand changement mercredi 20 juillet. Le courant acheteur observé dans la matinée consécutif à la brève hausse du dollar à 99 yens n'ayant pas duré. Au terme des échanges, l'indice Nikkei s'est inscrit en clôture à 20 780,76 points, soit un gain marginal de 0,03 % sur son niveau de la veille. Le volume des échanges a progressé à 300 millions de titres, contre 261 millions mardi.

Selon un courtier de Kankaku Securities, les inquiétudes générées par les taux de change ne sont pas éteintes malgré le rebond du dollar. L'attentisme s'est installé sur le marché avant le discours du président de la Réserve fédérale, Alan Greenspan, devant le Congrès.

VALEURS	Cours du 19 juillet	Cours du 20 juillet
Bridgestone	1 610	1 620
Canon	1 780	1 780
Fuji Bank	2 290	2 280
Honda Motors	1 800	1 830
Matsushita Electric	1 790	1 790
Mitsubishi Heavy	808	796
Sony Corp.	5 950	6 010
Toyota Motors	2 200	2 200

CHANGES

Dollar : 5,3695 ▲

Le dollar se redressait nettement mercredi matin à Paris lors des premiers échanges interbancaires, à 5,3695 francs contre 5,3240 francs la veille au cours indicatif de la Banque de France. Le deutschemark se repliait à 3,4260 francs contre 3,4315 francs (cours BdF) mardi en fin de journée.

FRANCFORT	19 juillet	20 juillet
Dollar (en DM)	1,5478	1,5683

TOKYO	19 juillet	20 juillet
Dollar (en yens)	98,43	99,19

MARCHÉ MONÉTAIRE

(effets privés)

Paris (20 juillet) .... 5 5/16 - 5 7/16 %

New-York (19 juillet) .... 4 3/16 %

BOURSES

PARIS

	18 juillet	19 juillet
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	2 025,13	2 052,33
(SBF, *base 1000 : 31-12-90*)		
Indice SBF 120	1 389,70	1 407,22
Indice SBF 250	1 344,97	1 360,71

NEW-YORK *(indice Dow Jones)*

	18 juillet	19 juillet
Industrielles	3 755,43	3 748,31

LONDRES *(indice « Financial Times »)*

	18 juillet	19 juillet
100 valeurs	3 082	3 091,30
30 valeurs	2 407	2 406,40

FRANCFORT

	18 juillet	19 juillet
Dax	2 089,19	2 128,79

TOKYO

	19 juillet	20 juillet
Nikkei Dow Jones	20 775,16	20 780,76
Indice général	1 664,30	1 665,49

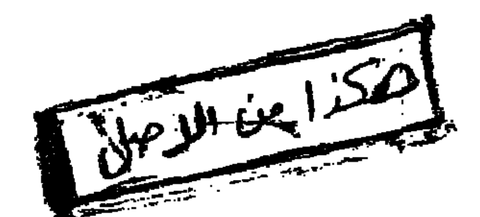
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	5,3720	5,3740	5,3832	5,3867
Yen (100)	5,4155	5,4185	5,4619	5,4669
Ecu	6,5453	6,5465	6,5384	6,5426
Deutschemark	3,4272	3,4277	3,4330	3,4350
Franc suisse	4,0496	4,0514	4,0629	4,0665
Lire italienne (1000)	3,4266	3,4285	3,4018	3,4054
Livre sterling	8,3240	8,3269	8,3300	8,3358
Peseta (100)	4,1535	4,1554	4,1286	4,1327

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	4 5/16	4 7/16	4 11/16	4 13/16	5	5 1/8
Yen	2	2 1/8	2 1/16	2 3/16	2 1/16	2 3/16
Ecu	5 11/16	5 13/16	5 3/4	5 7/8	5 7/8	6
Deutschemark	4 3/4	4 7/8	4 3/4	4 7/8	4 3/4	4 7/8
Franc suisse	4	4 1/8	4 1/16	4 3/16	4 3/16	4 5/16
Lire italienne (1000)	8 1/16	8 5/16	8 3/16	8 7/16	8 9/16	8 13/16
Livre sterling	5 1/16	5 3/16	5 1/8	5 1/4	5 3/8	5 1/2
Peseta (100)	7 7/16	7 11/16	7 9/16	7 13/16	7 7/8	8 1/8
Franc français	5 7/16	5 9/16	5 7/16	5 9/16	5 9/16	5 11/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la salle des marchés de la BNP.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 20 JUILLET

Liquidation : 22 juillet
Taux de report : 5,38

Cours relevés à 11 h 15
CAC 40 : −0,64 % (2039,26)

Règlement mensuel

Comptant (sélection)

Obligations

Actions

Étrangères

Hors-cote (sélection)

Second marché (sélection)

Sicav (sélection) 19 juillet

(1) 3-6-94 Division valeur liquidat. par 20, multiplicat. nbre de titres par 20.
(2) 3-6-94 Division valeur liquidat. par 15, multiplicat. nbre de titres par 15.
(3) 3-6-94 Division val. liquidat. par 8, multiplicat. nbre de titres par 8.
(4) 3-6-94 Division valeur liquidat. par 2, multiplicat. nbre de titres par 2.

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 18/07	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,2570	5,2980	5,05	5,65
Ecu	6,5540	6,5540	–	–
Allemagne (100 dm)	342,8600	343,3400	330	354
Belgique (100 F)	16,6545	16,6580	16,05	17,15
Pays-Bas (100 fl)	306	306,1300	294	316
Italie (1000 lires)	3,4605	3,4230	3,25	3,72
Danemark (100 krd)	87,2800	87,3100	82,70	91
Irlande (1 iep)	8,1610	8,1785	7,90	8,65
Gde-Bretagne (1 L)	8,2430	8,2840	7,90	8,75
Grèce (100 drachmes)	2,2705	2,2700	2,10	2,65
Suisse (100 f)	406,5800	407,2300	394	417
Suède (100 krs)	89,6800	89,0100	63	73
Norvège (100 k)	78,2200	78,3700	74	83
Autriche (100 sch)	48,7390	48,7980	47,30	50,40
Espagne (100 pes)	4,1860	4,1530	3,80	4,50
Portugal (100 esc)	3,3350	3,3300	3,05	3,75
Canada (1 $ can)	3,8053	3,8452	3,65	4,15
Japon (100 yens)	5,3835	5,3893	5,22	5,57

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 18/07
Or fin (kilo en barre)	65100	65800
Or fin (en lingot)	65250	66100
Napoléon (20f)	378	378
Pièce Fr (10 f)	319	–
Pièce Suisse (20 f)	375	378
Pièce Latine (20 f)	377	378
Souverain	483	484
Pièce 20 dollars	2505	2500
Pièce 10 dollars	1330	1350
Pièce 5 dollars	700	–
Pièce 50 pesos	2410	2455
Pièce 10 florins	389	389

Matif (Marché à terme international de France)

18 juillet 1994

NOTIONNEL 10 % — Nombre de contrats estimés : 110 920			
Cours	Mars 95	Sept. 94	Déc. 94
Dernier	114,80	117,16	116,40
Précédent	114,76	116,28	115,48

CAC 40 A TERME — Volume : 21 987			
Cours	Juillet 94	Août 94	Sept. 94
Dernier	2038	2035	2050
Précédent	1979	1987,50	1995

RÈGLEMENT MENSUEL (1)

Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES

1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

CARNET

Naissances

Elio,
Claudia et Thierry DOMAS,
souhaitent la bienvenue à

Livia,

née le 13 juillet 1994.

– *On nous prie* d'annoncer la naissance de

Raphaël, Darius, Barnabé,

chez
Laurence CHAMLOU
et
Serge DELWASSE,

le 17 juillet 1994.

Jean et Dorothée VEIL,
Isabelle, Judith, Déborah, Mathias et Constance

ont la joie d'annoncer la naissance de

Valentine,

le 14 juillet 1994.

31, rue Labouret,
92700 Colombes.

Anniversaires de naissance

– A l'occasion de tes quarante ans, nous te souhaitons un heureux anniversaire,

Mohamed MATALLAH.

De la part de
Ton épouse,
Et de toute la famille.

Décès

– Juan et Dominique Amunategui,
Sébastien et Manuel,
ont la tristesse de faire part du décès de

Berthe AMUNATEGUI,
née Prévost,

survenu le 12 juillet 1994,

et rappellent le souvenir de son époux,

Francis AMUNATEGUI,

décédé le 23 août 1972.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale le 13 juillet, à La Repara (Drôme).

Cet avis tient lieu de faire-part.

126, boulevard du Montparnasse,
75014 Paris.

– Mme Nora Bouër,
née Nikiprowetzky,
M. et Mme Louis Mathieu, née Bouër,
et leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Lucien Bouër,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Tolia Nikiprowetzky,
M. et Mme Emmanuel Nikiprowetzky,
Mme Cécile Gallez,
M. et Mme Erminio Moretti,
et leurs enfants,
Mme Paula Appy,
ont le regret de *faire part* du décès de

M. André BOUËR.

Les obsèques auront lieu le jeudi 21 juillet 1994, à 10 heures. Réunion au château de Lacoste.

– Mme Claude Chatelais,
son *épouse,*
François et Véronique Chatelais,
Michel et Nathalie Chatelais,
Olivier et Marion Chatelais,
ses enfants,
Théophile et Bénédicte,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Michel CHATELAIS,
conseiller diplomatique
du gouvernement,
grand officier de l'ordre national
du Mérite,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 10 juillet 1994, à La Béraudière.

Ses obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

35, rue de la Glacière,
75013 Paris.
La Béraudière,
61330 Ceaucé.

– Mme Antoinette Dupin,
sa femme,
Ses deux filles,
Sa famille,
Ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. François DUPIN,
percussionniste à l'Orchestre de Paris,
professeur au CNSM de Lyon,

survenu à Paris, le 17 juillet 1994.

Selon sa volonté, il n'y aura pas de cérémonie.

CARNET DU MONDE
Télécopieur :
45-66-77-13
Téléphone :
40-65-29-94
40-65-29-96

– Mme Alain Feuillâtre,
née Jeanne Devallet,
son épouse,
Philippe, Ysabelle et Patrick,
ses enfants,
Cassandre,
sa petite-fille,
Mme Robert Feuillâtre,
sa mère,
Mme Jacques Devallet,
sa belle-mère,
Mlle Jacqueline Feuillâtre,
sa sœur,
ont la douleur de faire part de la mort du

colonel Alain FEUILLATRE,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 17 juillet 1994, dans sa cinquante-quatrième année.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église d'Ormes (Loiret), le jeudi 21 juillet, à 14 heures.

Ni fleurs ni couronnes.

« La Grimaudière »,
45140 Boulay-les-Barres.

– Mme Pierre Gabriel,
M. et Mme Jean-Pierre Gabriel
et leur fils, Pierre-Olivier,
M. Alain Gabriel,
font part du décès de leur époux, père et grand-père,

Pierre GABRIEL,
poète,

survenu le 11 juillet 1994, à Toulouse, dans sa soixante-huitième année.

Les obsèques ont eu lieu en la cathédrale Saint-Pierre de Condom (Gers).

– *On nous prie de faire part du* décès de

– Georges Glise et Hélène Bourgoin-Lambert,
Claire, Catherine, Laurence
et Gabrielle Glise,
ont la douleur de faire part du décès de

Gustave GLISE,

leur père et grand-père, survenu le 3 juillet 1994.

La Bucaille,
27700 Guiseniers.

– On nous prie de faire part du décès de

M. Didier GOULARD,

survenu le 15 juillet 1994, à Montpellier (Hérault).

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale, le mercredi *20 juillet*, à Nîmes (Gard).

– Le président,
Le conseil d'administration,
L'équipe de direction,
Et le personnel
de la Caisse régionale de Crédit agricole de Charente-Maritime,

Le président,
Le directeur général,
Le conseil d'administration,
Et l'équipe de direction
de la Caisse nationale de Crédit agricole,
ont la tristesse de faire part du décès de

Michel MERIAU,
directeur général
de la Caisse régionale de Crédit agricole
de Charente-Maritime,

survenu le 19 juillet 1994, à Saintes.

Les obsèques auront lieu en la cathédrale de Luçon (Vendée), le jeudi 21 juillet, à 15 heures.

Ni fleurs ni couronnes. Dons à adresser à la Caisse régionale de Crédit agricole de Charente-Maritime (compte nº 3 993 501 9 003), qui seront versés à la recherche contre le cancer.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », *sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

– Le docteur Georges Schlesinger,
M. et Mme Jean-Pol Simond,
Mlle Chantal Simond,
M. et Mme Eric Raoul-Duval
et Adrien,
M. Jean-Emmanuel Simond,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Georges SCHLESINGER,
née Denise Pagnoud.

Les obsèques auront lieu le jeudi *21 juillet 1994, à 15 h 15,* en l'église de Poigny-la-Forêt (Yvelines).

1, route des Grands-Coins,
78610 Saint-Léger-en-Yvelines.

– Le docteur et Mme Jean Touraine,
M. et Mme Alain Touraine,
M. et Mme Pierre Donneaud,
ses enfants,
Ses petits-enfants,
Et arrière-petites-filles,
Les familles Comte, Dugelay, Pons, Felten,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Paul TOURAINE,
née Madeleine Comte.

Elle a rejoint dans leur soixantième année de mariage, et pour l'éternité, son époux, décédé le 2 mars.

La messe de funérailles a été célébrée le 18 juillet 1994, en l'église de Saint-Laurent-du-Pont.

– *M. et Mme Michel Vincent,*
M. et Mme Jean-Louis Vincent,
ses enfants,
Anne, Caroline, Elsa,
Pierre-Emmanuel, Benjamin,
ses petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jeanne VINCENT,
née Harmand,

survenu le 19 juillet 1994, à Sèvres, dans sa quatre-vingt-onzième année.

Les obsèques auront lieu dans l'intimité.

Avis de messes

– Des messes seront célébrées le jeudi 21 juillet 1994 :

En l'église de Sainte-Pudentienne, à Châlons-sur-Marne,

En l'église Sainte-Monique du Ruppione (Corse),

Au monastère des bénédictines de Rouen,

à l'intention de

Georges BOUDEVILLE.

Communications diverses

– **Le Comité des travaux historiques et scientifiques**

vous informe de sa nouvelle adresse à *compter du 15 juillet 1994 :*

173, boulevard Saint-Germain,
75006 Paris.
Tél. : 40-65-75-55.
Fax : 40-65-75-53.

– Si vous avez été hospitalisé à l'hôpital Notre-Dame-de-Bon-Secours, entre le 1er janvier 1981 et le 31 décembre 1985 et si vous désirez savoir si vous avez été transfusé lors de cette hospitalisation, vous pouvez écrire à l'adresse ci-dessous, en précisant : vos nom, nom de jeune fille, et le cas échéant le nom sous lequel vous avez été hospitalisé, prénom, date de naissance, date d'hospitalisation, service d'hospitalisation et adresse exacte :

Hôpital Notre-Dame-de-Bon-Secours,
(DIM),
docteur Virginie Alby,
66, rue des Plantes,
75014 Paris.

THÈSES
Tarif Étudiants
65 F la ligne H.T.

AUTOMOBILE

Ford dote sa gamme Mondeo d'un V6

Destinée à être présente sur tous les marchés mondiaux, la *Mondeo de Ford va être livrable* avec un six-cylindres en V, une version qui manquait encore dans la gamme. La filiale française de la marque américaine l'importera à la rentrée en berlines quatre et cinq portes de même qu'en break Clipper six portes. Ce choix *s'explique* par les chiffres de vente enregistrés en France durant l'année 1993 par ce type de véhicules, qui ont atteint 26 500 voitures distribuées dont 6 500 correspondaient à la classe dans laquelle est rangée la Mondeo. L'apparition récente d'une Laguna Renault dotée d'un V6 n'est sans doute pas étrangère, également, à cette décision (le *Monde* du 14 juillet).

Quoi qu'il en soit, ce moteur « tout aluminium », qui est fabriqué aux Etats-Unis dans l'usine de Cleveland et sera également monté pour le marché américain sur les Ford Contour et les Mercury Mystique qui ont des plates-formes identiques à celles des Mondeo, est le résultat d'études entreprises par les ingénieurs du groupe installés aussi bien en Grande-Bretagne qu'en Allemagne et aux Etats-Unis. Ce qui, selon le groupe, confirme bien « le caractère universel » du modèle diffusé déjà à plus de 500 000 exemplaires avec d'autres motorisations.

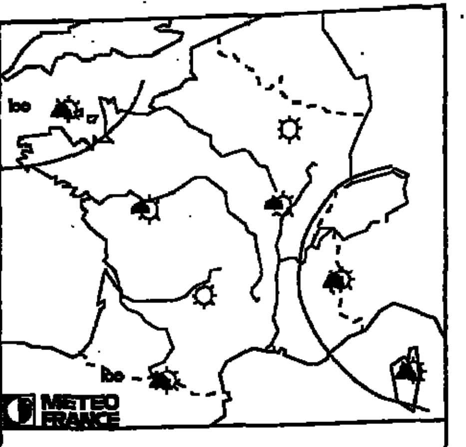
Ce qui apparaît le plus intéressant pour l'usager dans l'affaire est que ce groupe moteur, défini et fabriqué avec le soucis d'imposer le minimum d'entretien et d'affaiblir son coût d'utilisation, n'exigerait durant sa vie *que quelques contrôles mineurs,* des renouvellements d'huile et le changement des bougies entre 80 000 et 160 000 kilomètres. Les vertus de la gestion électronique d'un moteur conçu à partir de solutions techniques particulièrement modernes en seraient la raison.

A l'usage, la mécanique, constituée par un bloc-cylindres *en alliage d'aluminium* coiffée *par* des culasses à double arbre à cames également en aluminium, se distingue surtout par une discrétion sonore et une souplesse plus évidentes en boîte automatique qu'en boîte manuelle. Adapté à la conduite sur autoroute, le moteur avec ses vingt-quatre soupapes apparaît à l'aise, voire brillant sur les larges voies bitumées, mais les itinéraires tourmentés réclament de fréquents changements de régime. Les cent soixante-dix chevaux annoncés ne se décident à sortir de l'écurie et à piaffer qu'après avoir été sollicités avec enthousiasme par le conducteur. Ce n'est pas forcément un mal car les conditions de circulation, de nos jours en Europe, tendent à *rejoindre* celles que connaissent les Amériques depuis belle lurette et qui ont amené à privilégier la puissance tranquille au détriment du galop fougueux des pur-sang. Pour autant, ce six-cylindres n'est guère volumineux (2 544 cm³, 12 cv ou 14 cv selon la boîte) et peut même être considéré comme un petit V6 sans atteindre néanmoins le record du V6 de la japonaise Xedos, qui ne fait pas deux litres de cylindrée pour des prestations bien honorables.

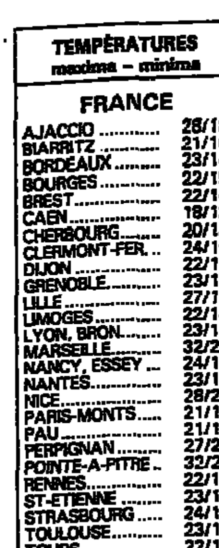
Si les prix de cette Mondeo V6 ne sont pas encore connus, on peut les situer dans une fourchette qui va de 150 000 F à 170 000 F. Dans ce dernier cas, il s'agirait d'une finition Ghia, sommet du raffinement, selon la marque, qui comprend des équipements *coûteux quand ils ne* sont pas livrés en série (coussin anti-choc, anti-patinage, antiblocage, air conditionné, etc..). Une position sur le registre des tarifs qui placerait très bien la nouvelle vedette de Ford.

CLAUDE LAMOTTE

MÉTÉOROLOGIE



TEMPS PRÉVU LE jeudi 21 juillet VERS MIDI



Jeudi : retour du soleil et de la chaleur. – Sur l'est des Alpes et de la Corse, il y aura encore quelques ondées en matinée ; ensuite, le temps s'améliorera et ces régions profiteront d'un après-midi plus calme et progressivement plus ensoleillé.

Sur tout le reste du pays, il faudra compter avec de nombreux problèmes de brumes et de nuages bas au lever du jour, notamment sur les régions du nord-est au centre-est. Le soleil devrait parvenir à dominer largement en courant de matinée et s'imposer ensuite dans un ciel clair ou peu nuageux dans l'ensemble. Seules exceptions à ce franc retour du soleil : la Bretagne et le Cotentin, qui verront de nombreux passages nuageux, ainsi que le relief pyrénéen.

Les températures minimales seront comprises entre 12 et 18 degrés du nord au sud ; il fera jusqu'à 22 degrés près de la Méditerranée. Dans l'après-midi, avec le retour du soleil, le mercure sera à la hausse : il fera 22 degrés des côtes bretonnes aux côtes picardes, mais le thermomètres *affichera entre 25 et 28 degrés dans l'in*térieur de la moitié nord. Au sud de la Loire, il fera entre 28 et 31 degrés, jusqu'à 32 degrés dans l'intérieur de la Provence.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

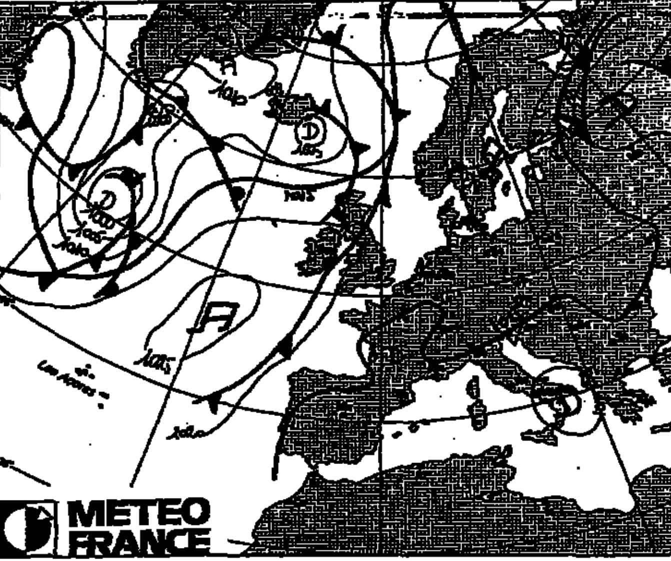
TEMPÉRATURES
maxima – minima

FRANCE	
AJACCIO	28/18
BIARRITZ	21/16
BORDEAUX	23/14
BOURGES	22/15
BREST	22/14
CAEN	18/12
CHERBOURG	20/13
CLERMONT-FER.	24/16
DIJON	22/15
GRENOBLE	23/15
LILLE	27/15
LIMOGES	22/14
LYON, BRON	23/17
MARSEILLE	32/21
NANCY, ESSEY	24/17
NANTES	23/16
NICE	28/23
PARIS-MONTS	21/16
PAU	21/15
PERPIGNAN	27/20
POINTE-A-PITRE	32/24
RENNES	22/16
ST-ETIENNE	23/14
STRASBOURG	24/17
TOULOUSE	23/17
TOURS	22/16
ÉTRANGER	
ALGER	33/21
AMSTERDAM	26/14
ATHÈNES	34/20
BANGKOK	33/27
BARCELONE	29/24
BELGRADE	32/19
BERLIN	26/14
BRUXELLES	27/14
COPENHAGUE	26/14
DAKAR	31/23
GENÈVE	24/16
ISTANBUL	31/21
JÉRUSALEM	27/18
LE CAIRE	33/23
LISBONNE	29/16
LONDRES	26/14
LOS ANGELES	19/17
LUXEMBOURG	26/14
MADRID	37/17
MARRAKECH	44/25
MEXICO	21/10
MILAN	30/17
MONTRÉAL	28/20
MOSCOU	24/13
NAIROBI	22/12
NEW-DELHI	30/–
NEW-YORK	24/22
PALMA-DE-MAJ.	31/22
PÉKIN	33/28
RIO-DE-JANEIRO	–/18
ROME	31/22
HONGKONG	32/27
SÉVILLE	43/22
SINGAPOUR	32/26
STOCKHOLM	25/14
SYDNEY	–/–
TOKYO	30/25
TUNIS	38/21
VARSOVIE	23/12
VENISE	31/19
VIENNE	29/17

Valeurs extrêmes relevées entre le 19-07-1994 à 6 heures TUC et le 20-07-1994 à 6 heures TUC

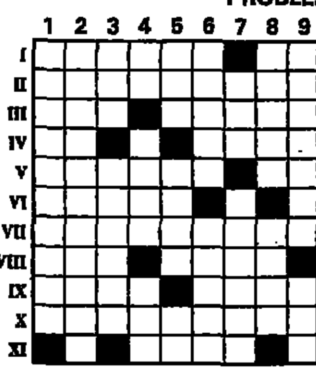
TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

PRÉVISIONS POUR LE 22 JUILLET 1994 A 0 HEURE TUC



MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 6348



HORIZONTALEMENT

I. Est toujours grand en cas de refus poli. Point répété. – II. Tapage nocturne. – III. Modification du verbe. Battue dans les bois. – IV. Quartier de Nice. N'est donc pas superflu. – V. A jeté un froid pendant la Terreur. Fin de participe. – VI. Ne méprisa pas. – VII. Qui trouvent toujours à redire. – VIII. Terme de comptabilité. Pays. – IX. Antiques avertisseurs. Ça barde I. – X. Etreint l'âme. – XI. Héros malheureux d'un ménage à Troie.

VERTICALEMENT

1. Occupe le chameau à l'étape. – 2. Permet d'y voir plus clair. – 3. Coupe le courant. Telles des lois qui ne sont pas toujours appliquées. – 4. Fruit épelé. Oiseau. Abréviation. – 5. Partiellement ruinées. Petit, avec des lentilles. Chacun ajoute à notre fardeau. – 6. Séparation. En France. – 7. Orientation. Brillante action. – 8. Réponse à quelques heurts. Fondateur. – 9. Qui ont perdu de l'altitude. Certains jouent un rôle protecteur.

Solution du problème nº 6347
Horizontalement

I. Horaires. – II. Accueil. – III. Enéide. – IV. Eau. Anées. – V. Trac. Ut. – VI. Ed. Io. Axa. – VII. Moisson. – VIII. Eifel. Age. – IX. NS. Aod. HU. – X. Têtu. Isar. – XI. Sextants.

Verticalement

1. Halètement. – 2. Oc. Ardoises. – 3. RC. Ua. If. Te. – 4. Aüe. Ciseaux. – 5. Iéna. Oslo. – 6. Riens. Dia. – 7. Elie. Ana. Sn. – 8. Deux. Ghat. – 9. Testateurs.

GUY BROUTY

RADIO-TÉLÉVISION

MERCREDI 20 JUILLET

TF 1

14.20 Clip : 3 000 scénarios contre un virus.
14.25 Série : Côte Ouest.
16.20 Série : Extrême limite.
16.50 Club Dorothée vacances.
17.50 Série : Le Miel et les Abeilles.
18.20 Série : Premiers baisers.
18.50 Série : Hélène et les garçons.
19.20 Série : Les Filles d'à côté.
20.00 Journal, La Minute hippique, Météo et Trafic infos.
20.45 Série : Columbo. Candidat au crime.
22.25 Magazine : Coucou c'est nous ! Les meilleurs moments.
23.30 Documentaire : Embarquement porte nº 1. Amsterdam.
0.00 Série : Super-force.
0.55 Journal et Météo.
1.00 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
1.50 TF 1 nuit.

FRANCE 2

13.50 Sport : Cyclisme. Tour de France : Bourg-d'Oisans-Val-Thorens, 17e étape (147 km).
17.15 Magazine : Vélo club.
18.00 Série : Goal.
18.30 Série : Kung-fu, la légende continue.
19.50 Tirage du Loto (et à 20.50).
19.59 Journal, Journal des courses et Météo.
20.55 Téléfilm : Les Epoux ripoux. De Carol Wiseman.
22.35 Magazine : De quoi j'ai l'air ? Présenté par Gérard Holtz et Sonia Dubois. Plouc ou branché ? Invités : Marie-Ange Nardi, Michel Leeb, Tonton David.
23.50 Journal, Météo et Journal des courses.
0.15 Feuilleton : Heimat.
1.20 Court métrage : Histoires courtes. Simon Courage, de Patrick Ardis avec Pascal Elso, Maxime Leroux, Maria de Medeiros.
1.30 Documentaire : Falaise de l'océan.
2:00 Emissions religieuses (rediff.).
3.50 Dessin animé.

FRANCE 3

14.00 Documentaire : Lions d'Etosha.
14.50 Feuilleton : La Grande Vallée.
15.40 Série : La croisière s'amuse.
16.30 Magazine : 40e à l'ombre. Présenté par Vincent Perrot en direct d'Arcachon (Gironde).
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information.
20.05 Journal du Tour.
20.35 Tout le sport. Coupe du monde de football.
20.50 Magazine : La Marche du siècle. Présenté par Jean-Marie Cavada en collaboration avec *l'Evénement du jeudi*. 20 000 lieues sous les mers.
22.25 Journal et Météo.
22.55 ▶ Téléfilm : Senso. De Gérard Vergez.
0.25 Série : Capitaine Furillo.
1.15 Musique : Cadran lunaire.

CANAL PLUS

13.30 Téléfilm : La Dernière Chance d'Annie. De John Gray.
15.10 Court métrage : Les Agneaux naissent dans la neige. De Ferhad Mehranfar.
15.40 Téléfilm : Promesses d'amour. De Larry Elikann.
17.10 Documentaire : Le Cinéma des effets spéciaux. 16. Les illusions d'optique.
17.35 Canaille peluche. Baby Folies ; Crypte Show.

— En clair jusqu'à 21.00 —

18.25 Court métrage : Zoo Cup.
18.30 Série animée : Les Simpson.
18.55 La Coccinelle de Gotlib.
19.00 Magazine : Nulle part ailleurs.
19.55 Flash d'informations.
20.00 Magazine : C'est pas le 20 heures. Présenté par Alexandre Devoise.
20.35 Le Journal du cinéma du mercredi. Présenté par Isabelle Giordano.
21.00 Cinéma : Filofax. ■ Film américain d'Arthur Hiller (1990).
22.45 Flash d'informations.
22.50 Cinéma : La Nuit sacrée. ■ Film français de Nicolas Klotz (1992).
0.40 Cinéma : This is Spinal Tap. ■ Film américain de Rob Reiner (1984, v.o.).
2.00 Série : Le Juge de la nuit.
2.45 Surprises.

ARTE

— Sur le câble jusqu'à 19.00 —

17.00 Série : Belphégor. De Claude Barma.
17.30 Magazine : Transit. Gros is Beautiful (rediff.).
18.35 Chronique : Le Dessous des cartes. De Jean-Christophe Victor. Les aborigènes.
19.00 Série : Le Petit Vampire.
19.30 Magazine : Mégamix. Présenté par Martin Meissonnier. Rites et rythme.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 ▶ Documentaire : Pardesi. De Martina Catella et Michel Follin.
22.10 Documentaire : L'Art des griots. De Wolfgang Hamm et Wilfried Kaute.
23.00 Cinéma : Menaces dans la nuit. ■■ Film américain de John Berry (1950, v.o.).
0.15 Documentaire : L'attentat, Stauffenberg et le 20 juillet 1944. D'Armin Steuer (25 min, rediff.).

M 6

13.30 Série : Bergerac, L'amante diabolique.
15.20 Musique : Plage des clips.
16.35 Magazine : Fax'O (et 0.55). Arno, Rickie Lee Jones, NTM, Pascal Comelade.
17.05 Variétés : Multitop.
17.30 Série : Classe mannequin.
18.00 Série : Un flic dans la Mafia.
19.00 Série : Pour l'amour du risque.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Mode 6.
20.05 Série : Madame est servie.
20.30 Météo des plages.
20.35 Edition spéciale Rwanda (et à 0.45). Des vivres pour les vivants. En collaboration avec l'association humanitaire Equilibre.
20.45 Série : Flash. Avec John Wesley Shipp, Amanda Pays.
22.30 Série : Nestor Burma. Mic-mac moche au Boul'Mich.
0.05 Magazine : Sexy Zap.
0.35 Six minutes première heure.
1.20 Magazine : Ecolo 6. Sauvons les parnassius.
2.30 Rediffusions.

FRANCE-CULTURE

20.30 Tire ta langue.
22.00 Communauté des radios publiques de langue française. Champ libre, de Catherine Lieutenant.
22.40 Les Nuits magnétiques. Allemagne, où es-tu ?
0.05 Du jour au lendemain. Avignon 94.
0.50 Coda. Les Humoresques (3).

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert (en direct du Royal Albert Hall de Londres) : Concerto pour violon et orchestre en si mineur d'Elgar ; La Nuit de mai, ouverture, de Rimski-Korsakov ; Danses symphoniques, de Rachmaninov, par l'Orchestre philharmonique de la BBC, dir. Vernon Handley.
22.35 Concert (donné le 28 juillet 1993 lors du Festival d'Orford) : Sonate pour violon et piano en sol mineur op. 5, de Dupré, par Darron Lowe, violon et Suzanne Beaubien, piano ; Fantaisie-arabesque en mi majeur pour hautbois, clarinette, basson et piano, de Grunenwald, par Lise Beauchamps, hautbois, André Moisan, clarinette, Michel Bettez, basson, Louise-Andrée Baril, piano ; Introduction et rondo en si bémol majeur pour clarinette et piano op. 72, Trio pour piano et cordes en si bémol majeur op. 19, de Widor, par André Moisan, clarinette, Louise-Andrée Baril, piano et Suzanne Beaubien, piano, Darren Lowe, violon, Mario Grenon, violoncelle.
0.05 Akousma. Par Christian Zanesi. Samba des jours de pluie de Chion ; Peur dans l'escalier, de Minjard ; Feuilleton : La Divine Comédie ; Annam, de Donato.

IMAGES

Joutes

L'EUROPE des marins se donne en spectacle, et cela vaut bien tous les « Intervilles » chers à Guy Lux et Simone Garnier. A bâbord, les pêcheurs espagnols de Galice. A tribord, les pêcheurs vendéens de l'île d'Yeu. Les premiers ont ouvert le score et mènent un à zéro depuis qu'ils sont parvenus à arraisonner la *Gabrielle*, un joli thonier bleu qu'ils ont fièrement exhibé, mardi après-midi, dans le port de Burela, en présence de leurs supporteurs ravis. On les a vus parader en Eurovision sur toutes les chaînes, bras levés en signe de victoire au terme de la première manche. Les seconds se plaignent d'avoir été victimes de coups prohibés par les règlements communautaires. Ils exigent l'annulation de l'épreuve et la restitution de la *Gabrielle*. Leur détresse semble sincère si l'on en juge par les larmes de leurs épouses, visiblement fort déçues de la tournure prise par cette compétition estivale de pêche au gros.

Malheureusement, comme c'est trop souvent le cas en pareille circonstance, l'esprit de clocher risque de transformer cette joute fraternelle en bataille de poissonniers. Car l'arbitre grec choisi par les producteurs européens, un certain Ioannis Paleokrassas, n'a visiblement pas l'expérience d'un Georges Pernoud, l'impassible animateur de « Thalassa ». Voilà quarante-huit heures qu'il hésite à se prononcer sur le litige qui a provoqué l'arrêt du jeu. Il n'est pourtant pas nécessaire de sortir de l'École navale pour savoir si les Vendéens disent vrai lorsqu'ils affirment que, au cours de l'épreuve, leurs adversaires espagnols ont poussé le réalisme jusqu'à user contre eux d'armes authentiques pour s'emparer de la *Gabrielle* et si les Galiciens disent faux quand ils soutiennent que les contestataires français trichaient en utilisant pour pêcher le thon des filets longs de cinq kilomètres, soit le double de la norme autorisée par les règlements.

Du coup, c'est le ton qui monte, et il régnait, mardi soir, sur le plateau, une tension d'autant plus forte que les élus locaux commençaient à s'en mêler. On a même entendu le président du conseil général, Philippe de Villiers, traiter les joueurs espagnols de *« pirates »* et réclamer contre eux *« l'usage de la force »* sans que l'on sache très bien si ce spectaculaire coup de menton faisait partie d'un scénario révisé pour retenir captifs les téléspectateurs ou exprimait simplement le point de vue personnel très musclé du Tartarin de l'Europe des nations. Une mise au point s'impose. Certains des marins français ont, en effet, pris au sérieux cet appel martial. On a vu l'un d'entre eux surenchérir sur M. de Villiers en réclamant le recours à des *« moyens militaires »* pour *« tirer dedans »* *(sic)* l'armada espagnole.

Souhaitons plus civilement que la seconde manche de ces « Interports » soit télévisée en direct et bénéficie d'un accompagnement interactif qui permette à chaque téléspectateur de se prononcer en participant sans intermédiaire au décompte des bordées. Et suggérons, pour la force de la symbolique, que la finale ait lieu au large de Saint-Pierre-et-Miquelon, où, à force de se chamailler comme Galiciens et Vendéens, les pêcheurs français et canadiens ont fini par faire fuir... toutes les morues.

ALAIN ROLLAT

JEUDI 21 JUILLET

TF 1

6.00 Série : Intrigues.
6.30 Série : Passions (et à 2.20, 4.20).
6.58 Météo (et à 7.10, 8.23).
7.00 Journal.
7.15 Club mini été. Cococinel.
7.20 Disney Club été. Winnie l'ourson ; Tic et Tac ; Invité : Pierre Barclay, magicien ; Reportage.
8.25 Télé-shopping.
8.55 Club Dorothée vacances. Princesse Sarah ; Flo et les Robinson suisses ; L'Ecole des champions ; Liveman ; Salut les Musclés ; Clip ; Jeux.
11.35 Jeu : Une famille en or.
11.55 Jeu : La Roue de la fortune.
12.25 Jeu : Le Juste Prix.
12.50 Magazine : A vrai dire.
13.00 Journal, Météo, Tout compte fait et Météo des plages.
13.35 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.25 Série : Côte Ouest.
16.20 Série : Extrême limite.
16.50 Club Dorothée vacances. Harry et les Henderson ; Arnold et Willy ; Ici bébé ; Clip ; Jeux.
17.50 Série : Le Miel et les Abeilles.
18.20 Série : Premiers baisers.
18.50 Série : Hélène et les garçons.
19.20 Série : Les Filles d'à côté.
20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique et Météo.
20.45 Série : Les Cordier, juge et flic. Peinture au pistolet, d'Alain Bonnot, avec Pierre Mondy, Bruno Madinier.
22.20 Magazine : 52 sur la Une. De Jean Bertolino. Les chariots du diable, de Patrick Charles-Messange et Tony Comiti. *La « route du diable » en Colombie, c'est la Linea, la route qui relie Bogota à la cordillère des Andes.*
23.20 Documentaire : Atlantides. N'Gorongoro. *En Tanzanie, une réserve classée patrimoine mondial.*
0.15 Journal et Météo.
0.20 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
1.10 TF1 nuit (et à 2.10, 2.45, 3.45).
1.20 Documentaire : La Pirogue.
2.55 Documentaire : Histoires naturelles. Un jardin sauvage.
3.55 Série : Côté cœur.
4.45 Musique.
5.05 Documentaire : L'Equipe Cousteau en Amazonie. Ombres fuyantes : Indiens de l'Amazonie.

FRANCE 2

5.55 Dessin animé.
6.00 Feuilleton : Monsieur Belvédère.
6.30 Télématin. Avec le journal à 7.00, 7.30, 8.00.
8.35 Feuilleton : Amoureusement vôtre.
9.00 Feuilleton : Amour, gloire et beauté.
9.25 Dessin animé : Les Enfants du Mundial.
9.50 Hanna Barbera Dingue Dong. Tout va à l'envers ; Les Pierrafeu ; Capitaine Caverne ; Georges et Jo ; Tom et Jerry Kids ; Droopy et Dripple.
10.50 ▶ Magazine : Eclats de rue (et à 4.15). Présenté par Jean-Louis Sevez et Hélène Lacore-Kamm, en direct de Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire).
11.10 Flash d'informations.
11.15 Jeu : Motus.
11.45 Jeu : Pyramide (et à 3.25).
12.15 Jeu : Que le meilleur gagne (et à 19.20, 2.55).
12.50 Météo (et à 13.35).
12.55 Loto.
12.59 Journal et Bourse.
13.40 INC.
13.50 Sport : Cyclisme. Tour de France : Moutiers-Cluses, 18e étape (174,5 km).
16.35 Magazine : Vélo club.
17.15 Série : Dans la chaleur de la nuit.
18.05 Série : Goal.
18.35 Série : Kung-fu, la légende continue.
19.59 Journal, Météo et Point route.
20.50 Jeu : Les Trésors du monde. Animé par Patrick Chêne et Nathalie Simon. La région de Cappadoce en Turquie.
22.25 Expression directe. FNSEA.
22.35 Cinéma : Les Enfants du désordre. ■ Film français de Yannick Bellon (1988). Avec Emmanuelle Béart, Robert Hossein, Patrick Catalifo.
0.00 Journal, Météo et Journal des courses.
0.30 Feuilleton : Heimat.
1.30 Jeu : Fort Boyard (rediff.).
3.55 Dessin animé (et à 4.45).
4.00 24 heures d'info.
4.55 Sport : Cyclisme. Tour de France (rediff.).

FRANCE 3

6.00 Euronews.
7.00 Bonjour les petits loups. Les Oursons volants ; Mine de rien ; Mimi Cracra ; Les Aventures de Tintin : le Trésor de Rakham le rouge.
7.50 Les Minikeums. Babar ; Casper ; Denver ; Tom Sawyer ; Mission top secret.
10.10 Magazine : Emplois du temps.
10.45 Continentales d'été. Présenté par Nicolas Don. Série : The Twilight Zone (La Quatrième Dimension, v.o.) ; A 11.05, Golden Girls ; A 11.30, Les meilleurs moments des émissions en italien, espagnol et portugais de l'année.
11.40 La Cuisine des mousquetaires.
11.58 Flash d'informations.
12.03 Magazine : Autour du Tour. En direct de Moutiers. Grand témoin : Pascal Sanchez. Invité : Pierre Osdan.
12.45 Journal.
13.00 Série : Happy Days.
13.30 Série : Bizarre, bizarre.
14.00 Documentaire : Hamadryas, les babouins d'Arabie saoudite.
14.50 Feuilleton : La Grande Vallée.
15.35 Série : La croisière s'amuse.
16.30 Tiercé.
16.40 Magazine : 40e à l'ombre. Présenté par Vincent Perrot en direct d'Arcachon (Gironde). Invités : Christophe Rippert, Esta.
18.25 Jeu : Questions pour un champion. Animé par Julien Lepers.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Journal du Tour.
20.35 Tout le sport.
20.45 Keno.
20.50 Cinéma : 20 000 lieues sous les mers. ■■ Film américain de Richard Fleischer (1954). Avec Kirk Douglas, James Mason, Peter Lorre.
23.05 Journal et Météo.
23.35 Magazine : Passions de jeunesse. Présenté par Christine Ockrent. Invité : Gérard Depardieu.
0.30 Série : Capitaine Furillo.
1.20 Musique : Cadran lunaire. *Sonate pour flûte et piano*, de Poulenc, par Emmanuel Pahud, flûte, Eric Le Sage, piano.

CANAL PLUS

— En clair jusqu'à 7.25 —

6.59 Pin-up (et à 7.23, 12.29).
7.00 CBS Evening News. Journal américain présenté par Dan Rather et Connie Chung.
7.25 Canaille peluche. Le Tourbillon noir ; Il était une fois les découvreurs ; Chipie & Clyde.
8.25 Série animée : Les Simpson.
8.45 Surprises.
9.00 Cinéma : Le Chef de gare. ■ Film italien de Sergio Rubini (1991). Avec Sergio Rubini, Margherita Buy, Ennio Fantastichini. *Comédie intimiste tirée d'une pièce de théâtre.*
10.25 Surprises.
10.35 Cinéma : Arènes sanglantes. □ Film espagnol de Javier Elorietta (1989). Avec Christopher Rydell, Sharon Stone, Ana Torrent. *Adaptation très quelconque d'un roman de Blasco Ibanez.*

— En clair jusqu'à 13.30 —

12.30 Flash d'informations.
12.35 Documentaire : L'Ecole de la Camorra. De Nico Di Biase. *Enquête chez les jeunes Napolitains.*
13.28 Guignols, le retour.
13.30 Cinéma : Cold Front. □ Film canadien de Paul Bnarbic (1989). Avec Martin Sheen, Michael Ontkean, Kim Coates. *Action, espionnage et terrorisme.*
15.00 Court métrage : Les Ombres du raphia. De Najar Oshani.
15.45 Cinéma : La Nuit sacrée. ■ *Film français de Nicolas Klotz (1992). Avec Amira, Miguel Bosé, Maïté Nahyr. Transposition appliquée et ennuyeuse de deux romans de Tahar Ben Jelloun.*
17.30 Court métrage : Un monde fou, fou, fou. De Noureddin Zarrinkelk.
17.35 Canaille peluche. Baby Folies ; X-Men.

— En clair jusqu'à 20.35 —

18.25 Court métrage : Zoo Cup.
18.30 Série animée : Les Simpson.
18.55 La Coccinelle de Gotlib.
19.00 Magazine : Nulle part ailleurs. Best of.
19.55 Flash d'informations.
20.00 Magazine : C'est pas le 20 heures. Présenté par Alexandre Devoise.
20.35 Cinéma : L'Œil écarlate. □ Film français de Dominique Roulet (1992). Avec Jean-Louis Trintignant, Stefania Sandrelli, Delphine Zentout.
22.05 Flash d'informations.
22.10 Cinéma : Le Père de la mariée. □ Film américain de Charles Shyer (1991). Avec Steve Martin, Diane Keaton, Kimberly Williams (v.o.). *Remake inutile d'une comédie de Vincente Minnelli.*
23.50 Documentaire : Les Windsor, vie privée à la cour d'Angleterre. De Philippe Whitehead.
2.20 Moyen métrage : Le Coucou. De Varouzh Karim Masihi.
2.54 Surprises.

ARTE

— Sur le câble jusqu'à 19.00 —

17.00 Cinéma : Mademoiselle. ■ Film franco-britannique de Tony Richardson (1966, v.o., rediff.).
18.40 Court métrage : Deux ramoneurs chez une cantatrice (rediff.).
19.00 Série : Fast Forward.
19.30 Documentaire : Grimper aux murs. *La varape est-elle encore un sport écologique ?*
19.45 Documentaire : Felix Mitterer. Interdit aux idiots. De Georg Stephan Troller. *Est-ce parce qu'il est né de père inconnu que le dramaturge tyrolien a ce goût de la rébellion ?*
20.30 8 1/2 Journal.
20.50 ▶ Soirée thématique : Israël-Palestine, guerre ou paix ?
20.51 Documentaire : Au pays des oranges. D'Amos Gitaï. *Un voyage de Tel-Aviv à Jéricho, en passant par Gaza. La réalité quotidienne des deux pays.*
22.15 Documentaire : Le Tuyau. D'Amos Gitaï. *La nouvelle donne politique au Proche-Orient à travers les interventions de Yasser Arafat, Yitzhak Rabin, Shimon Peres, Nabil Sha'at, Yitzhak Shamir, Bill Clinton.*
23.20 Documentaire : Paroles d'écrivains. D'Amos Gitaï.
0.00 Documentaire : Nazir Younes. D'Ilan Flammer.
0.30 Documentaire : Théâtre pour la vie. D'Amos Gitaï (30 min).

M 6

7.00 M 6 express (et à 8.00, 9.00, 10.00, 10.50, 11.45).
7.05 Les Matins de Marie (et à 8.05).
9.05 M 6 boutique. Télé-achat.
9.30 Infoconsommation.
9.35 Boulevard des clips (et à 10.05, 0.55, 6.00).
10.55 Série : Campus Show.
11.20 Série : Lassie.
11.55 Série : Papa Schultz.
12.25 Série : La Petite Maison dans la prairie.
13.25 Téléfilm : Une femme flic à New-York. De John Lewellyn Moxey, avec Debbie Reynolds, Brian McNamara.
15.00 Musique : Plage des clips.
17.00 Variétés : Multitop.
17.30 Série : Classe mannequin.
18.00 Série : Un flic dans la Mafia.
19.00 Série : Pour l'amour du risque.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Mode 6 (et 23.55). Lacroix, Rabanne, Valentini.
20.05 Série : Madame est servie.
20.30 Météo des plages.
20.35 Magazine : E = M 6 (et à 5.10). On a marché sur la Lune.
20.50 Cinéma : On l'appelle catastrophe. □ Film français de Richard Balducci (1983). Avec Michel Leeb, Carole Lixon, Darry Cowl.
22.25 ▶ Série : Les Contes de la crypte. Tête d'affiche, de Todd Holland. Le canyon de la mort, de Steven E. De Souza. Cœur saignant en papillottes, de William Friedkin.
23.45 Six minutes première heure.
0.00 Magazine : Fréquenstar (et à 3.20).
2.00 Rediffusions. Les Enquêtes de Capital ; La mémoire du peuple noir-1 ; Harley Davidson ; Culture pub.

FRANCE-CULTURE

20.30 Fiction. Pépites, d'Anita van Belle.
21.30 Profils perdus. Jean Jaurès. 2. En allant vers la mer.
22.40 Les Nuits magnétiques. Les Européens vus par les européens.
0.05 Du jour au lendemain. Avignon 94.
0.50 Coda. Les Humoresques (4).

FRANCE-MUSIQUE

19.30 France-Musique l'été. Concert donné le 16 juillet au Festival d'Aix-en-Provence) : Les Saisons, de Haydn par l'Ensemble vocal de Lausanne, l'Ensemble orchestral de Paris, dir. Armin Jordan ; sol. : Edith Wiens, soprano, Christophe Pregardien, ténor, Cornelius Hauptmann, basse.
22.30 Concert (donné le 19 juillet 1993 lors du Festival d'Orford, Canada) : Préludes pour piano op. 38 nos 1, 4, 5, 7, 9 et 12 (Jamie Parker, piano). Sonate pour violoncelle et piano en si mineur op. 28 (Elizabeth Dolin, violoncelle, Carmen Picard, piano), Quintette pour piano et cordes en ut mineur op. 42 (Jamie Parker, piano, Anne Robert, Marcelle Mallette, violons, Neal Gripp, alto, Elizabeth Dolin, violoncelle), de Vierne.
0.05 Tapage nocturne. Par Bruno Letort. Pièces froides nos 1, 2 et 3, de Satie ; Jacques Tati Part I et II, de Magnon ; Artic Bar, de Monk ; Earth and Thalassa, de Colombier ; Sull lull, de Garbarek.

Le Monde

TRAVERSES — PIERRE GEORGES

L'enfant de vieux

ON n'a pas idée comme ça coûte, un enfant. Rosanna Della Corte, mère à 63 ans, et son gynécologue, Severino Antinori, ont donc pris des précautions. *Avant la naissance du petit* prodige de la médecine, ils avaient signé des contrats d'exclusivité avec des hebdomadaires américain et allemand. 250 000 dollars, environ 1,3 million de francs.

Le bébé, la mère, le père, le médecin et les finances vont bien. Mais cette façon de marier le carnet rose et le carnet de chèques hypothèque quelque peu la nature de *l'exploit. Si exploit il y eut.*

Car, au-delà des considérations financières, cette nouvelle *prouesse du docteur Antinori* ne manque pas de poser problème. Utilisateur avec d'autres *de la machine à abolir* le temps biologique, ce médecin italien s'est spécialisé, si l'on ose dire, dans l'art de faire des enfants à des femmes ménopausées. Techniquement, paraît-il, la chose ne présente pas de difficultés majeures : un prélèvement d'ovocytes sur une jeune femme donneuse, un *prélèvement de sperme sur* le mari ou le compagnon, une fécondation *in vitro* et l'implantation de l'œuf dans l'utérus de la demanderesse. Plus une série de traitements et, à terme, l'accouchement, souvent par césarienne.

Moralement, le sujet est plus délicat. Doit-on, au nom du « droit à l'enfant », accéder à un désir, biologiquement interdit. Ou, à l'inverse, peut-on refuser à une femme âgée ce que la nature autorise à un homme âgé ? L'histoire est faite de ces vieux pères, de Chaplin à Montand, qui pouponnèrent à l'âge d'être grand-père. A cette nuance près, et elle n'est pas plus sexiste que *la biologie*, que, si eux étaient âgés, la mère était jeune. Suffisamment *en tout cas pour constituer une* sorte d'assurance partielle sur l'avenir de l'enfant.

L'enfant de Rosanna *Della* Corte, 63 ans, et de son mari, 65 ans, est littéralement un *enfant de vieux, presque un* enfant du troisième âge. Ses parents ont leur avenir et leur *santé derrière eux. Ils sont* à l'âge de la retraite, pas à celui de la crèche, à l'heure des bilans, pas à celle de la reproduction. C'est un constat et une réalité, pas un jugement moral : le nouveau-né a pris malgré lui une sérieuse option sur la condition d'orphelin.

*Il reste que les parents vou*laient cet enfant. Comme une instance d'appel face au mal*heur qui les avait frappés*, la mort en 1991 dans un accident de la route de leur fils unique. Comme une seconde chance face au deuil. Fait-on, à cet âge-là surtout, un enfant pour soi ou pour lui ? Poser la question n'est même pas y répondre. Cette naissance-là est dérangeante au sens commun. L'exploitation mercantile qui en est faite est choquante. Mais quand on a dit cela on n'a rien dit, faute de pouvoir lire l'avenir. Qui sait si, un jour, l'enfant ne bénira pas ses « vieux » de l'avoir mis au monde ?

Lors d'une conférence de presse clandestine

Le FLNC condamne l'attentat contre l'élu nationaliste Pierre Poggioli

Le Front de libération nationale de la Corse (FLNC) a tenu, dans *la soirée du mardi 19 juillet*, une conférence de presse clandestine pour condamner l'attentat dont a été *victime l'un des fondateurs du* mouvement nationaliste, Pierre Poggioli (« le Monde » du 20 juillet). Les responsables du *FLNC* ont imputé la « tentative de meurtre » à des diviseurs de la cause nationaliste. Cet attentat est condamné par l'ensemble des responsables politiques de l'île, et certains évoquent une « dérive mafieuse », à l'origine de cette *nouvelle violence*.

AJACCIO

de notre correspondant

En condamnant l'attentat dont a été victime, lundi 18 juillet, l'un des fondateurs du *mouvement nationa*liste, Pierre Poggioli, les responsables clandestins du FLNC ont affirmé *qu'il fallait sortir* de la crise et lancer *« une large concertation destinée à définir un projet politique en vue de permettre une avancée progressive, par étapes, du peuple corse vers son émancipation »*. Pour sa part, André Serra, secrétaire général de l'ANC (Accolta Naziunalista Corsa), estime que le doute n'est pas permis : *« L'action dirigée contre Pierre Poggioli ne peut être qu'une tentative d'assassinat politique. »* De plus, ajoute ce dirigeant de l'ANC, *« tous ceux qui, désormais, voudront proposer une alternative politique crédible au système oppressif et mafieux que l'île connaît risquent de le payer de leur vie, quelles que soient leurs convictions »*.

Pierre Poggioli, conseiller à l'assemblée de Corse depuis 1984, a été la cible d'une tentative d'assassinat. Il a été blessé à la jambe et à l'épaule gauche, lundi 18 juillet, peu avant midi, par le passager d'une moto *qu'il avait, par réflexe, réussi à* désarçonner (*le Monde* du 20 juillet). Ce solide quadragénaire, marié et père d'un enfant, est l'un des fondateurs du mouvement nationaliste corse. Il était à Aléria en août 1975, aux côtés d'Edmond Siméoni, lors de l'occupation d'une cave viticole et de sa conclusion tragique : la mort par balle de deux gendarmes.

Il est ensuite l'un des chefs du FLNC, de 1976 à 1988, passant, pendant cette période, pour l'un des « durs » de l'organisation et s'imposant parallèlement comme l'un des principaux responsables de sa vitrine légale, la Conculta Naziunalista, qu'il quitte toutefois en 1989 pour créer son propre mouvement, l'ANC. On le retrouve aux élections territoriales de 1992 sur la liste Corsica Nazione, conduite par Edmond Siméoni, qui remporte neuf des cinquante et un sièges à pourvoir.

Mais des divergences graves ne tardent pas à éclater et, l'année suivante, *M. Poggioli* se sépare de ses colistiers. Le 15 juin 1993, l'assassinat du militant nationaliste Robert Sozzi, *revendiqué par* le FLNC-Canal historique, provoque la fracture au sein de Corsica Nazione et une émotion intense dans le monde nationaliste. *« C'est la résultante de la logique suicidaire d'un mouvement politique en pleine démence et en perte d'identité »*, affirment les amis de la victime.

« Victime de la dérive mafieuse »

Au mois de février, le FLNC-Canal historique annonce la fin de la trêve. Mais les membres du commando que ce mouvement envoie à Sperone, dans la région de Bonifacio, sont arrêtés par la police. Tout *comme* le MPA, l'ANC déclare refuser l'hégémonie du FLNC-Canal historique et Max Siméoni, alors député européen, n'hésite pas à écrire dans l'hebdomadaire de l'UPC, *Arriti*, que *« ce nationalisme qui se voulait lumière, transparence et souffle de l'Histoire, sent trop le moisi d'arrière-boutiques douteuses »*.

Le 7 mai, Edmond Siméoni constate que la violence, que le FLNC a accentuée depuis lors, est rejetée par la majorité des Corses. Il estime que l'île a *« glissé dans le gouffre »* et annonce son retrait de la coalition Corsica Nazione et sa démission de l'Assemblée de Corse. Critiqué par la Conculta, M. Pog*gioli n'en poursuivra pas moins son* œuvre de démystification du nationalisme, s'élevant énergiquement contre la pratique du racket dit de « l'impôt révolutionnaire ». Il déclarait, le 18 juin, au quotidien *la Corse*, que *« le processus de criminalisation qui frappe l'île, plus l'état de confusion qui s'établit entre violence politique et violence de droit commun, l'affaiblissement idéologique et la montée d'un malaise social qui exacerbent les tensions et engendrent d'inévitables débordements, tout concourt à faire de l'impôt révolutionnaire un facteur supplémentaire de dérive »*.

L'attentat qui a visé le dirigeant de l'ANC est unanimement condamné en Corse, même si la Conculta et Edmond Siméoni rappellent, à cette occasion, leurs divergences. L'ancien député Nicolas Alfonsi (divers gauche) y voit la confirmation de ses analyses *« sur la décomposition de la société corse provoquée par la violence politique »* et le maire de Bastia, Emile Zuccarelli (République et Liberté), estime que M. Poggioli est *« victime de cette violence et de cette dérive mafieuse qu'il a lui-même condamnée »*.

PAUL SILVANI

L'état de santé du président de la République

« Les suites opératoires sont absolument parfaites »

déclare le professeur Bernard Debré

Au lendemain de l'intervention chirurgicale subie par le président de la République, le professeur Bernard Debré, chef du service d'urologie de l'hôpital Cochin à Paris, a déclaré, mardi 19 juillet, que *« les suites opératoires sont absolument parfaites »*. Mercredi, le professeur Debré a toutefois précisé que M. Mitterrand pourra sortir de l'hôpital *« à la fin de la semaine ou au début de la semaine prochaine : « On pourra, nous, donner le feu vert samedi ou dimanche matin, et ce sera à lui de décider. »*

« S'il veut travailler, il travaillera », *a déclaré de son côté le professeur* Adolphe Steg, qui a pratiqué l'opération, ajoutant que, depuis le début de sa maladie, l'état de santé de M. Mitterrand ne l'avait pas *« conduit le moins du monde à réduire ses activités, ni à diminuer les fonctions qu'il a à assumer, que sa charge exige »*. Le chef de l'Etat, que les deux professeurs ont jugé *« alerte »*, a reçu, mardi 19 juillet, la visite de Roland Dumas, ancien ministre des affaires étrangères, puis celles d'Anne Lauvergeon, secrétaire générale adjointe de l'Elysée, et de Michel Charasse, ancien ministre du budget et conseiller à la présidence de la République.

Le professeur Debré a par ailleurs vivement réagi aux informations publiées dans nos colonnes sur l'évolution du cancer de la prostate du chef de l'Etat (*le Monde* du 20 juillet) : *« Malheureusement*, a-t-il estimé, *on lit quelquefois dans les journaux des informations qui ne sont pas tout à fait justes alors, que nous, nous faisons très attention à dire ce qui se passe, à dire qu'il va bien »*, précisant qu'il était pour sa part *« lié par le secret professionnel »*.

Françoise Cachin directrice des Musées de France

Françoise Cachin, directrice du Musée d'Orsay de 1986 à 1994, devait être nommée, lors du conseil des ministres du mercredi 20 juillet, directrice des Musées de France (DMF). Elle remplace *Jacques Sallois, qui avait été* démis de ses fonctions, le 7 juillet, par Jacques Toubon, ministre de la culture et de la francophonie.

La nomination de Françoise Cachin à la tête des musées de France « rend » ce poste au corps des conservateurs, qui en avait été privé par les désignations successives d'Olivier Chevrillon et de Jacques Sallois. Ce *corps* se trouve aujourd'hui honoré, sinon récompensé, par la promotion de la directrice du Musée d'Orsay, organisatrice de nombreuses expositions à grand succès, notamment la présentation triomphale à Paris de la collection Barnes (1,5 million de visiteurs). Françoise Cachin « règne » désormais sur une institution qui contrôle la gestion des trente-quatre musées nationaux et assure la marche scientifique d'environ mille autres musées à travers la France.

Cette désignation annonce sans doute une politique nouvelle en matière de protection et d'enrichissement du patrimoine. Dans un point de vue publié par le *Journal des arts* (juillet-août 1994) et cosigné par Pierre Rosenberg, conservateur en chef du département des peintures du Louvre, Françoise Cachin se prononce en effet avec vigueur en faveur d'une protection *du patrimoine national plus stricte* contre les risques d'exportation et de vente à l'étranger d'œuvres considérées comme essentielles. Elle en appelle, par ailleurs, à l'augmentation des crédits d'acquisition des musées nationaux. Reste à savoir si de telles mesures peuvent être à l'ordre du jour en période d'austérité.

Ph. D.

[Françoise Cachin est à la fois la petite-fille du peintre néo-impressionniste Paul Signac et de Marcel Cachin, député communiste et directeur de *l'Humanité*. *Elle a été l'élève, au début des années 50*, d'André Chastel, professeur à la Sorbonne, avant de devenir conservatrice au Musée national d'art moderne puis de rejoindre l'équipe de préfiguration du Musée d'Orsay à partir de 1978. Nommée directrice d'Orsay en mars 1986, elle en assure le développement, en gère le considérable succès public et y poursuit la politique de grandes expositions monographiques qu'elle avait inaugurée en 1983 avec *Manet et poursuivi depuis, le plus* souvent en collaboration avec les musées américains, en se consacrant à Degas, Toulouse-Lautrec, Gauguin et Seurat. Historienne de l'art spécialiste de l'impressionnisme et du post-impressionnisme, elle est l'auteur de plusieurs ouvrages consacrés à Paul Gauguin, ainsi qu'à son aïeul Signac.]

L'ESSENTIEL

LA TRÈS GRANDE GUERRE

« Voilà le glas de nos gars qui sonne... »

Le 1er août 1914, les cloches des églises annoncent la mobilisation générale en France. Depuis quelques jours, les journaux avaient commencé à alerter l'opinion. Dans les communes, on accueille la nouvelle *sans enthousiasme belliqueux*, avec la volonté de faire son devoir *(page 2)*.

INTERNATIONAL

Bosnie-Herzégovine : la réponse incertaine des Serbes au plan de paix

Si les Musulmans et les Croates ont approuvé le plan de paix élaboré par les grandes puissances, les Serbes bosniaques n'ont pas encore fait connaître, mercredi 20 juillet, *leur position, qui pourrait s'apparenter* à un « oui mais » *(page 4)*.

Corée du Nord : allégeance à Kim Jong-il

Des centaines de milliers de personnes ont assisté, mercredi 20 juillet à Pyongyang, aux cérémonies à *la mémoire* de Kim Il-sung. Dans leur discours, les représentants de l'Etat, du Parti des travailleurs (PC) et de l'armée ont fait de manière explicite allégeance à son fils Kim Jong-il *(page 4)*.

POLITIQUE

Le Parlement anesthésié

La session parlementaire de printemps, dernière session non budgétaire avant l'élection présidentielle, s'est terminée la semaine dernière. En reportant les choix décisifs, le gouvernement a traversé sans encombre un exercice qui s'annonçait délicat *(page 8)*.

Le crédit de M. Carignon est entamé à Grenoble

Depuis quatre ans, Alain Carignon, maire (RPR) de Grenoble, est confronté à une série d'affaires qui ont entamé son crédit auprès de ses administrés *(page 8)*.

SOCIÉTÉ

L'enquête sur la corruption dans le Var

Le sénateur (UDF-PR) du Var Maurice Arreckx s'est déclaré, mardi 19 juillet, *« serein et confiant »* après la demande *« d'autorisation d'arrestation »* formulée à son encontre, dans un dossier de corruption, vendredi 15 juillet, *par le juge* d'instruction toulonnais Thierry Rolland *(page 9)*.

Tour de France : le dandy l'enfant et le marginal

Portraits croisés de Richard Virenque, Luc Leblanc et *Armand De Las Cuevas, les* trois cyclistes français qui suivent directement l'Espagnol Miguel Indurain au classement général du 81e Tour de France *(page 10)*.

ARTS ◆ SPECTACLES

Rêver en ville

Un temps marginalisés, les adeptes des performances urbaines sont de plus en plus souvent sollicités par les villes. Parallèlement au gigantisme né dans les années 80, les artistes de la rue réfléchissent à de nouvelles formes de spectacles souples et conviviaux *(page 11)*.

DEMAIN

Le Monde des livres

Dashiell Hammett, le fondateur *du roman noir, aurait* cent ans. Pour *le Monde*, Ed McBain, l'un des maîtres du roman policier actuel, lui rend hommage. Comme Nathalie Sarraute, Julien Green est né avec le siècle. Viviane Forrester a rencontré cet écrivain prolifique *« catholique »* qui refuse d'être *« un écrivain catholique »*.

SERVICES

La télématique du Monde :
36 15 LEMONDE
36 17 LMDOC et 36-29-04-56

Le numéro du « Monde » daté 20 juillet 1994 a été tiré à 451 184 exemplaires